



Assemblée générale

Distr. générale
30 avril 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Points 141 et 142 de la liste préliminaire*

Projet de budget-programme pour 2021

Planification des programmes

Projet de budget-programme pour 2021

Titre I

Politique, direction et coordination d'ensemble

Chapitre 2

Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences

Programme 1

Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences

Table des matières

	<i>Page</i>
Avant-propos	
A. Projet de plan-programme pour 2021 et exécution du programme en 2019**	4
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021***	86
Annexes	
I. Organigramme et répartition des postes pour 2021	120
II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle	124
III. Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes permanents et aux postes temporaires	126

* [A/75/50](#).

** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée au plan-programme et à l'exécution des programmes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.

*** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.



Avant-propos

Pour bien fonctionner, tout système multilatéral doit bénéficier d'un appui efficace et rationnel à la gestion des conférences, qui elle-même s'articule autour du souci du client, de l'innovation et des partenariats. En 2021, la priorité du Secrétariat en matière de gestion des conférences restera de s'attacher à offrir à New York, Genève, Vienne et Nairobi des services de conférence de qualité, dans le respect des délais, et de mettre l'accent sur le rapport coût-efficacité, le multilinguisme, la durabilité et l'accessibilité. Il est entendu que, pour nous acquitter de nos mandats de la manière la plus économique, nous devons tirer parti des technologies de pointe, investir dans le personnel, mobiliser des talents du monde entier et faire preuve d'innovation dans l'adaptation de nos méthodes de travail.

Notre stratégie globale reste fondée sur un effort de modernisation incessant dans tous nos domaines d'activité. Nous sommes déterminés à maintenir ou à améliorer la qualité de nos produits et services et à les fournir dans les délais prescrits, en tous lieux, de la manière la plus économique possible. Nous avons également pour objectif d'assurer la durabilité de nos opérations – tant sur le plan environnemental que sur celui du capital humain – de même que l'accessibilité de nos services.

Pour y parvenir, nous prévoyons de renforcer continuellement nos capacités en optimisant nos mécanismes de recrutement ; de doter notre personnel des compétences nécessaires en favorisant le perfectionnement professionnel ; de promouvoir et de faciliter la polyvalence fonctionnelle. À cette fin, nous poursuivrons activement notre collaboration avec les universités, nous favoriserons le tutorat à distance pour les étudiants et nous organiserons des concours de recrutement de personnel linguistique qui répondent aux besoins spécifiques de l'Organisation.

Faire entrer la gestion des conférences dans l'ère du XXI^e siècle suppose de moderniser et d'intégrer les solutions informatiques et de généraliser leur utilisation, d'encourager l'innovation et la créativité et d'apprendre des autres, y compris à l'extérieur du Secrétariat. Comme le montre l'expérience du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, les systèmes logiciels dont le personnel se sert au quotidien ne sont jamais plus efficaces que lorsqu'ils sont conçus pour répondre aux besoins opérationnels des utilisateurs. La valeur de certains projets, notamment de celui qui vise à rendre les documents des Nations Unies lisibles par machine, dépasse la gestion des conférences et sera appréciée au-delà, dans l'ensemble de l'Organisation.

L'innovation est la clé de voûte de notre vision pour l'avenir. Nous sommes conscients des possibilités stratégiques qu'offrent l'intelligence artificielle et les mégadonnées pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Les innovations multiples et diverses qui sont présentées dans les différentes sections de ce document sont le fruit d'une politique délibérée de notre Département visant à encourager et à favoriser l'innovation dans tous les aspects de la gestion des conférences.

Le Secrétaire général adjoint chargé du Département
de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences
(*Signé*) **Movses Abelian**

A. Projet de plan-programme pour 2021 et exécution du programme en 2019

Orientations générales

Mandats et considérations générales

- 2.1 Le mandat du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences découle des règlements et résolutions régissant les organes principaux de l'Organisation, notamment les résolutions [43/222 A-E](#), [50/11](#), [73/341](#), [73/346](#) et [74/252](#) de l'Assemblée générale. Conformément à la résolution [57/283 B](#) de l'Assemblée, le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences est habilité à appliquer des politiques, à formuler des normes et directives, à administrer les ressources prévues au chapitre 2 du budget-programme et à superviser les opérations au Siège, tandis que les Directeurs généraux des offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi sont chargés de veiller à la mise en œuvre de ces politiques, normes et directives et de gérer les activités opérationnelles quotidiennes dans leur centre de conférence. De plus, le Secrétaire général a promulgué des dispositions établissant un nouveau système de délégation de pouvoir (voir [ST/SGB/2019/2](#)) dont l'un des principes essentiels est de rapprocher le pouvoir central de prise de décision du lieu où le service est fourni.
- 2.2 Les objectifs du programme de travail sont les suivants : a) concourir, en fournissant des services techniques de secrétariat, portant notamment sur la procédure, et des avis autorisés, au déroulement régulier et efficace des délibérations et des activités de suivi de l'Assemblée générale, du Bureau de l'Assemblée, de la Première Commission, de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), de la Deuxième Commission et de la Troisième Commission et de divers organes subsidiaires, du Conseil économique et social et de la plupart de ses organes subsidiaires, ainsi que des conférences spéciales des Nations Unies, et contribuer à l'entreprise de revitalisation de l'Assemblée générale et d'autres organes de l'ONU, notamment en fournissant des services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail spécial sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale et pour les négociations intergouvernementales sur la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres, ainsi que d'autres questions ayant trait au Conseil ; b) fournir des services fonctionnels et techniques de secrétariat au Comité des conférences ; c) fournir des services de conférence de première qualité, y compris des services multilingues de conférence et de documentation, à tous les organes intergouvernementaux et organes d'experts se réunissant au Siège et aux Offices des Nations Unies à Genève, à Vienne et à Nairobi, et pour les conférences et réunions tenues ailleurs sous les auspices de l'Organisation, la responsabilité en étant partagée avec les directeurs généraux des Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi, en respectant le principe de l'égalité de traitement de toutes les langues officielles dans chacun des organes de l'Organisation ; d) fournir des services de protocole au Secrétaire général, à la Vice-Secrétaire générale et aux dignitaires de haut rang en visite, des services de liaison avec le pays hôte aux États Membres et aux Observateurs permanents et, sur demande, des services de protocole au Président de l'Assemblée générale. De plus, en application de la résolution [69/250](#) de l'Assemblée générale, le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences est responsable de la coordination du multilinguisme, principe important de l'Organisation, à l'échelle du Secrétariat et joue le rôle de chef de file pour la coordination du multilinguisme à l'échelle du système, en collaboration avec le secrétariat du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination.
- 2.3 Le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et les entités qui assument le service des conférences aux Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi sont chargés de l'exécution du programme et de la réalisation des objectifs qui y sont associés. Guidé par les résolutions de l'Assemblée sur le plan des conférences et par les dispositions des résolutions relatives à la revitalisation des travaux de l'Assemblée et au multilinguisme qui intéressent les services de conférence, le programme vise à ce que la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle

mondiale continue de gagner du terrain dans tous les centres de conférence, de manière à favoriser des effets de synergie et des améliorations systémiques. Le Département continuera de s'employer, en faisant preuve d'initiative, à fournir aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts pour lesquels il travaille des services techniques et fonctionnels de secrétariat, portant notamment sur la procédure, des services de protocole et de liaison et des services de conférence, de la manière la plus économique possible et en assurant le plus haut niveau de qualité grâce aux changements révolutionnaires introduits dans le domaine des technologies, notamment linguistiques.

- 2.4 Le Département continuera de privilégier la préprogrammation pour assurer une gestion efficace des services de conférence, d'optimiser l'organisation des tâches, de moduler les capacités en fonction de la production attendue et de prêter une attention particulière aux résultats finaux et aux prestations d'ensemble. L'analyse des observations formulées par les clients demeurera un des principaux moyens de mesurer les résultats. Le Département continuera d'évaluer et de mettre en œuvre des stratégies de gestion des risques. La coordination centrale de l'analyse et de l'évaluation des indicateurs de résultats permettra à la direction de prendre des décisions en connaissance de cause et facilitera les activités de suivi. Dans le cadre de la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale, les politiques, pratiques et procédures administratives et fonctionnelles du Département continueront d'être normalisées à l'échelle des quatre centres de conférence. Les outils informatiques communs continueront d'être gérés conjointement pour favoriser l'utilisation rationnelle et efficace des ressources et optimiser l'informatisation des opérations liées aux services de conférence. En continuant de collaborer, dans le cadre de la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications, avec d'autres organismes internationaux qui offrent des services de conférence, le Département se donnera la possibilité de comparer ses indicateurs de résultats et ses méthodes de travail avec les pratiques optimales du secteur. Il pourra ainsi, en application des dispositions pertinentes des résolutions de l'Assemblée générale relatives au plan des conférences, à la revitalisation des travaux de l'Assemblée et au multilinguisme, continuer d'améliorer la qualité, la productivité, le respect des délais et le rapport coût-efficacité des services relevant du programme.
- 2.5 La poursuite de la normalisation et de l'harmonisation des activités du Département dans les quatre centres de conférence, avec la prise en compte des particularités locales et des besoins des clients de chaque centre, améliorera la productivité des services de documentation, notamment des services de traduction. Les efforts déployés pour tirer le meilleur parti possible des capacités internes et pour harmoniser les normes d'assurance qualité seront facilités par l'utilisation d'une plateforme commune de traduction assistée par ordinateur et de terminologie (eLUNA et les autres outils gText) et d'un système de gestion de la documentation (gDoc 2.0) qui sont également accessibles aux collaborateurs externes. Des outils perfectionnés tels que gMeets, eAPG, e-deleGATE et Indico permettront d'optimiser la gestion des réunions et de la participation à ces réunions, l'affectation des interprètes et la fourniture de services de secrétariat électroniques aux délégations.
- 2.6 La formation du personnel et les activités ciblées de collaboration avec les établissements formant des professionnels des langues, ainsi que d'autres mesures visant à renforcer les moyens dont il dispose pour promouvoir le multilinguisme, permettront au Département de faciliter la transmission de la mémoire institutionnelle et des connaissances spécialisées et l'adoption de méthodes de travail modernes tirant parti des technologies disponibles. Les mesures prises pour enrichir le vivier de linguistes agréés et faire en sorte qu'il soit plus équilibré et plus polyvalent seront poursuivies, dans toutes les langues et dans tous les centres de conférence. Les questions de genre continueront d'être systématiquement prises en compte au niveau des sous-programmes.

Stratégie et facteurs externes pour 2021

- 2.7 En 2021, le Département continuera de privilégier la préprogrammation pour assurer une gestion efficace des services de conférence ; poursuivant sans relâche ses efforts d'innovation, il entend mettre la technologie et le potentiel de l'automatisation au service d'une rationalisation des méthodes de travail et de l'utilisation des capacités et d'une plus grande satisfaction des participants aux

réunions qu'il organise. L'évolution technologique ne cesse de s'accélérer et continue d'avoir une incidence sur la manière dont les représentants et le grand public accèdent aux ressources des Nations Unies. Plus de 39 % des utilisateurs de la version numérique du *Journal des Nations Unies* y accèdent aujourd'hui depuis un appareil mobile (contre 31 % en septembre 2018). Face à cette évolution, le Département a déployé en 2019 une nouvelle version du *Journal* avec un design moderne et actualisé, plus adapté à une utilisation mobile.

- 2.8 Le Département continuera d'améliorer son système de gestion des réunions et son système d'affectation des interprètes (eAPG 2.0) et de perfectionner la version numérique du *Journal des Nations Unies* dans les six langues officielles, nouveautés qui prendront place parmi les autres outils visant à améliorer l'expérience des utilisateurs, tels que le service d'abonnement électronique aux documents de l'ONU, qui permet de recevoir ces documents sur un appareil mobile, et le portail e-deleGATE, une plateforme à guichet unique sur laquelle les représentants peuvent, à tout moment et où qu'ils se trouvent, demander l'inscription d'un État Membre sur la liste des orateurs et oratrices, se porter coauteurs d'un projet de résolution ou inviter d'autres États Membres à le faire ou faire enregistrer la liste des membres d'une délégation. Une importante mise à niveau du portail e-deleGATE est en cours et sera achevée en 2021, mais des pages d'accueil adaptées aux appareils mobiles pour le portail e-deleGATE et d'autres ressources ont d'ores et déjà été déployées en 2019 à l'intention des représentants siégeant à l'Assemblée générale réunie en plénière et dans les six grandes commissions.
- 2.9 Des documents officiels des Nations Unies de nouvelle génération, qui seront lisibles par machine et caractérisés par une plus grande facilité de recherche et par une meilleure compatibilité avec la documentation des entités du système des Nations Unies, seront mis à l'essai et progressivement déployés. Les différents logiciels de gestion des conférences utilisés par le Département seront intégrés pour faciliter le flux de données, le but ultime étant d'éviter de dupliquer la saisie des données à différents stades de la chaîne de prestation de services.
- 2.10 L'analyse proactive des besoins des clients et de leurs avis continuera d'orienter les activités du Département à l'appui des organes intergouvernementaux et des organes d'experts dont il assure le service. Le Département entend s'inspirer des modalités d'organisation à distance, appliquées avec succès aux concours de 2016 et 2020, pour optimiser ses activités de collaboration, améliorer la formation et rendre le recrutement accessible à tous les candidats et candidates compétents. Il compte également harmoniser les flux de travail grâce à la mise en service de gDoc 2.0, nouvelle version d'un outil conçu en interne qui intègre l'ensemble des logiciels de traitement des documents, depuis la soumission de ceux-ci jusqu'à leur publication numérique dans le Système de diffusion électronique des documents (ODS).
- 2.11 Le Département s'emploiera tout particulièrement à recalibrer les compétences et l'orientation professionnelle du personnel linguistique, étant donné que les nouvelles réalités des services de conférence exigent une plus grande souplesse fonctionnelle ainsi que la capacité de mettre à profit la technologie et d'adapter les méthodes de travail à l'objectif attendu. Il poursuivra son programme de collaboration avec les universités et avec d'autres entités et continuera de mettre en œuvre des stratégies de communication afin de disposer d'un vivier suffisant de linguistes de talent possédant les compétences aujourd'hui nécessaires au personnel des services linguistiques de l'Organisation. Il tirera pleinement parti des possibilités qu'offrent les outils d'apprentissage en ligne, qui peuvent permettre d'organiser des formations à la demande au moment opportun et donner aux fonctionnaires la possibilité de transmettre leurs connaissances de fond à leurs collègues, aux personnes récemment recrutées et à celles susceptibles de l'être.
- 2.12 Le Département continuera de coordonner le multilinguisme au Secrétariat et dans l'ensemble du système des Nations Unies en fournissant des orientations à toutes les entités par l'intermédiaire du réseau de référents. Parmi les résultats attendus, citons une promotion plus systématique du multilinguisme et une meilleure compréhension du rôle qu'il joue pour améliorer l'efficacité des activités de l'Organisation vis-à-vis de celles et ceux pour lesquels elle œuvre.

- 2.13 Le Département s'acquittera de ses fonctions tout en employant des méthodes de travail écologiques et durables et favorisera l'innovation ainsi que les bonnes pratiques qui contribueront à la neutralité carbone dans les services de conférence, comme l'organisation d'épreuves à distance pour le recrutement de fonctionnaires ou d'intervenants extérieurs et le traitement et la diffusion électroniques de la documentation.
- 2.14 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2021 :
- a) Les réunions et les sessions ont lieu comme prévu et les informations sur les changements apportés au calendrier des réunions sont communiquées en temps opportun et conformément aux règles de procédure applicables ;
 - b) Le nombre de réunions non inscrites au calendrier ne dépasse pas celui de 2019 ;
 - c) Les sessions extraordinaires, y compris les sessions extraordinaires d'urgence, sont fixées suffisamment à l'avance ;
 - d) La prestation de services aux réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres continue d'être assurée « en fonction des disponibilités » ;
 - e) La soumission de documents imprévus revêtant un rang de priorité élevé, qui perturbe le traitement de la documentation tel qu'il a été planifié, est réduite au minimum ;
 - f) Les parties concernées respectent les engagements et les obligations découlant des règles établies en matière de présentation des documents et de demandes de réunion ;
 - g) Les progrès et innovations techniques facilitent la tâche des services chargés des réunions et de la documentation ;
 - h) On dispose d'un nombre suffisant de linguistes qualifiés que l'on peut engager à titre temporaire pour travailler dans les locaux des centres de conférence ou ailleurs ou qui sont prêts à faire des travaux de sous-traitance.
- 2.15 Le Département prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Par exemple, dans le cadre des efforts continus qu'il déploie en ce sens, il est parvenu à une représentation égale des femmes et des hommes parmi son personnel, a tenu dûment compte des questions de genre dans la constitution des jurys et a systématiquement appliqué, chaque année depuis 2016, un Plan d'action pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes. Au niveau opérationnel, le Département suit le niveau de représentation des femmes en faisant figurer des statistiques ventilées par sexe dans les rapports mensuels internes fournis aux responsables hiérarchiques.
- 2.16 Le Département sera guidé par les résolutions [73/341](#) et [74/253](#) de l'Assemblée générale ainsi que par la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap en ce qui concerne les systèmes d'inscription, les flux de travail, la disposition des places et les services de conférence, l'objectif étant que les représentants et participants handicapés puissent contribuer sur un pied d'égalité aux travaux de l'Organisation. Il continuera de s'employer à améliorer l'accessibilité des services de documentation et de réunion qu'il fournit en s'appuyant sur son propre réseau de référents et en interagissant avec d'autres départements et bureaux du Secrétariat. Il collaborera avec ses clients pour satisfaire aux critères d'inclusion du handicap dans les domaines des services, des installations et de l'accès à l'information. Il participera à la mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap à l'échelle du système ainsi que des recommandations formulées par le Corps commun d'inspection dans son rapport intitulé « Améliorer l'accessibilité des personnes handicapées aux conférences et réunions des entités du système des Nations Unies » ([JIU/REP/2018/6](#)).
- 2.17 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités, le Département gère et soutient un réseau d'universités partenaires qui ont signé avec l'Organisation un mémorandum d'accord ou un accord similaire sur la formation des professionnels des langues et leur préparation aux concours de recrutement de personnel linguistique, concours qui sont organisés pour sélectionner des interprètes,

des traducteurs, des rédacteurs de procès-verbaux et des linguistes informaticiens. Ces activités relèvent du mandat de collaboration et d'autres mandats définis dans de nombreuses résolutions de l'Assemblée générale relatives au plan des conférences. Les membres du réseau des universités partenaires se réunissent périodiquement avec des représentants du Département pour évaluer la collaboration au sein du réseau et proposer de nouveaux moyens de la renforcer et de l'améliorer ; comparer les méthodes novatrices adoptées et les initiatives prises en matière de formation des professionnels des langues et des formateurs ; rendre compte des initiatives de collaboration et des activités conjointes de formation ; échanger des points de vue et s'entendre sur les moyens d'adapter la formation universitaire des professionnels des langues aux besoins de l'Organisation. La dernière conférence ONU-universités partenaires en date (la sixième) a eu lieu les 2 et 3 mai 2019 au Middlebury Institute of International Studies à Monterey (États-Unis d'Amérique) et a bénéficié d'orientations fournies par le Département, tant sur le fond que sur les aspects techniques.

- 2.18 En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, le Département continue de fournir des services fonctionnels et techniques de secrétariat à la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications, une instance internationale et un réseau de cadres d'organisations internationales employant des prestataires de services de conférence et de services linguistiques, dont il assure la présidence permanente. La Réunion annuelle rassemble des cadres de plus de 80 organisations membres qui mettent en commun connaissances et expériences et échangent sur des sujets d'intérêt commun. La Réunion annuelle de 2019 a été organisée conjointement par les services linguistiques du Parlement européen et de la Commission européenne, avec le soutien du service de traduction du Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne et de la Direction générale du multilinguisme de la Cour de justice de l'Union européenne, et s'est tenue à Bruxelles du 27 au 29 mai 2019. La Réunion annuelle de 2020 aura lieu à l'Office des Nations Unies à Nairobi. La Déclaration de Bruxelles sur le multilinguisme, publiée à l'issue de la Réunion annuelle de 2019, est disponible dans les 24 langues de l'Union européenne (qui a organisé cette réunion) et dans les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies.

Textes des organes délibérants définissant les mandats

- 2.19 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

43/222 A-E ; 74/252	Plan des conférences	73/341	Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale
50/11 ; 73/346	Multilinguisme		

Produits

- 2.20 On trouvera dans le tableau 2.1 les produits de portée générale retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 2.1

Produits de portée générale retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	2	2	1	2
1. Rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences	1	1	1	1

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
2. Rapport du Secrétaire général sur le multilinguisme	1	1	—	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	22	23	22	23
3. Séances de l'Assemblée générale sur le multilinguisme	1	1	—	1
4. Séances du Comité des conférences, du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de la Cinquième Commission consacrées au point de l'ordre du jour relatif au plan des conférences	15	16	16	16
5. Séances du Comité du programme et de la coordination, du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de la Cinquième Commission consacrées à la planification des programmes et au cycle budgétaire	6	6	6	6
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : séances de la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications.				
Bases de données et supports numériques : maintenance de la base de données sur le multilinguisme.				
D. Activités de communication				
Plateformes numériques et contenus multimédias : sites Web du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et comptes de celui-ci sur les médias sociaux.				
E. Activités d'appui				
Correspondance et services de documentation : services de documentation (édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents autres que ceux destinés aux organes délibérants) ; services de correspondance, notamment en ce qui concerne les notes verbales et la correspondance officielle que le Secrétaire général et les départements entretiennent avec les États Membres.				

Activités d'évaluation

- 2.21 Les auto-évaluations qui ont été menées à bien en 2019 et dont la liste est donnée ci-après ont orienté l'établissement du plan-programme pour 2021 :
- a) Gestion des conférences (New York), sous-programme 2 : dispositif d'évaluation des incidences des projets de résolution et de décision sur les services de conférence ;
 - b) Gestion des conférences (New York), sous-programme 2 : réunions non inscrites au calendrier sans rapport avec les travaux des organes intergouvernementaux à New York ;
 - c) Gestion des conférences (Genève), sous-programme 3 : édition à la Division de la gestion des conférences de Genève ;
 - d) Gestion des conférences (Vienne), sous-programme 4 : Groupe de la reproduction et de la distribution du Service de la gestion des conférences de Vienne ;
 - e) Gestion des conférences (Nairobi), tous les sous-programmes : estimation des risques à la Division des services de conférence de Nairobi.
- 2.22 Il a été tenu compte des conclusions des auto-évaluations mentionnées plus haut au moment de l'établissement du plan-programme pour 2021. Par exemple, les conclusions de l'auto-évaluation portant sur le dispositif d'évaluation des incidences des projets de résolution et de décision sur les services de conférence ont été à l'origine de nouvelles améliorations du système gDoc 2.0 et des méthodes de travail, à savoir notamment le renvoi aux projets de résolution des sessions précédentes portant sur le même point de l'ordre du jour et l'extension de l'utilisation de gDoc 2.0 à tous les lieux d'affectation. Les conclusions de l'auto-évaluation portant sur les réunions non inscrites au

calendrier sans rapport avec les travaux des organes intergouvernementaux à New York ont guidé la mise en œuvre d'un mécanisme de recouvrement des coûts pour ces réunions.

2.23 Il est prévu de procéder aux évaluations et auto-évaluations ci-après en 2021 :

- a) Gestion des conférences (New York), sous-programme 3 : productivité de l'édition ;
- b) Gestion des conférences (Genève) et Gestion des conférences (Vienne), sous-programme 3 : utilisation de l'autorévision supervisée et son incidence sur la productivité ;
- c) Gestion des conférences (Nairobi), sous-programme 2 : efficacité de l'outil de calcul des coûts.

Programme de travail

Sous-programme 1

Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social

Objectif

2.24 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer l'efficacité et l'efficacités des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts, ainsi qu'aux conférences des Nations Unies.

Stratégie

- 2.25 Pour contribuer à l'efficacité et à l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts, ainsi qu'aux conférences des Nations Unies, le sous-programme fournira des services techniques de secrétariat et coordonnera l'appui fonctionnel destinés à l'Assemblée générale, au Bureau de l'Assemblée, à la Première Commission, à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), à la Deuxième Commission et à la Troisième Commission, ainsi qu'à divers organes subsidiaires et ad hoc de l'Assemblée ; au Conseil économique et social et à la plupart de ses organes subsidiaires et ad hoc ; au Conseil de tutelle ; aux conférences et réunions ad hoc et sessions extraordinaires des Nations Unies. Le travail qui sera effectué devrait faciliter le déroulement des réunions des organes intergouvernementaux. Parmi les résultats déjà obtenus, citons la tenue de plusieurs conférences des Nations Unies, du débat général de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session et de sept réunions de haut niveau pendant la semaine de haut niveau, notamment celles portant sur l'action climatique, la couverture sanitaire universelle, la couverture sanitaire durable, l'élimination des armes nucléaires, le financement du développement et les petits États insulaires en développement, qui ont vu l'adoption de documents finaux. En 2019, le sous-programme a également assuré le service du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices du Conseil économique et social ainsi que de la réunion ministérielle de trois jours du forum. Au cours de cette réunion, 47 pays ont présenté au forum leur examen national volontaire.
- 2.26 De plus, le sous-programme élargira le périmètre fonctionnel du portail e-deleGATE en automatisant et en dématérialisant plusieurs services essentiels pour les représentants, ce qui devrait permettre de rendre les services de secrétariat plus disponibles et plus accessibles pour les délégations et d'améliorer l'expérience utilisateur de celles-ci sur le portail. Parmi les résultats déjà obtenus, citons celui-ci : depuis la mise en service du portail e-deleGATE, tout représentant habilité peut, à tout moment et où qu'il se trouve, demander l'inscription d'un État Membre sur la liste des orateurs et oratrices, se porter coauteur d'un projet de résolution ou inviter d'autres États Membres à le faire ou faire enregistrer la liste des membres d'une délégation. Depuis 2018, les États Membres ont utilisé ce portail pour se porter coauteurs de nombreux projets de résolution (environ 300 projets chaque année) et les listes des orateurs et oratrices pour des centaines de réunions ont été préparées au moyen

du module eSpeakers. En améliorant les échanges d'informations sécurisés entre les représentants, en simplifiant et en accélérant l'accès des délégations aux services de secrétariat et en facilitant le traitement des opérations, on a contribué à l'efficacité des processus de prise de décision.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- 2.27 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir l'appui rapide et efficace à l'exécution des mandats relevant de la présidence de l'Assemblée générale, de la présidence du Conseil économique et social et de la présidence des autres organes auxquels le Département fournit des services, ainsi que des délégations et des organismes des Nations Unies en général (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été obtenu, comme le montre la satisfaction totale des présidents des organes dont le Département assure le service, ainsi que des autres parties intéressées, quant au soutien technique et à l'appui concernant les procédures et l'organisation que leur fournit le Département. Les membres des bureaux se sont également déclarés satisfaits de l'appui fourni par le sous-programme lors des séances publiques tenues pendant les sessions des organes concernés.

Exécution du programme en 2019 : l'élargissement du périmètre du portail e-deleGATE a amélioré la disponibilité et l'accessibilité de l'information pour les représentants

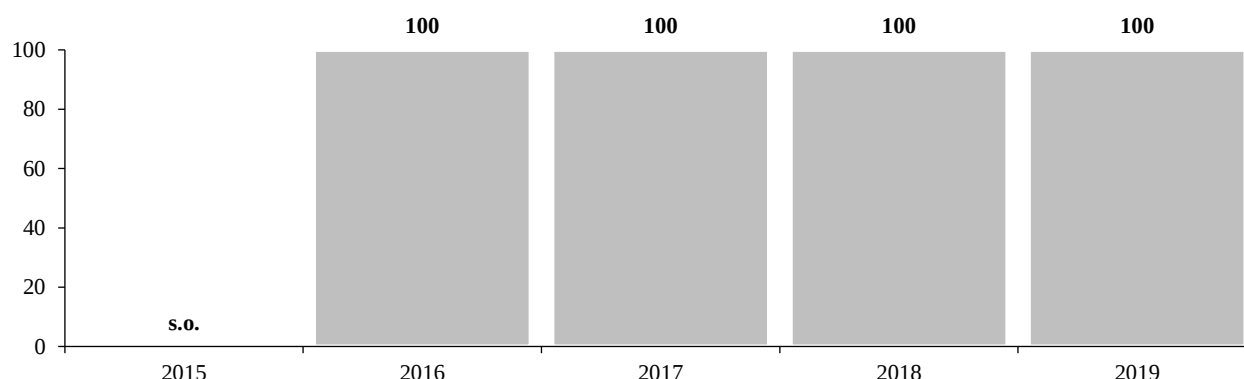
- 2.28 Le portail e-deleGATE a été créé dans le cadre d'un projet pilote en 2015 ; à l'origine, il ne donnait accès qu'à une seule fonctionnalité et n'était utilisé que pour une seule grande commission de l'Assemblée générale. En 2019, il était utilisé pour les séances de l'Assemblée générale réunie en plénière et toutes ses grandes commissions, le Conseil économique et social et certains organes subsidiaires. Les conférences des Nations Unies s'appuient également sur ce portail. En 2019, le sous-programme a continué de préserver et d'enrichir la mémoire institutionnelle du Département et de la mettre à profit dans le cadre des services techniques de secrétariat, portant notamment sur la procédure, qu'il fournit pour les délibérations de l'Assemblée générale, du Bureau de l'Assemblée, de la Première Commission, de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), de la Deuxième Commission et de la Troisième Commission, ainsi que de divers organes subsidiaires et ad hoc de l'Assemblée ; du Conseil économique et social et de la plupart de ses organes subsidiaires et ad hoc ; du Conseil de tutelle ; des conférences et réunions ad hoc et sessions extraordinaires des Nations Unies.
- 2.29 Dans le cadre du sous-programme, le périmètre des services proposés par le portail e-deleGATE a été élargi, ce qui a rendu ces services plus disponibles et plus accessibles pour les représentants. Depuis 2015, le portail e-deleGATE a en effet été enrichi de plusieurs fonctionnalités, notamment en 2019 par l'introduction de formulaires électroniques de déclaration d'intention de vote et par l'amélioration des fonctions de recherche mises à la disposition des membres du Bureau de l'Assemblée générale et des bureaux des grandes commissions ainsi que des membres du Conseil économique et social. Les membres d'autres organes ont également eu accès au portail pour leurs réunions.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 2.30 Le travail effectué a contribué à l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts, ainsi qu'aux conférences des Nations Unies, comme le montrent les retours positifs reçus de 100 % des délégations interrogées et des organes concernés. En attestent également les lettres reçues des membres d'organes subsidiaires, qui ont indiqué que l'utilisation du portail e-deleGATE leur avait été bénéfique et qu'elle s'était accompagnée de gains d'efficacité, puisque le portail permettait de se porter coauteur de projets de résolution en ligne, ainsi que de gains de transparence, le texte des projets de résolution étant rendu public à un stade très précoce des négociations.

Figure 2.I

Mesure des résultats : pourcentage de membres des bureaux se déclarant satisfaits des services fournis via le portail e-deleGATE



Abréviation : s.o. = sans objet.

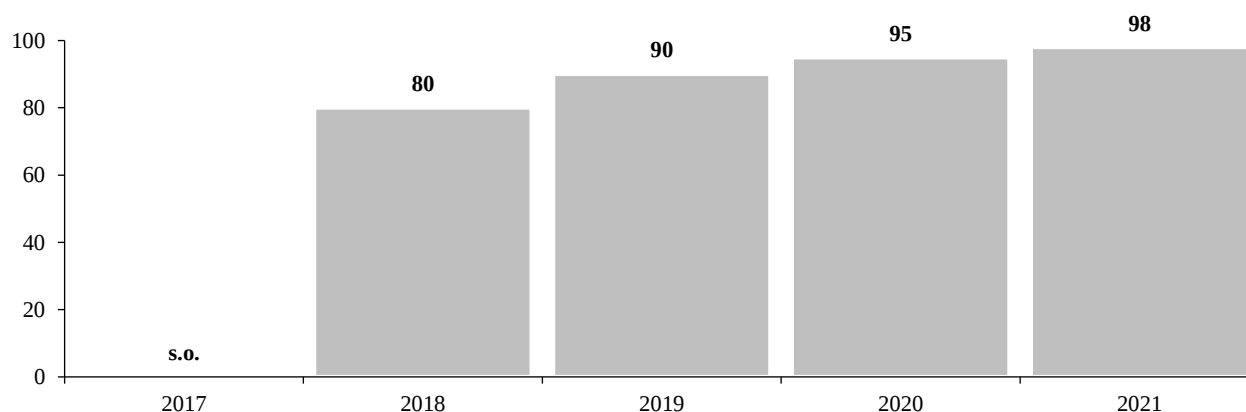
Résultats escomptés pour 2021

Résultat 1 : renforcer le multilatéralisme : des bases solides pour les nouveaux membres des bureaux (résultat déjà défini pour 2020)

- 2.31 Les travaux relatifs aux comptes rendus des réunions des organes intergouvernementaux se poursuivront, conformément au mandat qui a été défini, et on continuera de contribuer à assurer le bon déroulement des réunions dès le début du mandat des personnes élues, comme devrait le montrer la mesure des résultats ci-après qui a été fixée pour 2021. Une mesure supplétive est utilisée pour 2020 car, dans sa résolution [74/251](#), l'Assemblée générale a approuvé un texte explicatif pour les sous-programmes qui ne porte que sur les objectifs qu'elle a approuvés dans sa résolution [71/6](#) et sur les produits retenus pour 2020.

Figure 2.II

Mesure des résultats : pourcentage de retours positifs, tel que mesuré dans l'enquête menée auprès des personnes assurant la présidence et des membres de bureaux



Abréviation : s.o. = sans objet.

Résultat 2 : les délégations utilisent les nouveaux services proposés sur le portail e-deleGATE (nouveau résultat)

- 2.32 L'informatique offre la possibilité de partager et de recevoir rapidement des informations, ce qui contribue à renforcer l'efficacité et l'efficience. Par le passé, les États Membres ne pouvaient obtenir des informations et des services de la part du Secrétariat que pendant les horaires de travail normaux ; aujourd'hui, grâce à l'élargissement du périmètre du portail e-deleGATE, les informations sont disponibles en temps réel et la transparence est accrue.
- 2.33 Dans le cadre du sous-programme, les services proposés sur le portail e-deleGATE n'ont cessé de se développer et de se multiplier, passant d'un seul module pour une seule commission à de nombreux modules pour plus de 35 organes intergouvernementaux.

Situation interne et réponse

- 2.34 Pour le sous-programme, la situation est la suivante : il s'agit de multiplier les services proposés sur le portail e-deleGATE et de faire en sorte que les représentants aient facilement accès aux informations dont ils ont besoin pour participer aux réunions, tout en transférant les services existants de l'ancienne plateforme Lotus Notes à une nouvelle plateforme libre. En réponse, une fois le transfert achevé en 2020, les services en ligne requis seront maintenus et d'autres services et outils prescrits seront introduits sur un portail unique, sécurisé et facile à utiliser.

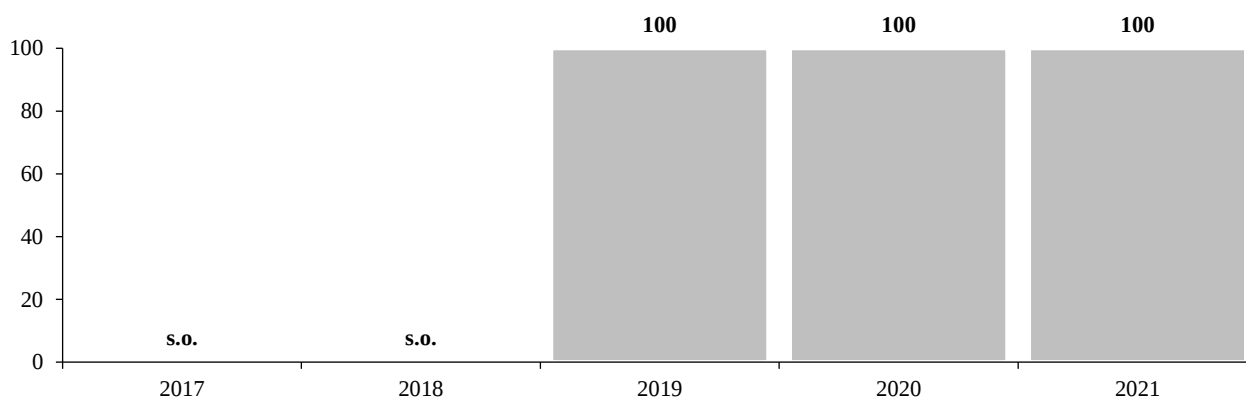
Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 2.35 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à l'efficience et à l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts, ainsi qu'aux conférences des Nations Unies, comme devrait le montrer le fait que les membres des bureaux continueront de donner des retours favorables dans les enquêtes et que les participants des réunions publiques se déclareront satisfaits.

Figure 2.III

Mesure des résultats : maintien de la proportion de membres du bureau et de représentants des États Membres se déclarant satisfaits

(En pourcentage)



Abréviation : s.o. = sans objet.

Produits

- 2.36 On trouvera dans le tableau 2.2 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 2.2

Sous-programme 1 : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	21	280	166	255
1. Documents de l'Assemblée générale et de ses organes subsidiaires	11	186	106	175
2. Documents du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires	10	84	56	75
3. Documents des conférences des Nations Unies	—	9	4	4
4. Documents du Conseil de tutelle	—	1	—	1
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	1 235	819	926	868
5. Séances de l'Assemblée générale réunie en plénière, du Bureau de l'Assemblée et du Groupe de travail spécial sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale	500	297	324	300
6. Conférences des Nations Unies	5	9	20	15
7. Séances de la Première Commission	40	28	35	33
8. Séances de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)	35	26	35	30
9. Séances de la Deuxième Commission	82	31	30	32
10. Séances de la Troisième Commission	80	54	60	58
11. Séances des autres organes subsidiaires de l'Assemblée générale	206	143	160	155
12. Séances du Conseil économique et social	100	51	75	60
13. Réunions du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisées sous les auspices du Conseil économique et social	20	15	20	20
14. Forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement	10	8	10	10
15. Réunions du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisées sous les auspices de l'Assemblée générale	—	3	—	—
16. Forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable	4	4	4	4
17. Séances des organes subsidiaires du Conseil économique et social	153	142	153	150
18. Séance plénière du Conseil de tutelle	—	1	—	1
B. Création et transfert de connaissances				
Publications (nombre de publications)	1	1	1	1
19. Guide à l'usage des délégations	1	1	1	1
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	—	—	8	—
20. Supports d'initiation et séances d'information destinés aux membres des nouveaux bureaux des organes intergouvernementaux	—	—	8	—

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
-----------------------------	---------------------------	---------------------------	---------------------------	---------------------------

C. Activités de fond

Bases de données et supports numériques : mise à jour et maintenance des portails en ligne tels que e-deleGATE qui sont utilisés par quelque 35 organes intergouvernementaux.

Gestion des conférences (New York)

Sous-programme 2

Planification et coordination des services de conférence

Objectif

- 2.37 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts de l'Organisation des Nations Unies.

Stratégie

- 2.38 Pour contribuer à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts de l'Organisation des Nations Unies, le sous-programme favorisera une utilisation optimale des capacités des services d'appui aux réunions et de documentation puisque la coordination se fera au niveau mondial : on suivra et évaluera les services de conférence fournis, on répondra aux besoins des utilisateurs dans tous les centres de conférence, on améliorera la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale et on mettra à profit la technologie. Le travail qui sera effectué devrait avoir les résultats suivants : les ressources disponibles seront mieux utilisées et les États Membres bénéficieront de services de conférence plus réactifs. Parmi les résultats déjà obtenus, citons un accès amélioré et facilité, via une plateforme unique, à toute la gamme des services de gestion des réunions. Ces progrès ont été permis par le lancement, en 2018, du portail One-Stop Shop, une application Web qui est l'interface client du système gMeets et qui constitue un guichet unique pour toutes les demandes de services de séance. Dans le cadre du sous-programme et grâce à une coordination renforcée entre les prestataires de services, tous les besoins dans ce domaine seront satisfaits. En outre, le portail One-Stop Shop permet aux clients de travailler en anglais et en français et met à leur disposition des informations générales et des estimations de coûts grâce auxquelles ils peuvent prendre des décisions en connaissance de cause. À la fin de l'année 2019, le portail One-Stop Shop avait été utilisé par toutes les missions permanentes de New York ainsi que par des fonds et programmes des Nations Unies, des institutions spécialisées du système des Nations Unies et des entités du Secrétariat basées à New York.
- 2.39 Dans le cadre du sous-programme, on continuera également de fournir des services de secrétariat, tant fonctionnels que techniques, aux organes intergouvernementaux, en particulier à la Cinquième Commission, au Comité des conférences et au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, afin de faciliter la prise de décisions en améliorant la communication et les interactions avec les États Membres, par exemple grâce à l'utilisation accrue du portail e-deleGATE, ce qui devrait contribuer au bon déroulement des délibérations et négociations. Parmi les résultats déjà obtenus, citons celui-ci : le portail e-deleGATE a été utilisé à l'appui des travaux du Comité des conférences à sa session de fond de septembre 2019. Toutes les communications et tous les documents de session ont été publiés par le Secrétariat sur le portail en temps utile, ce qui a facilité les délibérations et la prise de décisions éclairées.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- 2.40 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir la conduite efficace et rationnelle des réunions (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été obtenu, comme le montre l'application systématique de la règle de la gestion intégrée à l'échelle mondiale, chaque fois que possible, pour les conférences et réunions qui ne se sont pas tenues au siège de l'organe concerné.

Exécution du programme en 2019 : l'efficacité du système mondial de gestion des réunions est davantage appréciée

- 2.41 En 2019, le système gMeets a été reconfiguré et amélioré grâce à l'introduction de nouvelles fonctionnalités ; il est maintenant plus stable et plus agile, ce qui simplifie la planification du calendrier et l'organisation quotidienne des séances. Par l'intermédiaire du portail One-Stop Shop, qui est son interface client, il permet notamment aux États Membres et aux entités des Nations Unies de soumettre leurs demandes de services de séance via un guichet unique. Des sessions de formation en personne et à distance sur l'utilisation du système gMeets ont été périodiquement organisées dans le cadre du sous-programme pour les représentants des États Membres et des entités du système des Nations Unies. En conséquence, le système dispose d'une base d'utilisateurs plus large, est plus facile à utiliser et plus robuste et englobe tous les aspects et variables relatifs à la gestion des réunions, ce qui facilite grandement l'accès des États Membres aux services de conférence.
- 2.42 Par ailleurs, toutes les informations relatives aux conférences, réunions et manifestations passées, en cours ou à venir ainsi qu'aux ressources qui y sont affectées sont consignées dans le système gMeets, ce qui en fait un outil essentiel pour la mise en œuvre et le suivi du calendrier des conférences et réunions des Nations Unies ainsi que pour l'organisation quotidienne des séances. Le système gMeets permet également d'établir des rapports statistiques précis sur la gestion de la performance qui soient harmonisés au niveau mondial. Il est utilisé dans toutes les villes sièges (New York, Genève, Vienne et Nairobi) ainsi que dans quatre des cinq commissions régionales : la Commission économique pour l'Afrique, la Commission économique pour l'Europe, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique. D'autres entités du système des Nations Unies, notamment l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, utilisent également ce système.
- 2.43 Dans le cadre du sous-programme, des ressources ont été investies pour doter le système gMeets de fondations solides qui permettront de continuer de l'améliorer et de l'intégrer avec d'autres applications, notamment Umoja ; en conséquence, le système est devenu une solution de bout en bout qui joue un rôle central dans le renforcement de l'efficacité de la gestion des réunions au niveau mondial.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 2.44 Le travail effectué a contribué à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficience et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts de l'Organisation des Nations Unies, comme le montrent les échos favorables recueillis dans le cadre d'enquêtes ainsi que lors des sessions de formation mensuelles, dont il ressort que le système gMeets et son portail One-Stop Shop facilitent, pour les clients comme pour les prestataires de services, l'organisation et la planification de réunions ou de manifestations au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Dans une enquête en ligne réalisée auprès des États Membres en 2019, 96 % d'entre eux se sont déclarés globalement satisfaits du système gMeets tel qu'amélioré. D'autres clients ont donné des retours similaires sur l'utilité du système gMeets et du portail One-Stop Shop ainsi que sur la façon dont gMeets avait amélioré les procédures de réservation d'une salle de conférence et de demande de services de séance.

Tableau 2.3
Mesure des résultats

2015	2016	2017	2018	2019
s.o.	s.o.	s.o.	Lancement du portail One-Stop Shop	Échos favorables reçus des États Membres (taux de satisfaction de 96 %) concernant l'utilisation du système gMeets après sa refonte et du portail One-Stop Shop

Abréviation : s.o. = sans objet.

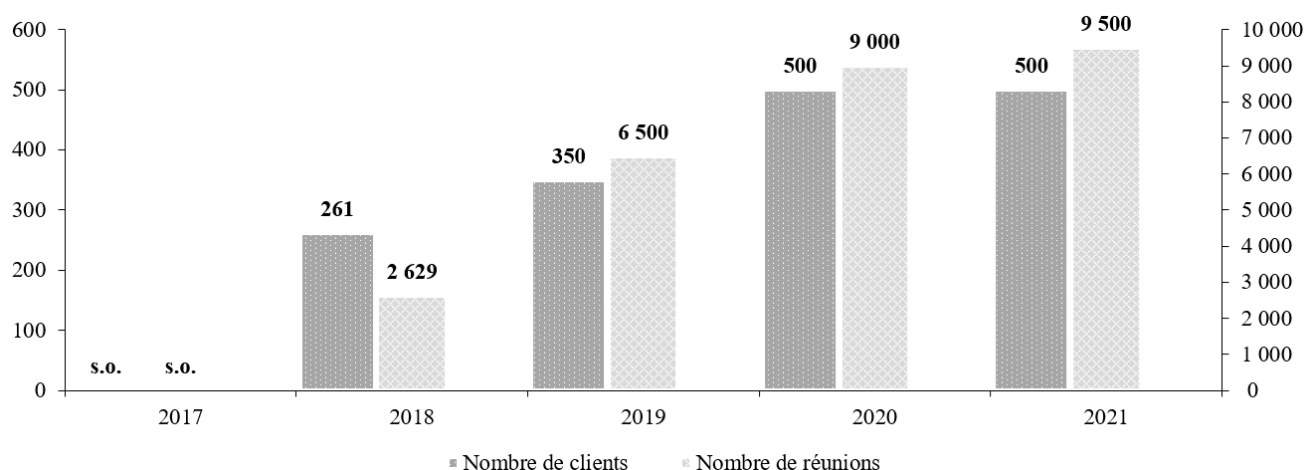
Résultats escomptés pour 2021

Résultat 1 : le portail One-Stop Shop – un ensemble de services pour les réunions et autres manifestations à la portée de la main des États Membres (résultat déjà défini pour 2020)

- 2.45 Les travaux relatifs à l'utilisation par les clients du portail One-Stop Shop pour demander des services de séance se poursuivront, conformément au mandat qui a été défini, et on s'efforcera d'améliorer l'expérience des utilisateurs, ce qui se traduira par une augmentation du nombre de réunions demandées par l'intermédiaire du portail, comme devrait le montrer la mesure des résultats ci-après qui a été fixée pour 2021. Une mesure supplétive est utilisée pour 2020 car, dans sa résolution [74/251](#), l'Assemblée générale a approuvé un texte explicatif pour les sous-programmes qui ne porte que sur les objectifs qu'elle a approuvés dans sa résolution [71/6](#) et sur les produits retenus pour 2020.

Figure 2.IV

Mesure des résultats : nombre de clients recourant au portail One-Stop Shop et de demandes de services de séance faites par ce biais



Abréviation : s.o. = sans objet.

Résultat 2 : amélioration de la disponibilité des documents multilingues pour les États Membres (nouveau résultat)

- 2.46 L'une des principales caractéristiques de la gestion des documents dans le Département est le système de créneaux pour la soumission des documents, qui fixe les délais à respecter. Ce système permet de mieux prévoir la charge de travail à venir, de faciliter la planification des capacités et ainsi de contribuer à la publication en temps voulu des documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts, en application de la résolution 47/202 de l'Assemblée générale. Le délai le plus courant est de 10 semaines avant le début de la session pour laquelle les documents sont demandés, ce qui laisse quatre semaines pour le traitement, de sorte que les documents sont publiés six semaines avant le début de la session.
- 2.47 Le système de créneaux pour la soumission des documents a été progressivement élargi ; il a été utilisé pour 60 % des documents en 2019, contre 45 % en 2016, ce qui a permis de mieux prévoir la charge de travail à venir, de faciliter la planification des capacités et ainsi de contribuer à la publication en temps voulu des documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts, en application de la résolution 47/202. Le plan du sous-programme pour 2021 est d'accroître encore le pourcentage de documents relevant du système des créneaux pour le porter à 65 % de la documentation totale, en améliorant la coordination avec les départements auteurs et en tirant parti des avantages attendus de gDoc 2.0. Comme la charge de travail sera plus facile à prévoir, l'utilisation des ressources sera optimisée de manière à publier en temps voulu des documents de qualité dans les six langues officielles de l'Organisation.
- 2.48 Dans le cadre du sous-programme, une collaboration étroite a été établie avec tous les départements auteurs en vue de la soumission des documents, qu'ils relèvent ou non du système des créneaux, et les services de traitement des documents ont été tenus informés de la charge de travail prévue et des dates de publication escomptées, l'objectif étant de mieux moduler les capacités de ces services en fonction de la charge de travail et d'obtenir un rapport coût-efficacité optimal.

Situation interne et réponse

- 2.49 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il s'agissait de fixer des délais de traduction et d'édition qui tiennent compte de la longueur croissante des documents de manière à publier ces documents en temps voulu, et de faire face au caractère imprévisible de la soumission ponctuelle de documents hautement prioritaires à traiter immédiatement ou rapidement.
- 2.50 En réponse, dans le cadre de ses activités de planification, le sous-programme tiendra compte de davantage de documents afin d'avoir plus de visibilité et de moduler en conséquence les capacités internes de traitement dans toutes les langues, l'objectif étant de publier les documents simultanément et dans les délais prescrits. Il maintiendra le contact avec les départements auteurs au sujet des prochaines échéances de soumission des documents afin de tirer le meilleur parti possible des capacités internes ; collaborera avec les départements auteurs pour s'assurer que les documents ne dépassent pas le nombre de mots convenu ; s'emploiera à collecter à l'avance autant d'informations que possible au sujet des documents soumis ponctuellement afin que le sous-programme 3 puisse prévoir des capacités de traitement suffisantes pour publier des documents de qualité en temps voulu.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

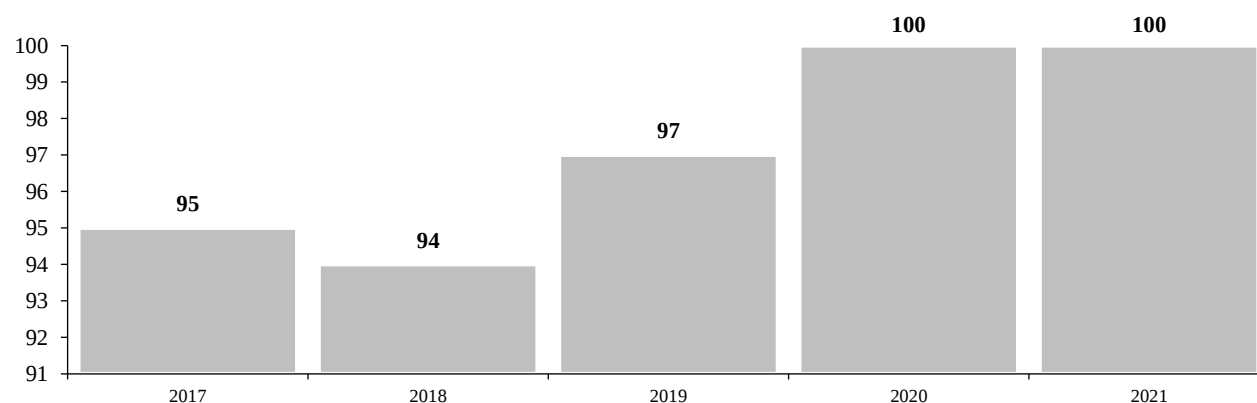
- 2.51 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts de l'Organisation des Nations Unies, comme devrait le montrer le fait que 100 % des documents seront mis à disposition en temps voulu et simultanément dans toutes les langues officielles, conformément au mandat relatif au multilinguisme. Comme les documents destinés aux organes délibérants seront publiés dans les délais prévus, les États Membres auront suffisamment de temps pour les examiner, ce qui facilitera les délibérations des organes intergouvernementaux. Le taux de respect des délais de publication des documents relevant du

système des créneaux était de 97 % en 2019, en tenant compte des documents dont la parution tardive avait fait l'objet de négociations avec les clients. Un respect systématique du principe de publication simultanée, qui atteste de l'égalité de traitement de toutes les langues officielles, permettra aux États Membres de participer et de contribuer utilement aux travaux des organes intergouvernementaux.

Figure 2.V

Mesure des résultats : mise à disposition simultanée et en temps voulu des documents

(En pourcentage)



Textes des organes délibérants définissant les mandats

2.52 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

47/202 Plan des conférences

Produits

2.53 On trouvera dans le tableau 2.4 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 2.4

Sous-programme 2 (New York) : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	11	11	10	11
1. Rapport du Comité des conférences	1	1	1	1
2. Rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences	1	1	1	1
3. Note du Secrétariat sur le calendrier des conférences et réunions	2	2	2	2
4. Documents destinés au Comité des conférences	7	7	6	7

Titre I Politique, direction et coordination d'ensemble

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	11	9	11	11
5. Réunions du Comité des conférences	11	9	11	11
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	13 300	12 552	13 300	12 700
6. Séances du Conseil de sécurité et de ses comités des sanctions et groupes de travail subsidiaires	830	694	830	750
7. Séances de l'Assemblée générale et de ses grandes commissions et organes subsidiaires	3 355	3 193	3 355	3 200
8. Séances du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et commissions techniques	775	660	775	750
9. Réunions des missions permanentes et missions d'observation auprès de l'ONU	3 530	3 125	3 530	3 130
10. Autres réunions	4 810	4 880	4 810	4 870
B. Création et transfert de connaissances				
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	251	251	251	251
11. <i>Journal des Nations Unies</i>	251	251	251	251
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : consultations avec les États Membres sur des questions ayant trait au Comité des conférences, notamment sur la composition du Comité et celle de son bureau ; séances d'information destinées aux membres du Comité des conférences.				
Bases de données et supports numériques : portail One-Stop Shop permettant aux États Membres de demander des services de séance et de conférence (12 700 réunions concernées en 2021).				
D. Activités de communication				
Plateformes numériques et contenus multimédias : site Web du <i>Journal des Nations Unies</i> (<i>Journal</i> quotidien fourni pendant 251 jours ouvrables).				

Sous-programme 3 Services de documentation

Objectif

- 2.54 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts, ainsi qu'aux conférences des Nations Unies.

Stratégie

- 2.55 Pour contribuer à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts, ainsi qu'aux conférences des Nations Unies, le sous-programme continuera de proposer des services de documentation multilingues, notamment des services de traduction, d'édition, de publication assistée par ordinateur et de correspondance, tout en améliorant la qualité et le respect des délais en tirant parti des possibilités qu'offre la technologie, en optimisant les flux de travail, en veillant à l'adéquation entre charge de travail et capacités et en développant les compétences du personnel grâce à la formation. Le travail qui sera effectué devrait avoir pour résultat de permettre que des documents de bonne qualité soient disponibles en temps voulu et publiés simultanément

dans les six langues officielles de l'Organisation, conformément aux mandats définis. Le sous-programme modernisera les profils d'emploi types du personnel linguistique pour que ceux-ci soient mieux adaptés au nouvel environnement technologique. Il renforcera également les mécanismes de gestion de la performance et de contrôle de la qualité, resserrera sa collaboration avec les universités et améliorera continuellement les méthodes de recrutement, notamment en organisant des concours à distance accessibles aux candidats et candidates de toutes les régions, dans le but de parvenir à une plus grande diversité géographique et d'atteindre la parité des genres. Le travail qui sera effectué devrait avoir pour résultat de maintenir la qualité et la tenue des délais de traitement des documents destinés aux réunions en permettant de faire en sorte que les services linguistiques disposent d'un personnel qualifié en nombre suffisant pour faire face à la charge de travail. Parmi les résultats déjà obtenus, citons la mise à disposition en temps voulu de documents distribués simultanément dans toutes les langues officielles et répondant aux normes de qualité de l'Organisation, qui a contribué au bon déroulement des réunions du système des Nations Unies. Ce résultat a été atteint par les moyens suivants : la modernisation des concours de recrutement de personnel linguistique, désormais organisés à distance, un projet qui a reçu le Prix du Secrétaire général pour l'innovation et a permis, moyennant de grandes campagnes de communication, d'accroître considérablement le nombre de candidats et candidates inscrit(e)s sur les listes de réserve et de candidatures aux concours, notamment de candidatures provenant d'Afrique et d'Amérique latine, ce qui a contribué au repérage de linguistes talentueux capables de produire des documents fiables ; le contrôle de la qualité de tous les documents traduits en externe, conformément aux mandats définis ; la conclusion de nouveaux accords avec des universités et le recours à la visioconférence pour les activités de relations extérieures ; l'amélioration de l'équilibre entre les genres.

- 2.56 Le sous-programme continuera de diriger des projets d'innovation mondiaux dans les domaines liés à la documentation, notamment les projets gText et gDoc 2.0, qui devraient permettre de fournir des services de la plus haute qualité aux États Membres, dans le respect des mandats relatifs au multilinguisme, des délais et des normes de qualité, et qui favoriseront la production de documents de l'ONU lisibles par machine. Parmi les résultats déjà obtenus, citons ceux-ci : l'accroissement de la productivité des éditeurs et des traducteurs et l'amélioration de la qualité de leur travail, grâce au développement d'eLUNa (electronic Languages of the United Nations), un outil de traduction assistée par ordinateur de pointe utilisé par le personnel interne et les collaborateurs externes des quatre principaux centres de conférence, des quatre commissions régionales et d'autres organisations internationales qui a permis au sous-programme de faire face à une charge de travail accrue et grâce à la mise en service des modules de prévision avancée et de publication de gDoc 2.0, une version améliorée d'un système mondial utilisé pour gérer le traitement de la documentation multilingue ainsi que les effectifs nécessaires à la publication de ces documents dans toutes les langues demandées. Ces résultats devraient déboucher sur une amélioration de la tenue des délais par les services de documentation.
- 2.57 Le sous-programme continuera également d'assurer la maintenance et l'enrichissement du portail UNTERM, ce qui devrait favoriser l'utilisation cohérente de la terminologie officielle dans les six langues par l'ensemble des services de l'Organisation. UNTERM est utilisé non seulement par le personnel linguistique et les autres membres du personnel de l'Organisation, mais aussi par les États Membres et le grand public. Parmi les résultats déjà obtenus, citons le lancement d'un portail mondial, disponible en ligne, pour la terminologie officielle, là où existaient auparavant des systèmes dispersés, ainsi que la consolidation et l'harmonisation des ressources terminologiques entre les entités, conformément aux mandats définis.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- 2.58 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir la prestation de services de conférence efficaces et d'un bon rapport coût-efficacité qui facilitent la tenue de débats multilingues, notamment de services de référencement, d'édition, de traduction, de rédaction de comptes rendus analytiques et de traitement de texte de première qualité pour les documents destinés aux organes délibérants et autres documents, dans le respect de l'égalité de traitement de toutes les langues officielles (voir le projet

de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été obtenu, comme le montrent la parution simultanée dans les six langues officielles de la totalité des documents produits par le sous-programme et la disponibilité de ces documents aussi bien sous forme imprimée que sous forme numérique.

Exécution du programme en 2019 : une plateforme terminologique véritablement mondiale

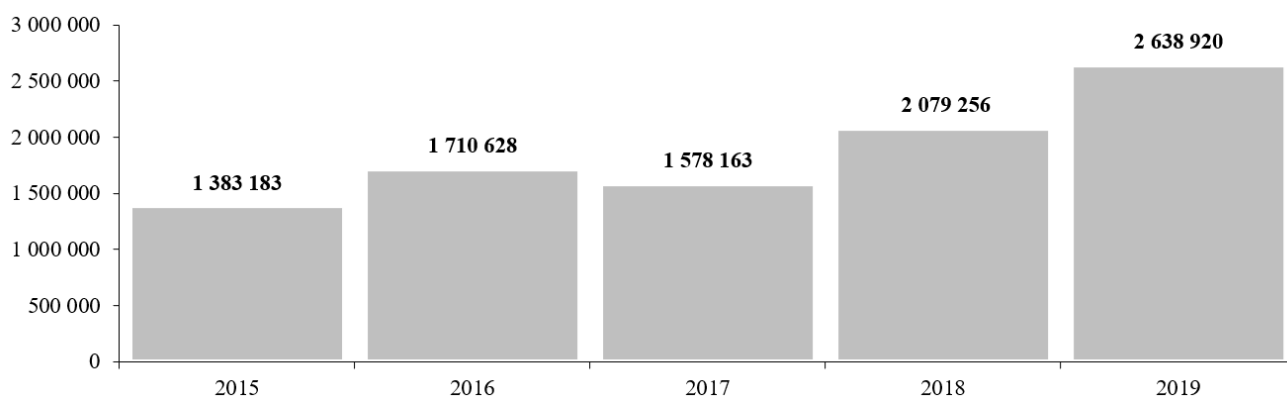
- 2.59 Tout au long de son histoire, l'Organisation a traité nombre de sujets complexes en constante évolution. Pour assurer la cohérence de la documentation et des délibérations fondées sur elle, il est essentiel d'utiliser systématiquement la terminologie officielle dans les six langues officielles, afin d'améliorer la compréhension et de favoriser une communication claire entre tous les acteurs des organes délibérants. À cette fin, les services linguistiques du Siège, les trois bureaux hors Siège et les commissions régionales ont créé des bases de données terminologiques individuelles qui ont été regroupées en 2017 dans le nouveau portail UNTERM (unterm.un.org). Toutefois, en raison de la technologie et des méthodes de travail qui étaient utilisées auparavant, les bases de données consolidées contenaient des doublons ou des variantes pour certains termes, ce qui créait une confusion quant à la version officielle.
- 2.60 En étroite collaboration avec toutes les autres entités participantes, le sous-programme a mené un projet ambitieux de suppression des doublons, une tâche envisagée à de nombreuses reprises auparavant mais que l'on estimait presque impossible à réaliser étant donné la taille de la plateforme UNTERM (plus de 500 000 fiches terminologiques). Néanmoins, grâce à des méthodes automatisées innovantes et à une collaboration rapprochée entre tous les centres de conférence et les commissions régionales, l'objectif a été atteint moyennant une très faible intervention humaine. Des dizaines de milliers de doublons ont été supprimés en 2019, ce qui a permis d'atteindre l'objectif d'harmonisation de la terminologie utilisée dans l'Organisation, comme l'avait demandé l'Assemblée générale, notamment, en dernier lieu, dans sa résolution 73/270. En outre, pour éviter la création de doublons ou d'entrées incohérentes à l'avenir, un flux de travail mondial a été mis en place, qui repose sur l'assignation de responsabilités claires aux différentes entités participantes compte tenu de leurs domaines de spécialité.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 2.61 Le travail effectué a contribué à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts, ainsi qu'aux conférences des Nations Unies, en témoignent les 2,6 millions de consultations de fiches UNTERM enregistrées. Un élément clé en a été la suppression de dizaines de milliers de doublons ou d'entrées terminologiques non pertinentes, ce qui a permis d'améliorer la qualité de la terminologie et de faire gagner du temps aux utilisateurs. Grâce à ce travail, les utilisateurs ont désormais accès à des centaines de milliers de fiches terminologiques multilingues fiables et cohérentes dans les six langues officielles, et le nombre de fiches consultées a presque doublé entre 2015 et 2019. En plus d'offrir des bénéfices aux utilisateurs externes, pour faciliter la tâche des éditeurs et des traducteurs, UNTERM est relié à eLUNA pour permettre la reconnaissance automatique de la terminologie officielle et un contrôle automatique de la qualité, ce qui garantit une meilleure qualité des documents produits par le sous-programme. Le sous-programme s'emploie à élargir la portée d'UNTERM en y incorporant la terminologie des entités du système des Nations Unies, comme l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, dont la base de données a été mise hors service, son contenu ayant été versé sur le portail en 2019. En 2020, d'autres entités, dont l'Organisation mondiale de la Santé, l'Organisation météorologique mondiale et l'Organisation maritime internationale, devraient faire basculer leurs bases de données sur UNTERM, et une nouvelle interface sera créée pour offrir des fonctionnalités supplémentaires et permettre aux utilisateurs d'effectuer des recherches ciblées, ce qui rapprochera le sous-programme de l'objectif visé, à savoir faire d'UNTERM le portail de référence pour tous les besoins terminologiques des Nations Unies, que ce soit ceux des délégations, du grand public ou du personnel

linguistique et autre. Le travail qui sera effectué dans le cadre du sous-programme devrait pour résultat de rendre UNTERM plus fiable, et de permettre aux utilisateurs d'accéder plus facilement à des informations de meilleure qualité, ce qui entraînera une augmentation du nombre de consultations d'UNTERM.

Figure 2.VI
Mesure des résultats : nombre de consultations de fiches UNTERM

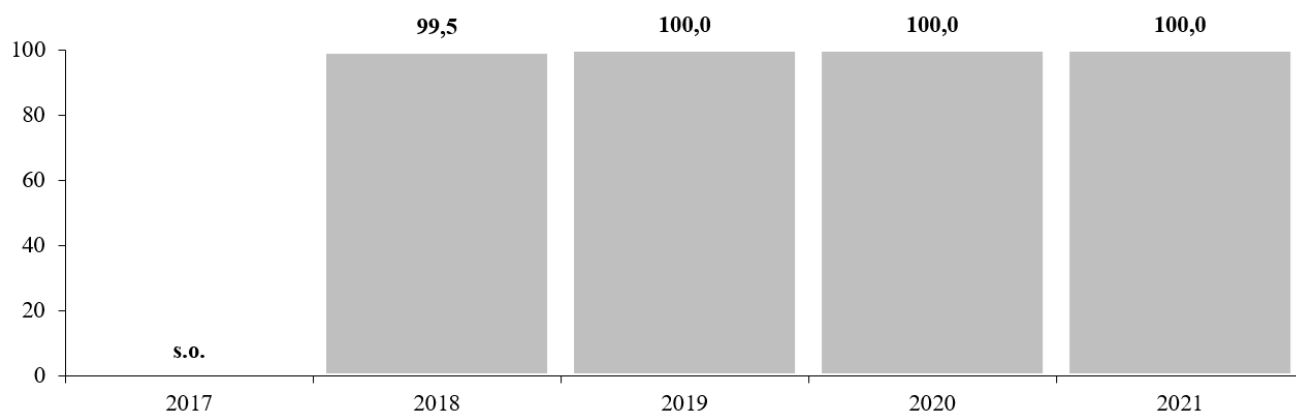


Résultats escomptés pour 2021

Résultat 1 : renouvellement constant des services de documentation (résultat déjà défini pour 2020)

- 2.62 Les travaux relatifs à la mise en œuvre de gDoc 2.0, le système permettant d'automatiser davantage le flux de traitement des documents, se poursuivront, conformément au mandat qui a été défini, de même que les efforts visant à faire en sorte que les documents soient disponibles dans les langues officielles en temps voulu, comme devrait le montrer la mesure des résultats ci-après qui a été fixée pour 2021. Une mesure supplétive est utilisée pour 2020 car, dans sa résolution [74/251](#), l'Assemblée générale a approuvé un texte explicatif pour les sous-programmes qui ne porte que sur les objectifs qu'elle a approuvés dans sa résolution [71/6](#) et sur les produits retenus pour 2020.

Figure 2.VII
Mesure des résultats : pourcentage de documents traités dans les délais impartis



Abréviation : s.o. = sans objet.

Résultat 2 : l'innovation est en marche dans les services de documentation avec la production de documents lisibles par machine (nouveau résultat)

- 2.63 Assurer en temps voulu la publication simultanée dans les six langues officielles de documents équivalant à environ 137 millions de mots par an en s'appuyant sur un effectif de plus de 500 linguistes nécessite non seulement de la coordination et du savoir-faire, mais aussi d'être disposé à exploiter la puissance de l'informatique pour améliorer constamment les services fournis. Ainsi, le sous-programme tirera pleinement parti des possibilités qu'offrent les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle pour mettre au point des services de documentation innovants qui permettront d'améliorer encore l'efficacité et l'efficacité des délibérations multilingues menées au sein de l'Organisation. À cette fin, il participe activement à une initiative du Comité de haut niveau sur la gestion visant à définir un format commun en vue de rendre la documentation de l'Organisation lisible par machine, sur la base de la norme XML (langage de balisage extensible) Akoma Ntoso développée par le Département des affaires économiques et sociales. En 2017, cette collaboration a abouti à l'adoption du cadre d'interopérabilité sémantique des Nations Unies pour les documents normatifs et la documentation destinée aux organes délibérants et à l'adaptation de la norme Akoma Ntoso aux besoins spécifiques du système des Nations Unies, ce qui permettra à l'Organisation de créer des documents XML de manière uniforme et intelligible, favorisant ainsi l'interopérabilité à l'échelle du système et ouvrant la voie à de futures possibilités de tirer parti des nouvelles technologies pour améliorer les services fournis.

Situation interne et réponse

- 2.64 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il s'agissait de sortir de « l'ère du papier », caractérisée par la production de documents destinés à être imprimés sur papier ou prenant la forme d'une représentation virtuelle d'un document papier, et d'étudier des moyens innovants de fournir des services de documentation plus modernes, en association avec d'autres organisations du système des Nations Unies et des partenaires internes, en particulier la Bibliothèque Dag Hammarskjöld. En réponse, dans le cadre du projet gText, le sous-programme intensifiera ses efforts en vue de produire automatiquement des documents lisibles par machine, de les enrichir de métadonnées supplémentaires et d'apporter des modifications au flux de traitement de la documentation afin de gagner en efficacité, en s'intéressant en premier au traitement des résolutions de l'Assemblée générale. Tirant parti de l'intelligence artificielle et des technologies de traitement du langage naturel, le sous-programme a déjà mis au point une application permettant, en un seul clic, de convertir automatiquement les résolutions de l'Assemblée générale au format défini par la norme Akoma Ntoso adaptée aux besoins du système des Nations Unies. L'application repère automatiquement les principaux éléments de la résolution et leur assigne une étiquette de façon à produire un document lisible par machine, tout en récupérant des informations qui ne sont pas contenues dans le document lui-même, comme par exemple les auteurs du projet, les relevés de vote et les documents connexes, ainsi que des informations concernant les objectifs de développement durable. Ces résolutions au contenu sémantique enrichi seront utilisées pour réunir automatiquement les informations nécessaires à la création des volumes de résolutions adoptées par l'Assemblée générale, qui jusqu'à présent étaient minutieusement compilés en copiant et collant des données provenant de différentes sources. La publication de ces volumes devrait s'en trouver accélérée. Cette démarche permettra non seulement de faciliter le suivi du cycle de vie des documents et des flux de traitement, de rendre les documents plus visibles, de rendre plus aisé l'établissement de liens entre eux et de garantir leur validité et leur conservation à long terme, mais offrira également des possibilités de mettre au point de nouvelles applications et de nouveaux services, en utilisant les documents XML comme matière première.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 2.65 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts, ainsi qu'aux conférences des Nations Unies, comme devrait le montrer la mise à disposition de la documentation officielle dans un format lisible par

machine, qui permettrait de fournir à l'avenir de nouveaux services de documentation propres à soutenir la modernisation de l'Organisation. En effet, lorsque les documents sont produits dans un format lisible par machine, de nouvelles applications peuvent être développées pour extraire des informations de ces documents. En outre, les documents de l'ONU produits dans ce format seraient caractérisés par une plus grande facilité de recherche, ce qui non seulement profiterait aux participants aux réunions et aux lecteurs, mais faciliterait également les recherches sur les travaux de l'Organisation. Cela améliorerait aussi la conservation à long terme des documents, ce qui profiterait aux générations futures, puisque ces documents lisibles par machine ne dépendraient pas d'une application du commerce.

Tableau 2.5
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
Adoption de la norme Akoma Ntoso adaptée aux besoins du système des Nations Unies pour la production de documents destinés aux organes délibérants lisibles par machine	Test de validation de la publication de résolutions de l'Assemblée générale dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso adaptée aux besoins du système des Nations Unies	Publication à titre d'essai de résolutions adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso adaptée aux besoins du système des Nations Unies	Publication de résolutions adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso adaptée aux besoins du système des Nations Unies	Publication de documents relevant d'autres catégories dans un format lisible par machine conforme à la norme Akoma Ntoso adaptée aux besoins du système des Nations Unies

Textes des organes délibérants définissant les mandats

2.66 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

Mandats définis par l'Assemblée générale

[A/520/Rev.18](#) Règlement intérieur de l'Assemblée générale (article 56)

Mandats définis par le Conseil économique et social

[E/5715/Rev.2](#) Règlement intérieur du Conseil économique et social (article 32)

Mandats définis par le Conseil de sécurité

96/Rev.7 Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité (article 41)

Produits

2.67 On trouvera dans le tableau 2.6 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 2.6

Sous-programme 3 (New York) : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	340	223	340	340
1. Comptes rendus analytiques des séances du Conseil de sécurité	20	18	20	20
2. Comptes rendus analytiques des séances de l'Assemblée générale	210	150	210	210
3. Comptes rendus analytiques des séances du Conseil économique et social	50	35	50	50
4. Comptes rendus analytiques d'autres réunions	60	20	60	60
Services de documentation pour les réunions (en milliers de mots)	136 800	133 775	136 800	136 800
5. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés au Conseil de sécurité	27 000	22 728	27 000	25 000
6. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à l'Assemblée générale	84 200	90 440	84 200	88 200
7. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés au Conseil économique et social	21 400	18 557	21 400	20 400
8. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur d'autres documents	4 200	2 050	4 200	3 200
C. Activités de fond				
Bases de données et supports numériques : mise à jour et maintenance de la base de données terminologique mondiale en ligne (UNTERM), qui comprend quelque 400 000 fiches.				
E. Activités d'appui				
Correspondance et services de documentation : services de documentation (édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents autres que ceux destinés aux organes délibérants) ; services de correspondance, notamment en ce qui concerne les notes verbales et la correspondance officielle que le Secrétaire général et les départements entretiennent avec les États Membres.				

Sous-programme 4
Services d'appui aux réunions et de publication

Objectif

- 2.68 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts, ainsi qu'aux conférences et réunions des Nations Unies.

Stratégie

- 2.69 Pour contribuer à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts, ainsi qu'aux conférences et réunions des Nations Unies, le sous-programme continuera de fournir des services d'appui aux réunions et de publication, notamment des services d'interprétation, de rédaction de procès-verbaux et de publication dans les langues officielles, ainsi que des services d'appui aux réunions pour les conférences et réunions qui se tiendront au Siège et hors Siège. Il

fournira les services qui relèvent de son mandat en exploitant les technologies modernes, telles que le traitement de la documentation assisté par ordinateur, les solutions de transcription simultanée des discours et la prestation de services et la participation à distance. Afin de maximiser l'utilisation de ses capacités internes et de son personnel temporaire, le sous-programme affinera ses méthodes et outils de planification des capacités et d'adaptation des capacités à la charge de travail. En outre, il continuera de mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de durabilité et d'accessibilité pour les services d'appui aux réunions et les services de publication, y compris l'application des normes internationales pertinentes et l'accélération de l'informatisation des opérations liées aux services de conférence de façon à les rendre à la fois durables et accessibles. Ces initiatives devraient permettre à l'Organisation d'utiliser les ressources d'appui aux réunions et de publication dont elle dispose à l'échelle mondiale de façon plus rationnelle, de faire en sorte que les délibérations se déroulent de façon plus inclusive et de réduire l'empreinte écologique de ses services. Parmi les résultats déjà obtenus, citons la fourniture de services durables et accessibles aux États Membres grâce à l'adoption de nouvelles technologies. Ces résultats ont été obtenus grâce au traitement, à la publication et à la distribution électroniques et assistés par ordinateur des documents, à une gestion économe en papier, au traitement hors site et à la prestation de services d'appui aux réunions et de publication accessibles. Malgré les baisses de ressources non négligeables qui se sont succédées, le niveau et le volume des services d'appui aux réunions et de documentation fournis ont continué d'augmenter.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- 2.70 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir la prestation dans toutes les langues officielles de services de première qualité d'interprétation, de rédaction de procès-verbaux de séance, de préparation de copie, de publication assistée par ordinateur, d'impression, de distribution et d'appui aux réunions, comme prescrit par l'Assemblée générale dans ses résolutions pertinentes (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été obtenu, comme le montre le fait que 451 procès-verbaux ont été publiés en 2019, alors que le total prévu pour l'exercice biennal 2018-2019 était de 860 (soit 430 par an).

Exécution du programme en 2019 : la disponibilité des actes officiels des réunions des organes de l'ONU est améliorée

- 2.71 Au fil des ans, la longueur cumulée des réunions du Conseil de sécurité et des réunions d'autres organes intergouvernementaux donnant lieu à l'établissement de procès-verbaux a considérablement augmenté. Dans le cas du Conseil de sécurité, elle a doublé au cours des 10 dernières années. De nombreux débats qui se tenaient auparavant à huis clos se déroulent maintenant dans le cadre de séances publiques et de réunions publiques d'information afin d'accroître l'ouverture et la transparence des délibérations du Conseil.
- 2.72 En 2018, le Conseil de sécurité s'est réuni pendant 481 heures, soit 69 heures (ou 17 %) de plus qu'en 2017, un record absolu. Il a consacré 288 heures aux réunions d'information, soit presque autant que pour les années 2010, 2011, 2012 et 2013 réunies. Soixante-dix pour cent de ces réunions d'information étaient publiques.
- 2.73 La durée moyenne des réunions d'information est passée de 62 minutes pour la période 2014-2015 à 103 minutes en 2018. Cet allongement de la durée des réunions s'est accompagné d'une accélération considérable de la cadence à laquelle les déclarations étaient prononcées. Le nombre total de mots prononcés a plus que triplé entre 2005 et 2018 (1,11 million contre 3,75 millions de mots) et, sur la même période, 67 % de mots supplémentaires ont été prononcés à la minute. L'allongement des réunions et l'augmentation du nombre de mots par minute se sont traduits par un alourdissement de la charge de travail du sous-programme en ce qui concerne l'établissement des procès-verbaux.

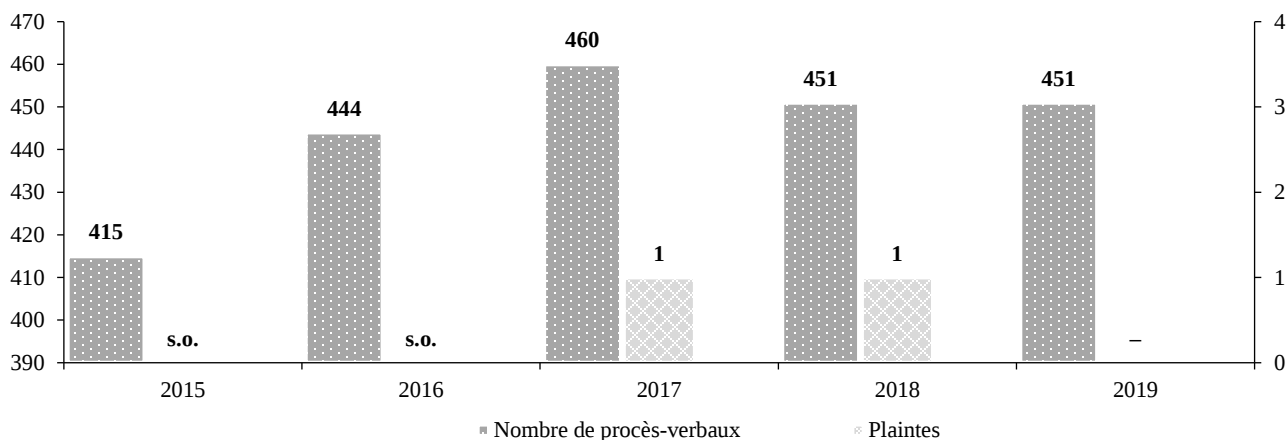
- 2.74 Le sous-programme doit relever des défis importants pour pouvoir produire les procès-verbaux dans les délais impartis et suivre le rythme de l'augmentation de la charge de travail mentionnée plus haut. Pour ce faire, il a procédé à des modifications progressives des méthodes de travail tout en continuant d'assurer, dans le respect des délais impartis, un service de qualité dans des conditions de pression constante en raison de la production quotidienne attendue. Le recours à la sous-traitance, une méthode de traitement plus efficace, a été mis en place, de même qu'une répartition plus équilibrée de l'utilisation de personnel temporaire sur l'année. La technologie de traduction assistée par ordinateur (eLUNa) a également commencé à être utilisée, et des solutions de transcription simultanée des discours ont été testées et partiellement mises en service. Ces initiatives ont également permis d'éponger l'arriéré de procès-verbaux qui s'accumule chaque année durant la partie principale de la session de l'Assemblée générale.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 2.75 Le travail effectué a contribué à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts, ainsi qu'aux conférences et réunions des Nations Unies, comme le montre le fait qu'aucune plainte n'a été reçue en 2019 en ce qui concerne la production de procès-verbaux. La figure 2.VIII indique le nombre de procès-verbaux publiés en anglais et le nombre de plaintes reçues, tandis que le tableau 2.7 indique le nombre de procès-verbaux publiés dans les six langues officielles. Un registre du nombre de plaintes reçues a été établi en 2017.

Figure 2.VIII

Mesure des résultats : nombre de procès-verbaux et de plaintes



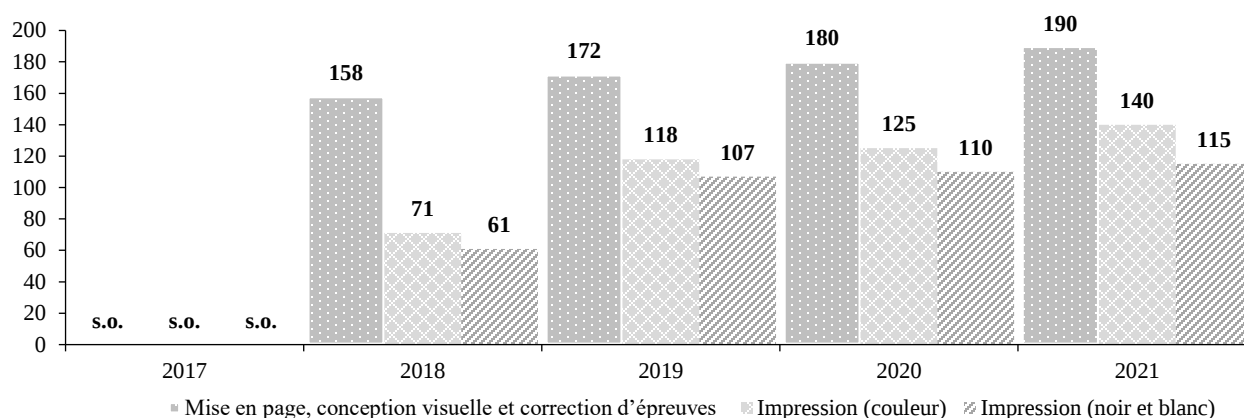
Abréviation : s.o. = sans objet.

Résultats escomptés pour 2021

Résultat 1 : coordination et souplesse des activités de publication (résultat déjà défini pour 2020)

- 2.76 Les travaux portant sur la rationalisation des activités de publication et la satisfaction de la demande de nouveaux services liés à la production de contenus numériques plus accessibles et plus respectueux de l'environnement se poursuivront, conformément au mandat qui a été défini, et les publications traitées seront plus nombreuses, plus accessibles et disponibles dans plusieurs formats, comme devrait le montrer la mesure des résultats ci-après qui a été fixée pour 2021. Une mesure supplétive est utilisée pour 2020 car, dans sa résolution 74/251, l'Assemblée générale a approuvé un texte explicatif pour les sous-programmes qui ne porte que sur les objectifs qu'elle a approuvés dans sa résolution 71/6 et sur les produits retenus pour 2020.

Figure 2.IX

Mesure des résultats : nombre de documents traités par la Division des réunions et des services de publication

Abréviation : s.o. = sans objet.

Résultat 2 : une plus large part de la demande de services d'interprétation est satisfaite (nouveau résultat)

- 2.77 Le sous-programme a pour mandat, entre autres, de fournir des services d'interprétation dans les six langues officielles aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts. Ces services touchent un public encore plus large grâce à la diffusion des réunions publiques sur le Web. Moyennant une coordination plus étroite avec le sous-programme 2, qui passe par la tenue de réunions hebdomadaires ainsi que de réunions quotidiennes supplémentaires, le Service d'interprétation s'efforce de mieux adapter, tout au long de l'année, les capacités d'interprétation au volume de réunions, lequel est fluctuant et connaît souvent de brusques variations. Avec le développement d'une version améliorée de l'application de gestion des services d'interprète (eAPG 2.0) en 2019 et 2020, le sous-programme se sera doté d'un ensemble d'outils sophistiqués qui l'aideront à utiliser pleinement les capacités d'interprétation en permettant d'effectuer un calcul plus précis des besoins en services d'interprétation, et donc de maximiser l'utilisation des capacités internes et d'évaluer la quantité exacte de personnel temporaire nécessaire lors des pics de demande.

Situation interne et réponse

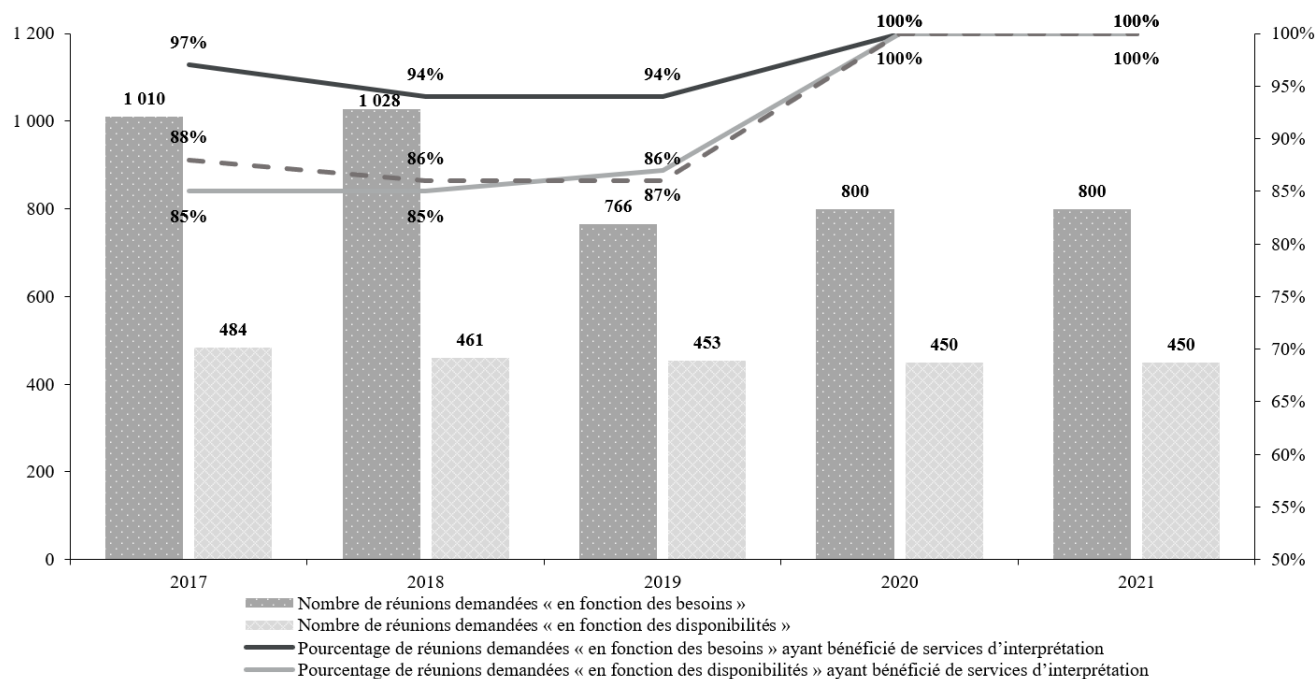
- 2.78 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il s'agissait de répondre efficacement aux besoins d'interprétation des États Membres et de satisfaire les exigences d'une diversité de clients au sein du système des Nations Unies dans tous les centres de conférence. L'ancien système de planification des ressources d'interprétation, eAPG, un outil indispensable, a été conçu en 2010. À l'époque, il était bien adapté aux besoins des différents utilisateurs à New York, Genève, Vienne et Nairobi. Néanmoins, avec le temps et malgré des améliorations partielles, il n'a pas pu suivre le rythme de l'évolution de la demande de services des organes intergouvernementaux et n'a pas bénéficié des progrès de la technologie. En 2018, il était devenu évident qu'un renouvellement complet du système était nécessaire pour que celui-ci donne les résultats attendus dans les différents lieux où il était utilisé. En réponse, le sous-programme tirera parti du système mis en place fin 2019, à savoir les fonctionnalités permettant une adéquation plus étroite entre les capacités et la demande et les améliorations apportées à l'outil de planification (eAPG 2.0), pour fournir des services d'interprétation de qualité de manière plus efficace. Des gains d'efficacité seront réalisés grâce à un calibrage plus précis des ressources internes à la lumière des projections annuelles concernant les réunions. La planification des besoins en ressources sera revue et ajustée chaque semaine, voire chaque jour, et affinée chaque matin et chaque après-midi.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 2.79 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts, ainsi qu'aux conférences et réunions des Nations Unies, comme devrait le montrer la prestation de services d'interprétation, au moyen des capacités disponibles, dans les réunions des organes dont les réunions sont inscrites au calendrier et la fourniture de services plus efficace aux États Membres, y compris pour les organes qui se réunissent selon les besoins, tels que le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale. Les ressources allouées ne cessant de diminuer, le nombre de réunions pouvant bénéficier d'un niveau de service conforme aux exigences ne pourra qu'être maintenu ou légèrement augmenté. Le travail qui sera effectué devrait également permettre aux interprètes de parvenir à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée grâce à une plus grande prévisibilité des affectations quotidiennes et hebdomadaires et de la planification des congés.

Figure 2.X

Mesure des résultats : utilisation des services d'interprétation et fourniture de services d'interprétation « en fonction des besoins » ou « en fonction des disponibilités » dans les réunions des organes intergouvernementaux et des organes d'experts



Textes des organes délibérants définissant les mandats

- 2.80 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

47/202

Plan des conférences

Produits

- 2.81 On trouvera dans le tableau 2.7 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 2.7

Sous-programme 4 (New York) : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	2 700	2 526	2 700	2 580
1. Procès-verbaux des séances de l'Assemblée générale	690	714	690	700
2. Procès-verbaux des séances du Conseil de sécurité	1 730	1 575	1 730	1 600
3. Procès-verbaux des séances de la Première Commission	200	198	200	200
4. Procès-verbaux des séances de la Commission du désarmement	36	6	36	36
5. Procès-verbaux des réunions du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	6	6	6	6
6. Procès-verbaux des réunions du Comité d'état-major	26	25	26	26
7. Procès-verbaux des sessions extraordinaires de l'Assemblée générale	6	—	6	6
8. Procès-verbaux des séances du Conseil de tutelle	6	2	6	6
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	13 300	12 552	13 300	12 700
Réunions avec services d'interprétation des entités suivantes :	2 985	2 831	2 985	2 850
9. Le Conseil de sécurité et ses comités des sanctions et groupes de travail subsidiaires	690	652	690	650
10. L'Assemblée générale et ses grandes commissions et organes subsidiaires	1 490	1 419	1 490	1 400
11. Le Conseil économique et social et ses organes subsidiaires et commissions techniques	300	257	300	300
12. Les missions permanentes et missions d'observation auprès de l'ONU	30	34	30	30
13. D'autres bénéficiaires	475	469	475	470
Réunions sans services d'interprétation des entités suivantes :	10 315	9 721	10 315	9 850
14. Le Conseil de sécurité et ses comités des sanctions et groupes de travail subsidiaires	140	42	140	100
15. L'Assemblée générale et ses grandes commissions et organes subsidiaires	1 865	1 774	1 865	1 800
16. Le Conseil économique et social et ses organes subsidiaires et commissions techniques	475	403	475	450
17. Les missions permanentes et missions d'observation auprès de l'ONU	3 500	3 091	3 500	3 100
18. D'autres bénéficiaires	4 335	4 411	4 335	4 400
E. Activités d'appui				
Correspondance et services de documentation : édition de publication et correction d'épreuves de documents officiels (environ 2 600 procès-verbaux par an) et d'autres documents dans toutes les langues officielles, en vue de leur diffusion sous forme imprimée et sous forme numérique ; impression, reliure et diffusion de documents destinés aux organes délibérants, de publications prescrites et d'autres documents sous forme imprimée ; diffusion de ces documents sous forme numérique.				

Gestion des conférences (Genève)

Sous-programme 2

Planification et coordination des services de conférence

Objectif

- 2.82 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts auxquels l'Office des Nations Unies à Genève fournit des services.

Stratégie

- 2.83 Pour contribuer à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts auxquels l'Office des Nations Unies à Genève fournit des services, le sous-programme favorisera une utilisation optimale des capacités des services d'appui aux réunions et de documentation puisque la coordination se fera au niveau mondial : les activités seront planifiées avec efficacité, les ressources seront bien gérées et une attention particulière et une réponse rapide seront apportées aux besoins des représentants et des participants aux réunions. Le travail qui sera effectué devrait avoir pour résultat d'améliorer et de simplifier les services de conférence proposés aux États Membres et aux organisateurs de conférences. Parmi les résultats déjà obtenus, citons l'inauguration au Palais des Nations d'un espace baptisé « Concordia », conçu spécialement pour les discussions politiques très sensibles et doté d'installations symétriques pour les parties aux négociations, qui s'est accompagnée d'une uniformisation et d'une rationalisation des services que l'Office propose aux délégations et aux médiateurs. La demande d'utilisation de cet espace s'est maintenue en 2019, notamment pour accueillir les réunions de la Commission constitutionnelle syrienne.
- 2.84 Le sous-programme s'emploiera également à atténuer les effets de la baisse des capacités et des autres contraintes que font peser les travaux de rénovation entrepris dans le cadre du plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève en veillant à disposer d'installations hors site supplémentaires et d'un bâtiment de conférence temporaire installé dans l'enceinte de l'Office, en améliorant ses outils d'appui à la gestion des réunions et en établissant des projections avancées de la charge de travail durant la période de rénovation, ce qui devrait permettre d'assurer la conduite de la totalité des réunions inscrites au calendrier en 2021.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- 2.85 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir la conduite efficace et rationnelle des réunions (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été obtenu, comme le montre le fait qu'aucun représentant d'État Membre auprès des organes intergouvernementaux ou membre des organes d'experts ne s'est plaint de la qualité des services de conférence.

Exécution du programme en 2019 : amélioration de l'expérience utilisateur des représentants faisant une demande de services de conférence

- 2.86 L'initiative « Gestion des conférences à l'ONUG – aujourd'hui et demain » a été lancée par la Division de la gestion des conférences dans le prolongement des efforts qui sont faits pour nouer des relations et engager un dialogue avec les clients et déterminer comment les grandes tendances constatées aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Organisation pourraient modifier les besoins

en matière d'appui aux conférences à l'avenir. Cette initiative, qui s'est déroulée de novembre 2018 à février 2019, consistait en quatre activités : une enquête auprès des clients envoyée à 43 entités, des entretiens spontanés et approfondis avec les clients et deux ateliers. Des retours d'expérience ont été recueillis auprès des clients, notamment des représentants des missions permanentes et des capitales, des organisateurs de conférences du Secrétariat et des représentants d'organisations non gouvernementales et d'autres acteurs de la société civile. Les échos ainsi reçus ont été très favorables dans l'ensemble, les clients estimant que la Division était réactive et centrée sur la recherche de solutions.

- 2.87 L'initiative a également permis de mettre en évidence l'évolution des besoins des clients ainsi que les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Les clients ont souligné la nécessité de disposer d'une orientation claire, de services souples et de lignes de communication simples. En 2019, quatre mesures ont été adoptées pour répondre à ces besoins. Premièrement, les coordonnées des prestataires de services sont désormais affichées dans chaque salle de réunion et distribuées à tous les organisateurs de réunions. Deuxièmement, une liste de pointage pour la planification des réunions a été mise au point pour guider les organisateurs de réunions. Troisièmement, en vue de promouvoir le perfectionnement continu de ses services, le sous-programme s'est aidé d'applications conviviales, peu coûteuses et interactives permettant aux participants aux réunions de donner un retour immédiat sur les services fournis. Enfin, un nouveau format a été testé pour les documents destinés aux organes délibérants, qui permet d'intégrer de nouvelles solutions technologiques et visuelles (couleur, hyperliens, infographie, etc.) en vue de rendre les documents plus attrayants, accessibles et interactifs.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 2.88 Le travail effectué a contribué à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts auxquels l'Office des Nations Unies à Genève fournit des services, comme le montrent l'amélioration et la simplification des services offerts aux États Membres et aux organisateurs de conférences. Les mesures qui ont été prises ont eu des bénéfices immédiats pour les clients, en faisant gagner du temps aux représentants, en simplifiant leurs échanges avec le Secrétariat, en leur donnant des indications plus claires sur la manière de bénéficier des services proposés, en leur offrant un cadre de réunion plus riche et en leur permettant de gagner en efficacité en se concentrant davantage sur les discussions de fond.

Tableau 2.8
Mesure des résultats

2015	2016	2017	2018	2019
• s.o.	• s.o.	• s.o.	• Des orientations et procédures fragmentées concernant la réservation de services de conférence et de services connexes sont reçues de la part de différents prestataires de services à l'Office des Nations Unies à Genève	• Des orientations unifiées et un interlocuteur unique sont définis pour tous les services nécessaires à l'organisation de manifestations • Des plateformes en ligne permettent de donner un retour instantané sur les services fournis

2015	2016	2017	2018	2019
			Des enquêtes sont occasionnellement menées pour obtenir des retours sur les services fournis	Une liste de coordonnées simple et claire est affichée dans chaque salle de conférence

Abréviation : s.o. = sans objet.

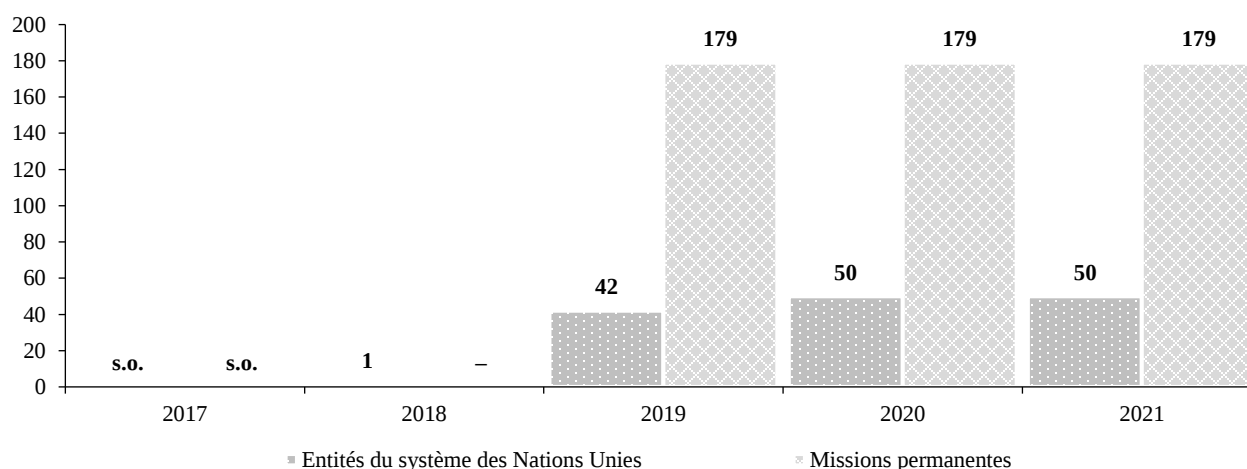
Résultats escomptés pour 2021

Résultat 1 : une planification financière plus simple, plus rapide et plus transparente des réunions des États Membres (résultat déjà défini pour 2020)

- 2.89 Les travaux relatifs à l'élargissement de la gamme d'outils adaptés aux besoins des clients se poursuivront, conformément au mandat qui a été défini, et une attention particulière sera accordée à l'amélioration de l'expérience utilisateur des clients qui font une demande de réunion ou de services de conférence, comme devrait le montrer la mesure des résultats ci-après qui a été fixée pour 2021. Une mesure supplétive est utilisée pour 2020 car, dans sa résolution [74/251](#), l'Assemblée générale a approuvé un texte explicatif pour les sous-programmes qui ne porte que sur les objectifs qu'elle a approuvés dans sa résolution [71/6](#) et sur les produits retenus pour 2020.

Figure 2.XI

Mesure des résultats : estimation du nombre de clients utilisant l'outil de calcul des dépenses extrabudgétaires



Abréviation : s.o. = sans objet.

Résultat 2 : exécution des mandats relatifs aux services de conférence et satisfaction des besoins des États Membres durant les travaux de rénovation du Palais des Nations menés dans le cadre du plan stratégique patrimonial (nouveau résultat)

- 2.90 L'Office des Nations Unies à Genève fournit des services à l'appui de 12 000 réunions par an, dont environ 10 000 se tiennent à Genève. À partir de mai 2020, les installations de conférence situées dans les bâtiments historiques du Palais des Nations feront l'objet de grands travaux de rénovation dans le cadre du plan stratégique patrimonial. De nombreuses salles de conférence seront indisponibles pendant de longues périodes entre 2020 et 2024. Les capacités d'accueil des salles de

réunion s'en trouveront fortement amputées – une diminution allant jusqu'à 40 % étant à prévoir pour l'essentiel de cette période –, alors que le nombre de réunions inscrites au calendrier – qui ne peuvent être facilement déplacées vers d'autres centres de conférence – ne devrait quant à lui pas diminuer.

Situation interne et réponse

- 2.91 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il s'agissait de planifier les services de conférence pour les réunions prescrites par les États Membres avec efficacité et efficience malgré des installations physiques réduites et des contraintes supplémentaires, telles que le bruit. En réponse, le sous-programme mènera sur plusieurs fronts une stratégie de continuité des opérations pour pallier les conditions difficiles qu'entraîneront les travaux de rénovation effectués dans le cadre du plan stratégique patrimonial. Premièrement, les données historiques d'utilisation des installations seront analysées en vue d'établir des projections de la charge de travail pour toute la durée des travaux. Depuis 2017, le sous-programme entretient des échanges réguliers avec les clients pour veiller à l'adéquation entre leurs besoins et les installations limitées dont il dispose. Deuxièmement, avec le soutien des autorités du pays hôte, il fera en sorte de disposer de plusieurs salles de réunion et créneaux horaires au Centre international de conférences Genève, situé tout près du Palais des Nations. Troisièmement, le sous-programme collaborera étroitement avec l'équipe de gestion du plan stratégique patrimonial afin de s'assurer qu'un bâtiment de conférence temporaire adapté aux besoins, d'une capacité totale de 600 places, soit mis en place dans l'enceinte du Palais des Nations et utilisable au printemps 2020. Enfin, le sous-programme s'emploie à améliorer ses outils d'appui à la gestion des réunions pour permettre aux organisateurs de manifestations d'établir et d'examiner différents cas de figure pour la programmation des réunions en ayant la possibilité de visualiser, pour chaque cas de figure, le volume de travail et les services disponibles. L'outil interactif proposé permettra d'étudier rapidement différentes formules de planification et leurs incidences sur le calendrier et les installations, et facilitera la planification interne tout en améliorant la communication avec les clients sur le sujet délicat des contraintes que les travaux prévus dans le cadre du plan stratégique patrimonial feront peser sur les ressources et les capacités.

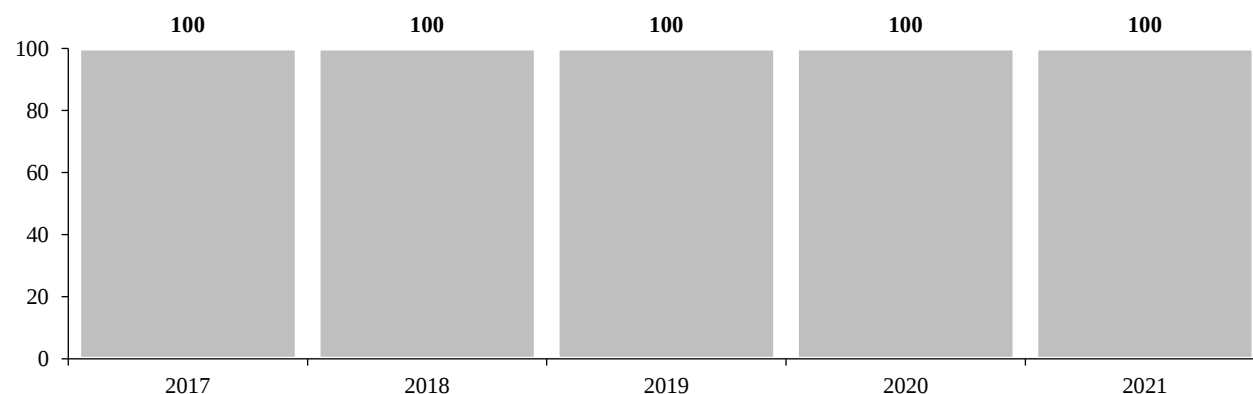
Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 2.92 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficience et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts auxquels l'Office des Nations Unies à Genève fournit des services, comme devraient le montrer la conduite de la totalité des réunions inscrites au calendrier à Genève, sans interruption, pendant les travaux de rénovation, ainsi que l'absence de plainte des organes et organismes clients.

Figure 2.XII

Mesure des résultats : prestation de services pour les réunions inscrites au calendrier

(En pourcentage)

**Textes des organes délibérants définissant les mandats**

2.93 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

174 (II)	Création d'une Commission du droit international	62/193 ; 66/201	Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
1166 (XII)	Assistance internationale en faveur des réfugiés relevant du mandat du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	66/134 ; 69/153 ; 71/171	Élargissement de la composition du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
1722 (XVI)	Question du désarmement		
S-10/2	Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale	68/1	Examen de l'application de la résolution 61/16 de l'Assemblée générale sur le renforcement du Conseil économique et social
34/83 L	Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire : Comité du désarmement	68/268	Renforcement et amélioration du fonctionnement de l'ensemble des organes conventionnels des droits de l'homme
48/189	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques		
60/184	Commerce international et développement	69/9 ; 71/11	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes
60/251	Conseil des droits de l'homme		

Mandats définis par la Conférence du désarmement

CD/8	Règlement intérieur de la Conférence du désarmement
------	---

Résolutions du Conseil économique et social

36 (IV)	Commission économique pour l'Europe	2006/38	Plan de travail pour la réforme de la Commission économique pour l'Europe et mandat révisé de la Commission
---------	-------------------------------------	---------	---

Produits

- 2.94 On trouvera dans le tableau 2.9 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 2.9

Sous-programme 2 (Genève) : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	12 000	12 371	11 900	11 900
1. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts sur les droits de l'homme, y compris le Conseil des droits de l'homme et les organes conventionnels	3 792	3 693	3 780	3 700
2. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts sur l'environnement, y compris la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	1 874	2 483	1 874	2 000
3. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts sur la coopération au service du développement, y compris la CNUCED et la Commission économique pour l'Europe	1 923	1 978	1 923	1 900
4. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts sur le désarmement, y compris la Conférence du désarmement	744	693	744	700
5. Autres réunions	3 667	3 524	3 579	3 600
B. Création et transfert de connaissances				
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	304	307	304	304
6. Calendrier annuel des conférences et des réunions à Genève	1	1	1	1
7. Master Final (programme quotidien des réunions des organes intergouvernementaux)	251	255	251	251
8. Programme hebdomadaire des réunions des organes intergouvernementaux	52	51	52	52
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : séances d'information à l'intention des missions permanentes.				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : célébration des journées des langues.				
Relations extérieures et relations avec les médias : conférences de presse et séances d'information publiques.				

Sous-programme 3 Services de documentation

Objectif

- 2.95 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité, l'efficacité et l'accessibilité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes

intergouvernementaux et les organes d'experts se réunissant à l'Office des Nations Unies à Genève et dans d'autres lieux auxquels le sous-programme fournit des services.

Stratégie

- 2.96 Pour contribuer à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité, l'efficacé et l'accessibilité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts se réunissant à l'Office des Nations Unies à Genève et dans d'autres lieux auxquels il fournit des services, le sous-programme continuera de proposer des services de documentation multilingues, notamment des services de traduction, d'édition, de publication assistée par ordinateur et de rédaction de comptes rendus analytiques de séance, tout en améliorant la qualité, le respect des délais et l'efficacité en optimisant les flux de travail, en veillant à l'adéquation entre charge de travail et capacités et en développant les compétences du personnel grâce à la formation. En outre, il appuiera pleinement les grands projets d'innovation menés à l'échelle mondiale par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, notamment gDoc 2.0 et gText, exploitera les possibilités qu'offrent les outils informatiques, notamment eLUNa, contribuera à l'enrichissement d'UNTERM et tiendra à jour son répertoire de documents de référence à l'intention des professionnels des langues internes et externes.
- 2.97 Le sous-programme modernisera les profils d'emploi types du personnel linguistique pour que ceux-ci soient mieux adaptés au nouvel environnement technologique, renforcera les mécanismes de gestion de la performance et de contrôle de la qualité, resserrera sa collaboration avec les universités et améliorera continuellement les méthodes de recrutement, et poursuivra la transition, décidée à l'échelle du Département, vers une structure en losange du tableau d'effectifs et un recours accru à l'autorévision, sans que cela ait d'incidences financières.
- 2.98 Le travail qui sera effectué devrait avoir pour résultat de permettre que des documents de bonne qualité soient disponibles dans les délais impartis et publiés simultanément dans les six langues officielles, conformément aux mandats définis. Parmi les résultats déjà obtenus, citons l'augmentation considérable du taux de tenue des délais de publication de la documentation, qui est passé de 40 % à 99 % au cours des cinq dernières années.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- 2.99 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir la prestation de services de conférence efficaces et d'un bon rapport coût-efficacité qui facilitent la tenue de débats multilingues et l'égalité de traitement de toutes les langues officielles (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été obtenu, comme le montrent la parution simultanée dans les six langues officielles de la totalité des documents produits par le sous-programme et la disponibilité de ces documents aussi bien sous forme imprimée que sous forme numérique.

Exécution du programme en 2019 : échos favorables reçus de la Commission du droit international concernant la qualité des services fournis

- 2.100 En 2019, le sous-programme a fait face à une augmentation considérable du volume de documents issus de la Commission du droit international par rapport à l'année précédente. Vu la nature technique de ces documents, les professionnels des langues devaient mener des recherches approfondies afin d'approfondir leur connaissance du sujet. Si le sous-programme ne s'était pas préparé à faire face à cette hausse, il n'aurait pas été capable de s'acquitter de sa tâche.
- 2.101 Au cours des dernières années, le sous-programme a renforcé sa coopération avec le Bureau des affaires juridiques et le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences au Siège afin d'être en mesure de fournir des documents fiables, complets et cohérents, dans lesquels est employée une terminologie correcte, et de publier ces documents dans les délais impartis.

- 2.102 Le sous-programme a mis en place une initiative de renforcement des capacités dans le cadre de laquelle les membres du personnel du Bureau des affaires juridiques ont fait profiter le personnel linguistique de leurs connaissances de fond dans le domaine du droit international, en s'intéressant en particulier à des questions telles que les crimes contre l'humanité, les normes impératives de droit international général (*jus cogens*), l'immunité de juridiction pénale étrangère des représentants de l'État et la succession d'États en matière de responsabilité de l'État. Les sept séances d'information organisées en 2019 ont attiré jusqu'à 70 participants issus du Service linguistique et du Service d'interprétation de Genève et de la Division de la documentation de New York et leur ont permis d'améliorer le service offert à la Commission lors de sa session de 2019.
- 2.103 Malgré la hausse du volume de travail généré par la Commission (234 300 mots, soit une augmentation de 39 %, pour l'édition, et 374 600 mots, soit une augmentation de 9 %, pour la traduction), les professionnels des langues relevant du sous-programme, forts de leur connaissance approfondie et élargie de questions juridiques délicates, ont accompli toutes les tâches d'édition, de traduction et de rédaction de comptes rendus analytiques dans les délais impartis, en respectant des normes de qualité très strictes. En outre, grâce au travail accompli, le sous-programme est désormais en mesure d'effectuer davantage de travaux liés à la Commission.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 2.104 Le travail effectué a contribué à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité, l'efficacité et l'accessibilité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts se réunissant à l'Office des Nations Unies à Genève et dans d'autres lieux auxquels le sous-programme fournit des services, comme le montrent la mise à disposition des documents dans les délais impartis et les retours positifs formulés par la Commission dans son rapport annuel à l'Assemblée générale (A/74/10, par. 304, 305 et 309), ainsi que la mise à disposition, dans les délais impartis, de documents fiables, complets et cohérents, dans lesquels est employée une terminologie correcte, qui resteront pour longtemps une ressource utile à la codification du droit international. La Commission a exprimé sa gratitude à tous les services intervenant dans la production des documents, à Genève comme à New York, pour les efforts réalisés en vue d'assurer un traitement rapide et efficace de ses documents, souvent dans des délais très serrés. Elle a souligné que le traitement rapide et efficace des documents était indispensable au bon déroulement de ses travaux.

Tableau 2.10
Mesure des résultats

2015	2016	2017	2018	2019
• s.o.	• Le traitement des documents de la Commission du droit international est retardé en raison de leur nature technique	• Les services de documentation sont fournis dans des délais plus courts grâce au lancement d'une collaboration avec le Bureau des affaires juridiques sur le thème de la codification du droit international	• Les services de documentation sont fournis dans des délais plus courts grâce au lancement d'une collaboration avec le Bureau des affaires juridiques sur le thème de la codification du droit international	• Les documents de la Commission sont mis à disposition dans les délais impartis malgré un accroissement du volume à traiter • Des échos et des commentaires favorables sont reçus de la part de la Commission

Abréviation : s.o. = sans objet.

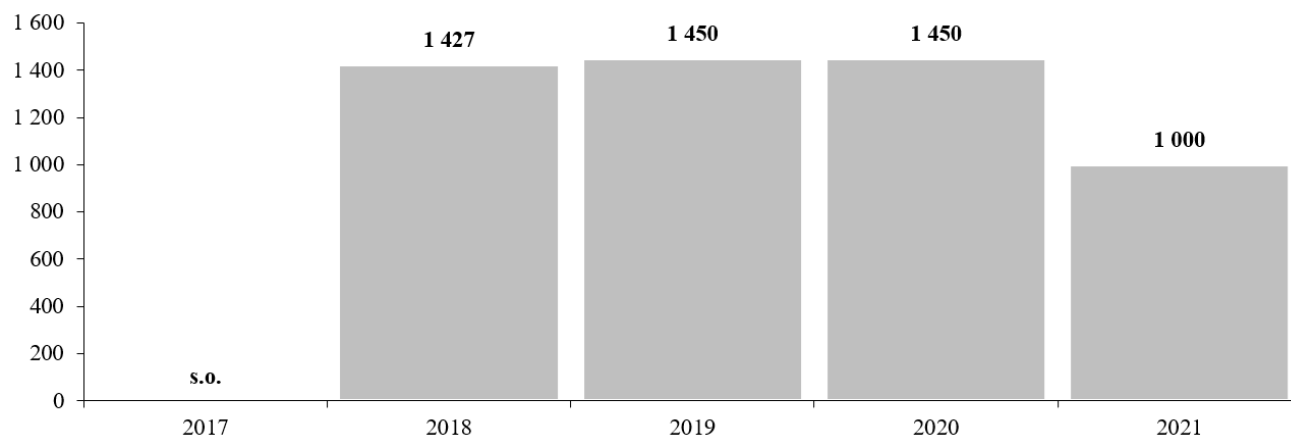
Résultats escomptés pour 2021

Résultat 1 : une terminologie évoluant au gré des besoins des parties prenantes (résultat déjà défini pour 2020)

- 2.105 Les travaux liés à l'harmonisation de la terminologie utilisée dans des domaines thématiques spécifiques abordés dans les documents de l'ONU se poursuivront, conformément au mandat qui a été défini, et le sous-programme facilitera le dialogue intergouvernemental multilingue et produira une documentation qui rendra fidèlement compte des principaux faits et thèmes nouveaux, comme devrait le montrer la mesure des résultats ci-après qui a été fixée pour 2021. Une mesure supplétive est utilisée pour 2020 car, dans sa résolution [74/251](#), l'Assemblée générale a approuvé un texte explicatif pour les sous-programmes qui ne porte que sur les objectifs qu'elle a approuvés dans sa résolution [71/6](#) et sur les produits retenus pour 2020.

Figure 2.XIII

Mesure des résultats : nombre d'entrées ajoutées à UNTERM



Abréviation : s.o. = sans objet.

Résultat 2 : des services de documentation spécialisés de qualité sont assurés dans les délais impartis malgré des exigences fluctuantes (nouveau résultat)

- 2.106 Pour assurer la production, dans les délais impartis d'une documentation de qualité, qui représente entre 70 et 80 millions de mots chaque année, en vue d'appuyer les délibérations multilingues portant sur des sujets complexes en constante évolution tenues à l'Office des Nations Unies à Genève, une grande souplesse et de bonnes capacités de modulation des ressources s'imposent.

Situation interne et réponse

- 2.107 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il s'agissait à la fois de planifier et d'assurer une capacité de production hautement qualifiée dotée des connaissances spécialisées nécessaires et adaptée à la charge de travail, laquelle peut aller de 5 à 9 millions de mots par mois, pour un total de 70 à 80 millions de mots par an. Une large part de cette variation tient à des publications phares techniques et spécialisées, aux documents destinés à des réunions très techniques d'organes d'experts de la Commission économique pour l'Europe et à certaines catégories de documents soumis par les États Membres, qui ne sont pas soumis à un nombre limite de mots. En outre, la réforme de plusieurs organes d'experts en 2015 a entraîné une baisse du volume global des documents à traiter, mais a rendu plus complexe le traitement de cette documentation dans les délais impartis. Qui plus est, la composition des organes, et donc les combinaisons linguistiques requises pour le traitement de la documentation, change régulièrement.

- 2.108 En réponse, le sous-programme mènera une stratégie sur plusieurs fronts afin de garantir une prestation fiable de services de documentation de qualité dans les délais impartis. Premièrement, tout en tenant compte des spécificités de chaque combinaison linguistique et en assurant des conditions de travail égales, les sections de traduction augmentent progressivement leur taux d'autorévision en reproduisant la structure en losange du tableau d'effectifs mise en place au Siège en 2018 et 2019. Deuxièmement, afin de disposer d'un personnel souple et polyvalent, le sous-programme investit dans la formation du personnel et entretient un vaste vivier de professionnels de réserve qui connaissent parfaitement les sujets traités ainsi que la panoplie d'outils numériques du Département (eLUNa, UNTERM et gDoc). Enfin, le sous-programme s'efforce d'enrichir ses outils de planification de la documentation afin d'être capable, sur la base d'une analyse des tendances observées par le passé, non seulement de prévoir le volume des documents mais également d'assurer une parfaite adéquation entre les types de documents à traiter et les connaissances spécialisées des membres de son personnel, compte tenu des documents que ceux-ci ont déjà été amenés à traduire.

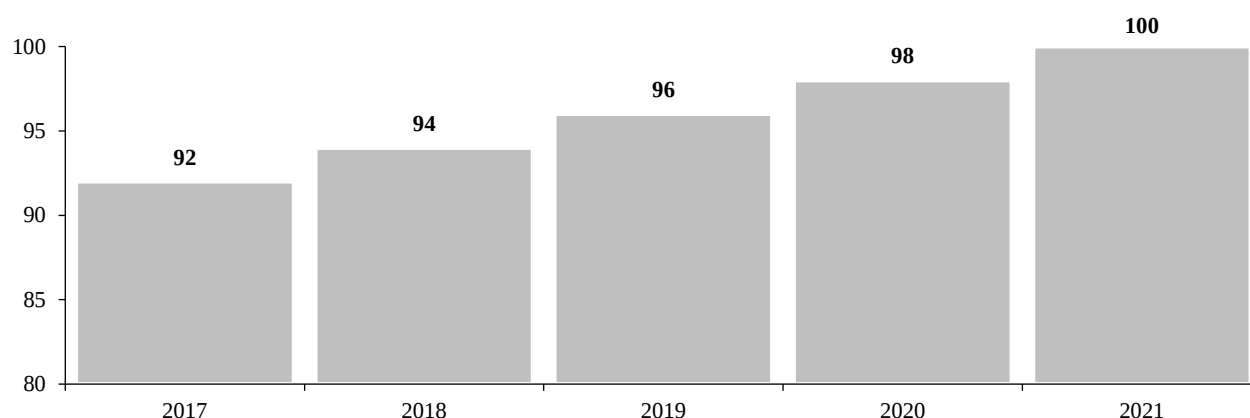
Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 2.109 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité, l'efficacité et l'accessibilité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts se réunissant à l'Office des Nations Unies à Genève et dans d'autres lieux auxquels le sous-programme fournit des services, comme devrait le montrer la reconnaissance, d'ici à la fin 2021, de la capacité du sous-programme à fournir, dans le respect des délais impartis, des services de documentation de qualité dans les six langues officielles (à savoir sa capacité à produire des documents fiables, complets, cohérents et dans lesquels est employée une terminologie correcte), ce que devrait mettre en évidence l'enquête annuelle de satisfaction des clients.

Figure 2.XIV

Mesure des résultats : taux de satisfaction des clients quant à la qualité linguistique des documents

(En pourcentage)



Textes des organes délibérants définissant les mandats

- 2.110 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

174 (II)	Création d'une Commission du droit international	Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
1166 (XII)	Assistance internationale en faveur des réfugiés relevant du mandat du	1722 (XVI) Question du désarmement

Titre I		Politique, direction et coordination d'ensemble	
S-10/2	Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale		sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
34/83 L	Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire : Comité du désarmement	66/134 ; 69/153 ; 71/171	Élargissement de la composition du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
48/189	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	68/1	Examen de l'application de la résolution 61/16 de l'Assemblée générale sur le renforcement du Conseil économique et social
60/184	Commerce international et développement		
60/251	Conseil des droits de l'homme	68/268	Renforcement et amélioration du fonctionnement de l'ensemble des organes conventionnels des droits de l'homme
62/193 ; 66/201	Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la	69/9 ; 71/11	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes

Mandats définis par la Conférence du désarmement

CD/8	Règlement intérieur de la Conférence du désarmement
------	---

Résolutions du Conseil économique et social

36 (IV)	Commission économique pour l'Europe	2006/38	Plan de travail pour la réforme de la Commission économique pour l'Europe et mandat révisé de la Commission
---------	-------------------------------------	---------	---

Produits

- 2.111 On trouvera dans le tableau 2.11 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 2.11

Sous-programme 3 (Genève) : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	550	567	550	550
1. Comptes rendus analytiques des réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts sur les droits de l'homme	490	495	490	490
2. Comptes rendus analytiques des réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts sur les questions juridiques	35	55	35	35
3. Comptes rendus analytiques d'autres réunions	25	17	25	25
Services de documentation pour les réunions (en milliers de mots)	72 500	79 445	72 500	77 000
4. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts chargés de la question des droits de l'homme, y compris le Conseil des droits de l'homme et les organes conventionnels	41 605	47 080	41 605	46 100

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
5. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts chargés de la question de la coopération au service du développement, y compris la CNUCED et la Commission économique pour l'Europe	15 966	13 158	15 966	16 000
6. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts chargés des questions juridiques, y compris la Commission du droit international	4 842	4 821	4 842	4 800
7. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts chargés de la question du désarmement, y compris la Conférence du désarmement	3 494	3 120	3 494	3 500
8. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts chargés de la question de l'environnement, y compris la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	2 346	3 667	2 346	2 300
9. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à d'autres organes intergouvernementaux et organes d'experts	4 247	7 599	4 247	4 300
C. Activités de fond				
Bases de données et supports numériques : mise à jour et maintenance de la base de données terminologique mondiale (UNTERM), avec la création d'un millier de nouvelles fiches par l'Office des Nations Unies à Genève.				
E. Activités d'appui				
Correspondance et services de documentation : services de documentation (édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents autres que ceux destinés aux organes délibérants) ; édition de publication et correction d'épreuves pour les publications prescrites ; édition de documents équivalent à environ 3 millions de mots pour la Commission du droit international.				

Sous-programme 4 Services d'appui aux réunions et de publication

Objectif

- 2.112 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité, l'efficacité et l'accessibilité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts se réunissant à l'Office des Nations Unies à Genève et dans d'autres lieux.

Stratégie

- 2.113 Pour contribuer à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité, l'efficacité et l'accessibilité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts se réunissant à l'Office des Nations Unies à Genève et dans d'autres lieux, le sous-programme continuera de fournir des services d'appui aux réunions et de publication, notamment des services d'interprétation, de rédaction de procès-verbaux et de publication dans les langues officielles, ainsi que des services d'appui aux réunions pour les conférences et réunions qui se tiendront à l'Office des Nations Unies à Genève et dans d'autre lieux. Il élargira également sa

gamme de services de façon à rendre les réunions et publications plus accessibles en utilisant des ressources spécialisées, telles que des solutions de transcription simultanée des discours, des outils permettant d'automatiser la vérification du respect des normes et l'évaluation de l'accessibilité, et des dispositifs de vérification des couleurs pour les publications en ligne. Le travail qui sera effectué devrait avoir le résultat suivant : les participants aux réunions et les utilisateurs finaux des services de publication bénéficieront d'un accès facilité, ce qui permettra d'accroître autant que possible leur participation au processus intergouvernemental. Parmi les résultats déjà obtenus, citons la mise en œuvre concluante du projet pilote de transcription simultanée des discours pour certaines réunions d'organes ayant leur siège à Genève, tels que le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le Bureau des affaires de désarmement et la CNUCED, ainsi que la mise en ligne d'une version accessible du rapport annuel de l'Office des Nations Unies à Genève. Des échos positifs ont été reçus de la part des représentants qui ont utilisé le nouveau service d'assistance concernant la documentation mis en place au comptoir de distribution principal du Palais des Nations et qui peuvent désormais trouver facilement des versions numériques de documents anciens ou récents, sur lesquels ils peuvent s'appuyer lorsqu'ils participent aux réunions. La plus grande importance accordée aux publications multimédias a également permis d'élargir l'audience et l'attrait des publications, des sites Web et d'autres produits d'information à l'intention des représentants.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- 2.114 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir la fourniture dans toutes les langues officielles de services de première qualité d'interprétation, de publication, d'impression, de distribution et d'appui aux réunions, comme prescrit par l'Assemblée générale dans ses résolutions pertinentes (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été obtenu, comme le montre la distribution de tous les documents produits sous forme électronique, simultanément dans les six langues officielles.

Exécution du programme en 2019 : de meilleurs services d'interprétation à la disposition des rapporteurs spéciaux et des experts indépendants en mission sur le terrain

- 2.115 En 2019, en plus d'assurer le service de quelque 3 000 réunions intergouvernementales à Genève et dans d'autres lieux, le sous-programme a affecté 25 interprètes à des missions de rapporteurs spéciaux et de commissions d'enquête prescrites par le Conseil des droits de l'homme. À titre d'exemple, des interprètes de l'ONU ont accompagné le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement et la Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste lors de certaines de leurs visites de pays. Les interprètes sont habitués à travailler en cabine et à assurer l'interprétation simultanée des réunions intergouvernementales et autres. La plupart d'entre eux n'ont toutefois pas reçu de formation visant à les préparer aux missions humanitaires et aux missions relatives aux droits humains menées sur le terrain, alors qu'ils doivent parfois travailler dans des situations instables et interpréter des récits personnels difficiles de victimes de violations des droits humains. Pour combler cette lacune et dans le cadre d'une collaboration établie de longue date avec l'Université de Genève, le sous-programme a élaboré et mis en place un programme de formation en 2019. Organisé en janvier 2019 à la Faculté de traduction et d'interprétation de l'université, le cours a consisté en des présentations d'experts de renom sur une série de sujets, notamment les considérations éthiques, les questions de sécurité, les aspects juridiques et administratifs des missions sur le terrain et le soutien psychologique, ainsi qu'en des études de cas et des jeux de rôle. Il a réuni des universitaires, des professionnels du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et du Comité international de la Croix-Rouge qui travaillent sur le terrain, des agents de sécurité et des spécialistes des ressources humaines de l'Office des Nations Unies à Genève, ainsi que des interprètes. Ces derniers ont estimé que le cours était très utile et qu'il leur avait permis de mieux aider les rapporteurs spéciaux et autres experts chargés par les États Membres d'établir des

rapports et de formuler des avis sur des questions relatives aux droits humains, par thème ou pour des pays particuliers.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 2.116 Le travail effectué a contribué à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité, l'efficacité et l'accessibilité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts se réunissant à l'Office des Nations Unies à Genève et dans d'autres lieux, comme le montrent les échos favorables des rapporteurs spéciaux et des commissions d'enquête au sujet des services d'interprétation. Un soutien accru et de meilleurs services d'interprétation ont été apportés aux rapporteurs spéciaux et aux experts indépendants à la suite de la formation spécialisée dispensée aux interprètes. À l'issue d'une mission menée récemment, le professionnalisme des interprètes a été salué dans les échos reçus, selon lesquels sans la flexibilité, le soutien et l'engagement des interprètes dans la tâche difficile que devait accomplir la délégation, celle-ci n'aurait pu mener à bien sa visite.

Tableau 2.12
Mesure des résultats

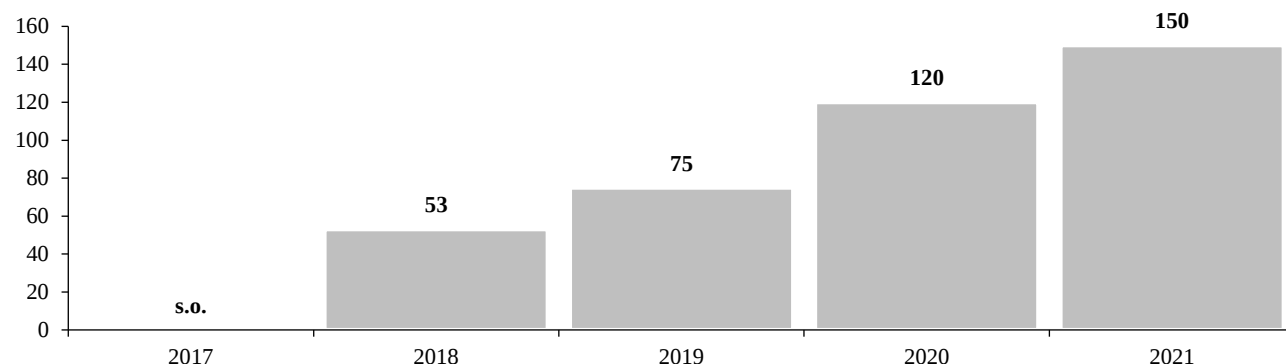
2015	2016	2017	2018	2019
D'après les résultats d'une évaluation, les interprètes sont peu préparés aux missions humanitaires et aux missions relatives aux droits humains menées sur le terrain	D'après les résultats d'une évaluation, les interprètes sont peu préparés aux missions humanitaires et aux missions relatives aux droits humains menées sur le terrain	D'après les résultats d'une évaluation, les interprètes sont peu préparés aux missions humanitaires et aux missions relatives aux droits humains menées sur le terrain	D'après les résultats d'une évaluation, les interprètes sont peu préparés aux missions humanitaires et aux missions relatives aux droits humains menées sur le terrain	Des échos favorables et des remerciements sont reçus au sujet des services d'interprétation fournis aux rapporteurs spéciaux et aux experts indépendants

Résultats escomptés pour 2021

Résultat 1 : assurer une distribution plus efficace des documents pour proposer de nouveaux services aux représentants (résultat déjà défini pour 2020)

- 2.117 Les travaux touchant à la modernisation des documents et publications des Nations Unies se poursuivront, conformément au mandat qui a été défini, et l'accès des représentants aux publications des Nations Unies et à des services adaptés à leurs besoins sera amélioré, comme devrait le montrer la mesure des résultats ci-après qui a été fixée pour 2021. Une mesure supplétive est utilisée pour 2020 car, dans sa résolution [74/251](#), l'Assemblée générale a approuvé un texte explicatif pour les sous-programmes qui ne porte que sur les objectifs qu'elle a approuvés dans sa résolution [71/6](#) et sur les produits retenus pour 2020.

Figure 2.XV

Mesure des résultats : nombre de produits multimédias créés grâce au recentrage des ressources

Abréviation : s.o. = sans objet.

**Résultat 2 : un plus grand nombre de publications accessibles disponibles en ligne :
des publications conçues pour être accessibles (nouveau résultat)**

- 2.118 Centre de conférences majeur, Genève assure le service de plus de 12 000 réunions chaque année et traite de grands volumes de documents et de publications à l'appui du processus intergouvernemental. L'Assemblée générale a demandé que les personnes handicapées soient pleinement intégrées dans ce processus, en application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées. En outre, la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap préconise d'appliquer les principes de la conception universelle dans l'ensemble des politiques et programmes de l'Organisation, de repérer les obstacles à l'accessibilité, d'y remédier et de les éliminer, ainsi que d'établir des politiques et directives relatives à l'accessibilité des services et des installations de conférence. Dans le cadre du sous-programme, des publications et des documents sont produits et rendus accessibles dans plusieurs langues et par de multiples canaux, et l'ensemble des normes en matière d'accessibilité sont en cours d'intégration.

Situation interne et réponse

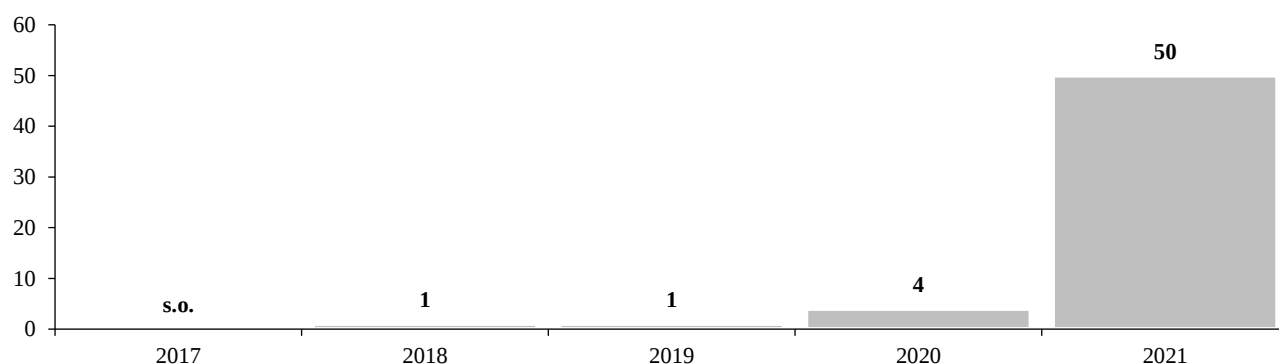
- 2.119 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : dans le domaine des publications, l'accessibilité était encore trop souvent une question à laquelle on ne s'intéressait qu'après coup, une fois la version initiale établie. Le résultat de cette approche en deux temps n'est souvent pas pleinement satisfaisant pour les utilisateurs qui ont besoin de fonctionnalités d'accessibilité. Les adaptations a posteriori requièrent des ressources et du temps pour être mises en place, entraînant davantage de dépenses pour un résultat moins bon. En réponse, le sous-programme tiendra compte de l'accessibilité au stade de la conception et de la planification de son processus de publication multiplateforme, ce qui constitue une étape importante dans la mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, qui dispose que l'Organisation doit appliquer les principes de conception universelle dans toutes ses politiques et tous ses programmes. Les publications seront conçues dès le départ pour être accessibles, tout comme elles sont conçues pour être multilingues, les différences entre les six langues officielles étant prises en considération au début de tout projet du sous-programme. Ces étapes supplémentaires en amont permettront de gagner du temps en aval, puisque l'accessibilité sera pleinement prise en compte et concrétisée dès le début. Au lieu d'être évaluée séparément, l'accessibilité fera l'objet de vérifications qui seront intégrées de manière itérative dans les dispositifs de test et d'assurance de la qualité. En tenant compte systématiquement de l'accessibilité et du multilinguisme à l'étape de la conception, l'équipe chargée des publications pourra faire face plus efficacement à la charge de travail accrue tout en produisant des documents de meilleure qualité et plus inclusifs.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 2.120 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité, l'efficacité et l'accessibilité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts se réunissant à l'Office des Nations Unies à Genève et dans d'autres lieux, comme devrait le montrer la mise en ligne de 50 publications multilingues accessibles pour les personnes malvoyantes, conformément aux normes applicables des Nations Unies (à titre de comparaison, quatre publications de ce type ont été publiées en 2020).

Figure 2.XVI

Mesure des résultats : augmentation du nombre de publications en ligne accessibles



Abréviation : s.o. = sans objet.

Textes des organes délibérants définissant les mandats

- 2.121 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

174 (II)	Création d'une Commission du droit international	62/193 ; 66/201	Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
1166 (XII)	Assistance internationale en faveur des réfugiés relevant du mandat du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	66/134 ; 69/153 ; 71/171	Élargissement de la composition du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
1722 (XVI)	Question du désarmement		
S-10/2	Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale	68/1	Examen de l'application de la résolution 61/16 de l'Assemblée générale sur le renforcement du Conseil économique et social
34/83 L	Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire : Comité du désarmement	68/268	Renforcement et amélioration du fonctionnement de l'ensemble des organes conventionnels des droits de l'homme
48/189	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques		
60/184	Commerce international et développement	69/9 ; 71/11	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes
60/251	Conseil des droits de l'homme		

Mandats définis par la Conférence du désarmement

CD/8	Règlement intérieur de la Conférence du désarmement
------	---

Résolutions du Conseil économique et social

36 (IV)	Commission économique pour l'Europe	2006/38	Plan de travail pour la réforme de la Commission économique pour l'Europe et mandat révisé de la Commission
---------	-------------------------------------	---------	---

Produits

- 2.122 On trouvera dans le tableau 2.13 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 2.13

Sous-programme 4 (Genève) : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	3 200	3 249	3 200	3 200
1. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts sur les droits de l'homme, y compris le Conseil des droits de l'homme et les organes conventionnels	1 525	1 610	1 525	1 530
2. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts sur l'environnement, y compris la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	54	42	54	50
3. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts sur la coopération au service du développement, y compris la CNUCED et la Commission économique pour l'Europe	859	919	859	860
4. Réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts sur le désarmement	237	202	237	240
5. Autres réunions	525	476	525	520
E. Activités d'appui				
Correspondance et services de documentation : conception et mise en page de publications, de produits multimédias, de pages Web, de supports d'information et d'autres produits dans toutes les langues officielles, qui seront formatés en vue de leur diffusion sur support papier et sous forme électronique.				

Gestion des conférences (Vienne)

Sous-programme 2

Planification et coordination des services de conférence

Objectif

- 2.123 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts de l'Organisation des Nations Unies ainsi que d'autres organisations internationales basées à Vienne.

Stratégie

- 2.124 Pour contribuer à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts de l'Organisation des Nations Unies ainsi que d'autres organisations internationales basées à Vienne, le sous-programme favorisera une utilisation optimale des capacités des services d'appui aux réunions et de documentation puisque la coordination se fera au niveau mondial, ce qui devrait aider les entités clientes à exécuter efficacement leurs mandats. Parmi les résultats déjà obtenus, citons les délibérations des organes intergouvernementaux rendues plus fluides grâce à des innovations technologiques ou autres ; l'application rigoureuse de la règle de la gestion globale intégrée, l'accent étant mis sur l'affectation la plus rationnelle du personnel disponible des services de conférence de tous les lieux d'affectation ; le respect du principe de l'égalité des langues officielles de l'Organisation ; la publication simultanée des documents dans les délais impartis et dans toutes les langues requises ; la fourniture de services d'interprétation dans le strict respect des règlements intérieurs des organes concernés.
- 2.125 Le sous-programme maintiendra un dialogue permanent avec les États Membres, les secrétariats techniques et les secrétariats des comités et continuera de mener des consultations régulières avec eux, pour répondre rapidement à toute évolution des besoins en matière de services de conférence et de documentation de toutes les organisations internationales basées à Vienne, ce qui devrait améliorer l'expérience des utilisateurs et permettre à ces derniers de mieux prévoir et de connaître de façon exacte et en temps réel la disponibilité des services et le coût des réunions spéciales ou imprévues des organes dont les réunions sont inscrites au calendrier. Parmi les résultats déjà obtenus, citons la tenue de consultations régulières avec les États Membres, les bureaux des organes intergouvernementaux et les secrétariats clients au sujet des initiatives ayant des incidences sur l'utilisation des services et installations de conférence, de réunions d'information avec les États Membres sur la fourniture de services linguistiques, comme prescrit par l'Assemblée générale, ainsi que de dialogues avec les organes et secrétariats avant et après les grandes manifestations, et l'élaboration de questionnaires à l'intention des participants aux conférences et réunions.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- 2.126 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir la conduite efficace et rationnelle des réunions (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été obtenu, comme le montre l'application systématique de la règle de la gestion intégrée à l'échelle mondiale, chaque fois que possible, pour les conférences et réunions qui ne se sont pas tenues au siège de l'organe concerné.

Exécution du programme en 2019 : réduction de l'empreinte écologique des réunions de haut niveau

- 2.127 La planification des grandes conférences devant se tenir au Centre international de Vienne est fondée sur une approche respectueuse de l'environnement et durable. En 2019, dans le cadre du sous-programme, on a organisé deux grandes conférences qui se sont tenues aux Émirats arabes unis, à savoir la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, et on en a assuré le service.
- 2.128 Tout a été fait pour réduire l'empreinte écologique de ces conférences. À titre d'exemple, les documents d'avant-session ont été distribués en un seul exemplaire par délégation ou fournis sur demande seulement. Tous les États Membres ont reçu les invitations et les courriers officiels concernant les réunions par courrier électronique via l'application Web eCorrespondence, un outil mis au point à Vienne qui est maintenant aussi utilisé dans les autres centres de conférence et qui permet une gestion efficace de la correspondance officielle. Les représentants peuvent désormais trouver la documentation non seulement sur les pages Web des secrétariats, mais aussi sur « VIC

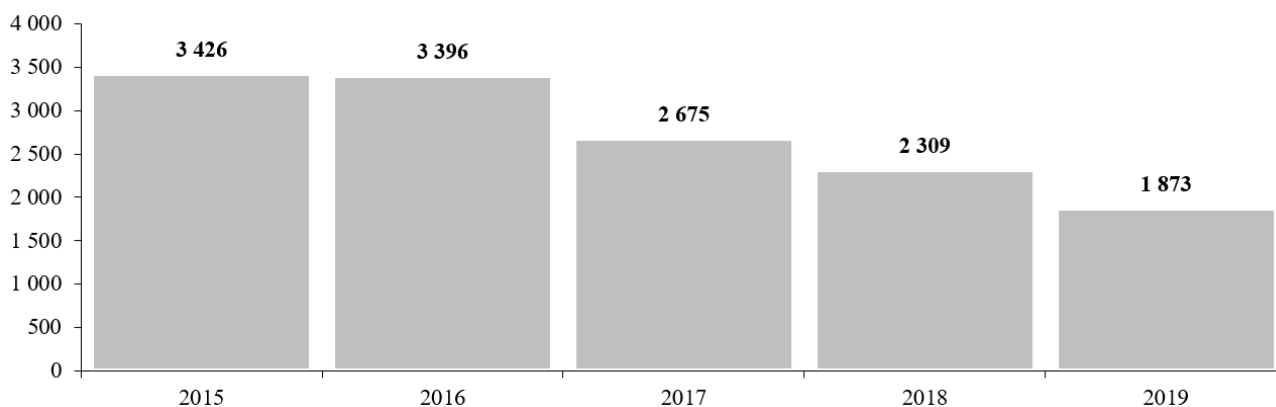
Online Services », une plateforme accessible en ligne et intuitive, où ils peuvent également trouver des enregistrements numériques, des journaux et des informations sur la logistique et d'autres services. Ils peuvent également consulter et télécharger des documents dans toutes les langues officielles à l'aide du service d'abonnement électronique aux documents de l'ONU, qui est associé au Système de diffusion électronique des documents, une base de données en ligne contenant les documents de l'ONU en texte intégral et sous forme numérique.

- 2.129 Les nouvelles pratiques adoptées ont permis de réduire considérablement le nombre de documents imprimés et de mettre les documents à la disposition des représentants instantanément. Le nombre d'impressions est passé de 15,6 millions en 2015 à 12,3 millions en 2019, et ce, malgré l'augmentation de 73 % du nombre de participants aux réunions pendant cette période. Cette réduction va dans le sens des objectifs de développement durable et des souhaits exprimés par le pays hôte.
- 2.130 Dans le cadre du sous-programme, on a également aidé les départements auteurs à mettre les documents à la disposition des États Membres à l'aide des nouveaux médias, notamment en les mettant en ligne, ce qui a permis aux représentants d'utiliser des appareils portables pour consulter les informations sur les réunions et la documentation.
- 2.131 Des résultats similaires ont pu être obtenus dans le centre de conférence en employant les mêmes méthodes, ce dont témoigne l'obtention, par l'Office des Nations Unies à Vienne et l'AIEA, d'un nouveau renouvellement de la certification ISO 14001, qui a été confirmé à l'issue d'un audit mené en octobre 2019.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 2.132 Le travail effectué a contribué à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts de l'Organisation des Nations Unies ainsi que d'autres organisations internationales basées à Vienne, comme le montre la réduction du nombre moyen d'impressions par réunion, qui est passé de 3 426 en 2015 à 1 873 en 2019.

Figure 2.XVII
Mesure des résultats : nombre moyen d'impressions par réunion



Résultats escomptés pour 2021

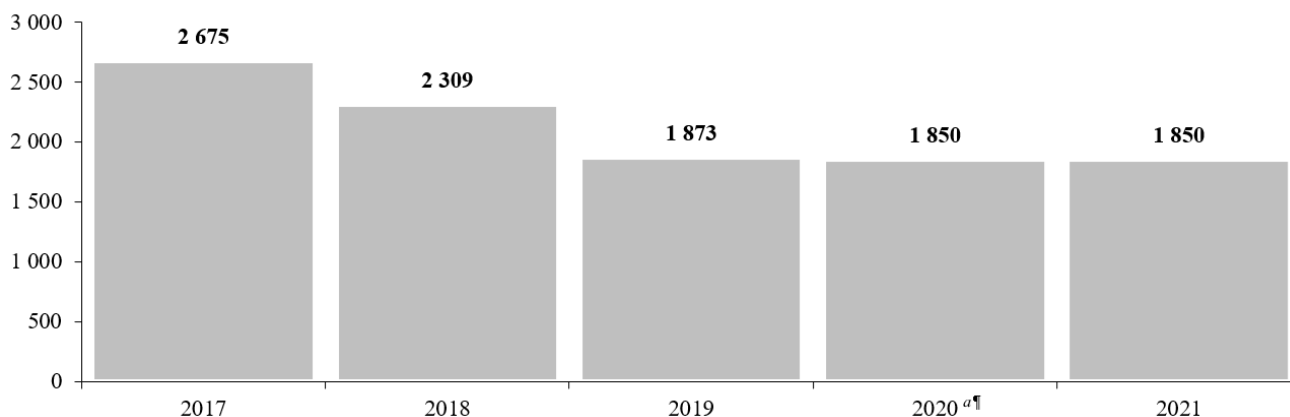
Résultat 1 : tenue d'une manifestation de haut niveau ayant une plus faible empreinte écologique (résultat déjà défini pour 2020)

- 2.133 Les travaux relatifs à la prise en compte des questions écologiques dans le cadre des réunions et conférences se poursuivront, conformément au mandat qui a été défini, et on aidera les pays à réduire

l'empreinte écologique des réunions et conférences, comme devrait le montrer la mesure des résultats ci-après qui a été fixée pour 2021. Une mesure supplétive est utilisée pour 2020 car, dans sa résolution 74/251, l'Assemblée générale a approuvé un texte explicatif pour les sous-programmes qui ne porte que sur les objectifs qu'elle a approuvés dans sa résolution 71/6 et sur les produits retenus pour 2020.

Figure 2.XVIII

Mesure des résultats : nombre de documents imprimés par réunion des organismes intergouvernementaux à Vienne



^a Les prévisions pour le Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale sont comprises dans les chiffres de 2020.

Résultat 2 : One-Stop Shop : les États Membres accèdent aux services de conférence au moyen d'une plateforme commune (nouveau résultat)

- 2.134 En 2018, Vienne a accueilli pour la première fois plus de 5 000 réunions en un an. En 2019, le nombre total de réunions a dépassé les 6 500.
- 2.135 À Vienne, le sous-programme est le coordonnateur de prestataires de services dispersés dans plusieurs départements ; il a notamment pour tâches de recevoir les demandes de réunions, d'aider les clients à définir leurs besoins et leurs attentes, de demander des devis à chaque prestataire de services et de regrouper les informations, notamment celles liées aux coûts, dans ses réponses aux clients. Il doit ensuite souvent répondre aux questions du client et procéder à des ajustements supplémentaires et le processus se répète.

Situation interne et réponse

- 2.136 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : en l'absence d'un système permettant d'ajuster les demandes et de formuler des observations immédiatement, le processus prenait beaucoup de temps à toutes les parties concernées. Les observations et les nouvelles questions sur le coût des services nécessitaient d'examiner d'autres options, ce qui retardait la prise de décision. Le processus se déroulait par courrier électronique et par téléphone, ce qui rendait le suivi et la communication des informations laborieux.
- 2.137 À titre d'exemple, dans le cadre de l'organisation d'un atelier en 2018, certains clients ont demandé cinq devis successifs ou plus, en modifiant le scénario à chaque fois pour déterminer quels services rentraient dans leur budget. Or, toutes les parties gagnent du temps lorsque les besoins et les coûts sont déterminés beaucoup plus tôt dans le processus. Les échanges avec les clients peuvent s'étendre sur plusieurs mois avant que les modalités définitives ne soient fixées.
- 2.138 En réponse, le sous-programme commencera à utiliser le portail One-Stop Shop, qui permettra aux États Membres de faire des simulations et d'établir des scénarios par eux-mêmes en vue d'obtenir

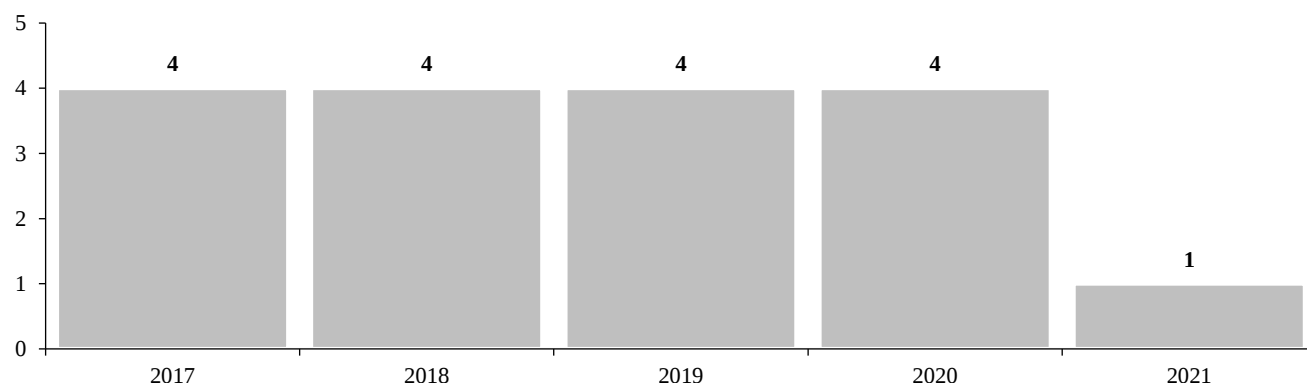
une estimation des coûts et permettra d'éviter des échanges laborieux. Les clients auront ainsi accès aux informations sur les coûts et les ressources dès la phase initiale et pourront suivre aisément toutes les demandes et leur état d'avancement, ce qui accélérera la prise de décision.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 2.139 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts de l'Organisation des Nations Unies ainsi que d'autres organisations internationales basées à Vienne, comme devrait le montrer la réduction du nombre de révisions des devis proposés aux missions permanentes, qui devrait passer de quatre à une en moyenne. En outre, les États Membres auront un plus grand contrôle sur le processus et un accès immédiat à l'information.

Figure 2.XIX

Mesure des résultats : nombre moyen de révisions pour chaque devis



Textes des organes délibérants définissant les mandats

- 2.140 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

Résolutions et décisions de l'Assemblée générale

913 (X)	Effets des radiations atomiques	58/4	Convention des Nations Unies contre la corruption
1472 (XIV) A	Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace	68/1	Examen de l'application de la résolution 61/16 de l'Assemblée générale sur le renforcement du Conseil économique et social
2152 (XXI)	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel		
2205 (XXI)	Création de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international	69/85	Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace
40/243	Plan des conférences	Décision 70/518	Augmentation du nombre des membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
55/25	Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée	72/192	Suite à donner au treizième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale et préparatifs du quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale
55/255	Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée		

Résolutions et décisions du Conseil économique et social

9 (I)	Commission des stupéfiants		compétents en matière de drogues pour la région de l'Europe
1985/11	Coopération en vue de lutter contre le trafic illicite et l'abus des drogues dans la région africaine	1991/39	Fonctionnement de la Commission des stupéfiants et ordre du jour provisoire de sa trente-cinquième session
1987/34	Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes	1992/1	Création de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale
1988/14	Élargissement de la composition de la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient	1993/36	Fréquence des réunions des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues, Europe, et dispositions à prendre pour ces réunions
1988/15	Réunions des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues : Asie et Pacifique, Afrique, Amérique latine et Caraïbes	Décision 2009/251	Fréquence et durée des reprises des sessions de la Commission des stupéfiants et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale
1990/30	Institution d'une Réunion des chefs des services nationaux de répression	Décision 2011/259	Reprises de session conjointes de la Commission des stupéfiants et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Organe international de contrôle des stupéfiants

Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11	Règlement intérieur de l'Organe
--	---------------------------------

Résolutions de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption

3/1	Mécanisme d'examen	4/2	Organisation de réunions de groupes d'experts intergouvernementaux à composition non limitée pour le renforcement de la coopération internationale
3/2	Mesures préventives		
3/3	Recouvrement d'avoirs		

Résolutions et décisions de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée

Décision 2/6	Activités d'assistance technique		criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant
Décision 3/2	Application des dispositions relatives à la coopération internationale dans la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée	Résolution 8/2	Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant
Résolution 7/1	Renforcement de l'application de la Convention des Nations Unies contre la		

Produits

- 2.141 On trouvera dans le tableau 2.14 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 2.14

Sous-programme 2 (Vienne) : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	5 290	6 527	5 290	5 400
1. Réunions de la Commission des stupéfiants, de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption et de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, ainsi que d'autres organes subsidiaires (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime)	2 770	3 904	3 000	3 000
2. Réunions de l'Organe international de contrôle des stupéfiants	80	114	80	110
3. Réunions du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de ses sous-comités	600	497	600	560
4. Réunions de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et de ses groupes de travail	115	140	85	120
5. Réunions du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	50	85	50	50
6. Réunions de l'ONUDI	470	497	270	270
7. Réunions des Groupes de travail A et B de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	1 060	1 245	1 060	1 060
8. Autres réunions	145	45	145	230
B. Création et transfert de connaissances				
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	252	252	252	252
9. Calendrier annuel des conférences et des réunions à Vienne	1	1	1	1
10. Master Final (programme quotidien des réunions des organes intergouvernementaux)	251	251	251	251
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : session d'information à l'intention des missions permanentes à Vienne dans les six langues officielles.				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : célébration des journées des langues.				

**Sous-programme 3
Services de documentation**

Objectif

- 2.142 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales sises à Vienne.

Stratégie

- 2.143 Pour contribuer à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales sises à Vienne, le sous-programme continuera de proposer des services de documentation multilingues, notamment des services de traduction, d'édition et de publication assistée par ordinateur, tout en améliorant la qualité, le respect des délais et l'efficacité en tirant parti des possibilités qu'offre la technologie, en optimisant les flux de travail, en veillant à l'adéquation entre charge de travail et capacités et en développant les compétences du personnel grâce à la formation. Dans le cadre du sous-programme, on poursuivra le dialogue avec les secrétariats fonctionnels et les États Membres afin de recenser leurs besoins, leurs exigences et leurs priorités et d'y répondre, et le traitement de la documentation donnera lieu à une planification et à une coordination rigoureuses des flux de travail et des capacités. On continuera à promouvoir la polyvalence des professionnels des langues chargés du traitement de documents juridiques et techniques complexes en proposant des formations de fond supplémentaires, notamment en organisant des réunions d'information avec les secrétariats techniques. On continuera également à tirer parti des outils informatiques, notamment eLUNA, à actualiser UNTERM et à tenir à jour le répertoire de documents de référence à l'intention des professionnels des langues internes et externes. En outre, en cas de recours à des professionnels externes, on continuera à veiller à la qualité des documents externalisés en appliquant des normes rigoureuses dans le cadre du recrutement d'intervenants extérieurs et en fournissant à ces derniers un retour d'information approprié sur leur travail. Le travail qui sera effectué devrait avoir pour résultat de permettre que des documents de bonne qualité soient disponibles en temps voulu et publiés simultanément dans les six langues officielles de l'Organisation, conformément aux mandats définis. Parmi les résultats déjà obtenus en 2018 et 2019, citons l'amélioration de la communication avec les secrétariats techniques de l'Organisation et d'autres organisations internationales sises à Vienne, ce qui a permis de mieux planifier et de mieux répartir les documents requis et ainsi de mettre à la disposition des États membres de ces organisations des documents multilingues touchant leurs domaines de compétence respectifs tout en respectant parfaitement l'exigence de distribution simultanée des documents, qui est l'un des piliers du multilinguisme. Parmi les résultats déjà obtenus, on peut également citer l'organisation de 11 séances d'information portant sur les questions terminologiques avec les secrétariats techniques, et l'amélioration de la qualité de la documentation grâce à une utilisation plus cohérente de la terminologie, ce qui a été facilité par l'actualisation et l'harmonisation de 5 864 fiches dans la base de données terminologique UNTERM.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- 2.144 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir la prestation de services de conférence efficaces et d'un bon rapport coût-efficacité qui facilitent la tenue de débats multilingues et l'égalité de traitement de toutes les langues officielles (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été obtenu, comme le montrent la parution simultanée dans les six langues officielles de la totalité des documents produits par le sous-programme et la disponibilité de ces documents aussi bien sous forme imprimée que sous forme numérique.

Exécution du programme en 2019 : accès rapide à une documentation juridique de qualité dans les six langues officielles

- 2.145 En 2019, des services ont continué d'être fournis dans le cadre des réunions intergouvernementales tenues par divers organes de l'Organisation des Nations Unies et organisations internationales sises à Vienne et portant sur des domaines spécialisés, à l'appui des négociations multilatérales de ces entités : un continuum de services, notamment des travaux d'édition, de traduction et de publication assistée par ordinateur, a été assuré. La cinquante-deuxième session de la Commission des Nations

Unies pour le droit commercial international (CNUDCI), qui s'est tenue en juillet 2019, a marqué l'aboutissement de plusieurs mois de travail et de négociations concernant cinq instruments très spécialisés sur les partenariats entre secteur public et secteur privé, les financements garantis, l'insolvabilité, la médiation et l'informatique dématérialisée. Pour faciliter les préparatifs de la session, il a fallu traiter un volume sans précédent de documents qui, en raison de leur nature juridique, ne sont pas soumis aux limitations du nombre de mots définies dans les résolutions de l'Assemblée générale sur la documentation destinée aux organes délibérants de l'Organisation, sans compromettre la qualité et le respect des délais de publication.

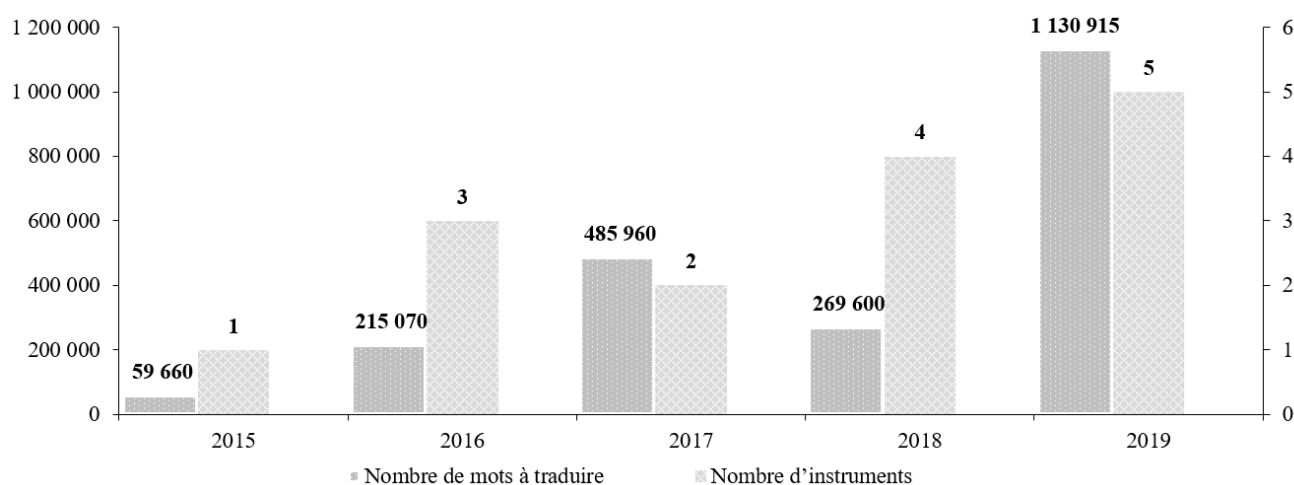
- 2.146 Pour relever ce défi, le sous-programme a tiré parti des compétences spécialisées en matière de traduction juridique dont il disposait en interne et des quatre réunions d'information terminologique organisées avec le secrétariat de la CNUDCI pour veiller à l'exactitude des concepts figurant dans les versions traduites des cinq instruments juridiques spécialisés. En consultation avec le secrétariat de la CNUDCI et en prévision d'un volumineux rapport de session, le sous-programme a ajusté le système de soumission en cours de session et a, à titre exceptionnel, traité des parties prénégociées du projet de rapport avant le début de la session, et tous les services linguistiques ont pu remettre aux États Membres, pour examen, un rapport beaucoup plus long que celui de l'année précédente.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 2.147 Le travail effectué a contribué à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales sises à Vienne, comme le montrent la publication, dans les délais impartis, d'un volume croissant d'instruments juridiques très spécialisés qui ont été mis à la disposition de la CNUDCI en amont de la session et de façon simultanée, ce qui a facilité leur examen et leur adoption, et ce, alors même que la session a été écourtée d'une semaine, ainsi que la lettre de remerciement reçue du secrétariat de la CNUDCI après la session.

Figure 2.XX

Mesure des résultats : publication d'instruments juridiques de la CNUDCI



Résultats escomptés pour 2021

Résultat 1 : accès à une terminologie plus cohérente (résultat déjà défini pour 2020)

- 2.148 Les travaux portant sur l'harmonisation de la terminologie à utiliser dans le cadre des délibérations multilingues et de la prise de décisions se poursuivront, conformément au mandat qui a été défini, et on continuera à mettre à la disposition des organisations clientes et des États Membres des fiches

terminologiques plus cohérentes et fiables pour satisfaire les États Membres, comme devrait le montrer la mesure des résultats ci-après qui a été fixée pour 2021. Une mesure supplétive est utilisée pour 2020 car, dans sa résolution [74/251](#), l'Assemblée générale a approuvé un texte explicatif pour les sous-programmes qui ne porte que sur les objectifs qu'elle a approuvés dans sa résolution [71/6](#) et sur les produits retenus pour 2020.

Tableau 2.15
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
s.o.	Aucune plainte reçue des États Membres	Aucune plainte reçue des États Membres	Aucune plainte reçue des États Membres	Aucune plainte reçue des États Membres

Abréviation : s.o. = sans objet.

Résultat 2 : meilleur respect du principe d'égalité de traitement de toutes les langues officielles de l'Organisation grâce à l'harmonisation des procédures de contrôle de la qualité (nouveau résultat)

- 2.149 Pour pouvoir publier les documents dans les six langues officielles de l'ONU en temps voulu et avec un bon rapport coût-efficacité et pour faire face aux périodes de pointe et gérer les priorités contradictoires dans le flux de la documentation, on a recours, la traduction de certains documents est externalisée lorsque cela est nécessaire, pour compléter les capacités internes. Afin d'évaluer la qualité des services fournis par les intervenants extérieurs, la totalité des documents externalisés est soumise à un contrôle de la qualité avant publication sur la base de critères d'évaluation communs (exactitude de la traduction, style et lisibilité, utilisation cohérente de la terminologie et utilisation de références). La mise en service de gDoc 2.0, la nouvelle application de gestion globale des flux de documentation, qui interviendra prochainement, vise, entre autres choses, à améliorer le module de gestion de l'externalisation existant afin d'y intégrer des fonctionnalités améliorées qui faciliteront encore l'identification d'intervenants extérieurs appropriés et leur classement en fonction de la qualité de leurs travaux passés.

Situation interne et réponse

- 2.150 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il s'agissait d'adapter les méthodes de travail en conséquence afin de préserver, et, le cas échéant, d'améliorer la qualité des travaux de traduction externalisés, tout en tirant parti des nouvelles possibilités technologiques offertes par gDoc 2.0, afin de gagner en cohérence s'agissant de la gestion de la qualité et, partant, de l'égalité de traitement des langues, conformément à la résolution [73/346](#) de l'Assemblée générale. Les débats tenus en interne concernant le développement du module de gestion de l'externalisation de gDoc 2.0 au cours des deux dernières années ont révélé certaines différences dans les pratiques, selon les langues et les lieux d'affectation, dans les procédures de contrôle de la qualité mises en place et dans l'application des critères convenus par les réviseurs internes. Ces différences pourraient compromettre le principe d'égalité de traitement des six langues officielles consacré aux paragraphes 59 et 62 de la résolution susmentionnée.
- 2.151 En réponse, le sous-programme dirigera les activités d'un groupe de travail auquel participeront les trois autres principaux centres de conférence et qui sera chargé d'harmoniser les pratiques moyennant l'établissement de règles générales communes concernant le contrôle de la qualité. Outre qu'il permettra de renforcer le dispositif de contrôle de la qualité existant, le travail qui sera effectué améliorera la cohérence des évaluations de la qualité effectuées dans les différentes langues et dans les différents centres de conférence et, partant, garantira l'homogénéité de la qualité de la documentation mise à la disposition des États Membres, ce qui en retour garantira l'égalité de traitement de toutes les langues officielles de l'Organisation, conformément à la résolution [73/346](#).

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 2.152 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales sises à Vienne, comme devrait le montrer le taux de satisfaction des États Membres concernant la qualité globale de la documentation destinée aux organes délibérants qui leur est soumise.

Tableau 2.16
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
Adoption d'un ensemble de critères d'évaluation communs applicables aux traductions externalisées	Recensement des différences qui subsistent dans les pratiques locales en matière de contrôle de la qualité à l'occasion des consultations sur gDoc 2.0	Établissement par le Département d'un rapport sur les indicateurs clés de performance confirmant la nécessité d'une démarche globale s'agissant du contrôle de la qualité	Amélioration de l'homogénéité de la qualité de la documentation grâce à la création d'un groupe de travail sur l'harmonisation des pratiques en matière de contrôle de la qualité	Retours positifs sur l'amélioration de l'homogénéité de la qualité de la documentation mise à la disposition des États Membres, rendue possible par l'adoption de règles générales communes concernant le contrôle de la qualité

Textes des organes délibérants définissant les mandats

- 2.153 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

Résolutions et décisions de l'Assemblée générale

913 (X)	Effets des radiations atomiques		Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée
1472 (XIV) A	Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	58/4	Convention des Nations Unies contre la corruption
2152 (XXI)	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	68/1	Examen de l'application de la résolution 61/16 de l'Assemblée générale sur le renforcement du Conseil économique et social
2205 (XXI)	Création de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international	Décision 70/518	Augmentation du nombre des membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
40/243	Plan des conférences		
55/25	Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée	72/192	Suite à donner au treizième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale et préparatifs du quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale
55/255	Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la		

Résolutions et décisions du Conseil économique et social

9 (I)	Commission des Stupéfiants	1985/11	Coopération en vue de lutter contre le trafic illicite et l'abus des drogues dans la région africaine
-------	----------------------------	---------	---

1987/34	Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes	1991/39	Fonctionnement de la Commission des stupéfiants et ordre du jour provisoire de sa trente-cinquième session
1988/14	Élargissement de la composition de la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient	1992/1	Création de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale
1988/15	Réunions des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues : Asie et Pacifique, Afrique, Amérique latine et Caraïbes	1993/36	Fréquence des réunions des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues, Europe, et dispositions à prendre pour ces réunions
1990/30	Institution d'une Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Europe	Décision 2009/251	Fréquence et durée des reprises des sessions de la Commission des stupéfiants et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale
		Décision 2011/259	Reprises de session conjointes de la Commission des stupéfiants et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Organe international de contrôle des stupéfiants

Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11	Règlement intérieur de l'Organe
--	---------------------------------

Résolutions de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption

3/1	Mécanisme d'examen	4/2	Organisation de réunions de groupes d'experts intergouvernementaux à composition non limitée pour le renforcement de la coopération internationale
3/2	Mesures préventives		
3/3	Recouvrement d'avoirs		

Résolutions et décisions de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée

Décision 2/6	Activités d'assistance technique		criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant
Décision 3/2	Application des dispositions relatives à la coopération internationale dans la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée	Résolution 8/2	Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant
Résolution 7/1	Renforcement de l'application de la Convention des Nations Unies contre la		

Produits

- 2.154 On trouvera dans le tableau 2.17 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 2.17

Sous-programme 3 (Vienne) : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services de documentation pour les réunions (en milliers de mots)	25 610	24 510	23 550	24 700
1. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à la Commission des stupéfiants, la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, à la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption et à la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, ainsi qu'à d'autres organes subsidiaires (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime)	9 760	9 802	9 000	10 300
2. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à l'Organe international de contrôle des stupéfiants	3 540	3 453	3 000	3 540
3. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et à ses sous-comités	2 360	2 628	2 400	2 400
4. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et à ses groupes de travail	7 550	6 072	7 070	6 000
5. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés au Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	90	61	80	60
6. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux Groupes de travail A et B de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	1 150	1 066	1 000	1 000
7. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à l'ONUDI	1 160	1 428	1 000	1 400
C. Activités de fond				
Bases de données et supports numériques : actualisation et maintenance de la base de données terminologique mondiale (UNTERM), qui comprend actuellement 18 879 fiches de l'Office des Nations Unies à Vienne.				

Sous-programme 4

Services d'appui aux réunions et de publication

Objectif

- 2.155 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales sises à Vienne.

Stratégie

- 2.156 Pour contribuer à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations

internationales sises à Vienne, le sous-programme coordonnera les services d'interprétation et de publication fournis aux entités des Nations Unies et aux organes directeurs opérant à partir de Vienne, ainsi qu'à d'autres organisations sises à Vienne, comme l'ONUDI, l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et l'AIEA, et continuera à concevoir des moyens de répondre au mieux aux besoins des clients, notamment en enrichissant le fichier d'interprètes indépendants et en collaborant étroitement avec d'autres centres de conférence afin de coordonner des prêts de personnel lorsque cela est possible et en proposant une gamme élargie de produits de publication électronique. Le travail qui sera effectué devrait avoir pour résultat de permettre de disposer aisément de services d'interprétation qui s'adaptent au mieux au rythme de plus en plus rapide du monde des services de conférence, et de mettre des informations à la disposition des États Membres d'une manière qui soit plus efficace et dont l'impact sur l'environnement soit aussi limité que possible. Parmi les résultats déjà obtenus, citons le fait qu'il a été possible de répondre à l'ensemble des besoins de services d'interprétation, en partie grâce à l'organisation en 2019 de trois tests d'accréditation pour les interprètes indépendants, la participation à des tests effectués dans d'autres centres de conférence, qui ont permis d'ajouter un certain nombre de nouveaux interprètes indépendants à la liste de réserve, ainsi que le prêt d'interprètes permanents entre l'Office des Nations Unies à Genève et l'Office des Nations Unies à Vienne pendant plus de 50 jours. En outre, en 2019, on a recouru à de nouveaux supports, tels que des bannières électroniques (pour le Bureau des affaires spatiales) et des publications électroniques interactives (pour l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime), lesquels ont permis de diffuser des informations à un plus large public de manière plus rapide et plus écologique.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- 2.157 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir la prestation dans toutes les langues officielles de services d'interprétation, de publication, d'impression, de distribution et d'appui aux réunions de première qualité, comme prescrit par l'Assemblée générale dans ses résolutions pertinentes (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été obtenu, comme le montre l'absence de plainte de la part de représentants des États Membres auprès des organes intergouvernementaux, de membres des organes d'experts ou d'entités clientes quant à la qualité des services d'interprétation, de publication et d'appui aux réunions.

Exécution du programme en 2019 : un éventail plus large de produits de publication électronique à la disposition des États Membres

- 2.158 Dans le cadre du sous-programme, on a cherché à tirer parti des avantages de l'évolution rapide de la technologie de la publication électronique en élaborant et en proposant des initiatives de partage des connaissances. L'accent a été mis sur deux domaines : la mise à jour ciblée des compétences du personnel et la création avec d'autres centres de conférence de réseaux d'experts afin de mettre en commun les meilleures pratiques.
- 2.159 La visualisation de données étant un nouveau domaine important pour les publications produites dans le cadre du sous-programme, une formation en groupe à la narration infographique a été dispensée au personnel. Les nouveaux outils technologiques ont été immédiatement appliqués dans les nouvelles publications électroniques, à la satisfaction des secrétariats et des États Membres. En outre, le personnel des services de publication des Offices des Nations Unies à Vienne, à Genève et à Nairobi a bénéficié d'une formation à la gestion des métadonnées et à XML, une technologie clé dans l'édition. Par ailleurs, le sous-programme a coordonné avec la Commission économique pour l'Afrique une initiative de partage des connaissances dans le cadre de laquelle les graphistes principaux de chaque entité ont pu tirer parti de l'expérience et du savoir-faire de leurs collègues. Cela s'est fait dans un esprit de coopération avec les commissions régionales, qui gèrent leurs services de conférence en s'appuyant sur les politiques et stratégies générales émanant du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, y compris en ce qui concerne

la mise en œuvre de pratiques innovantes et l'utilisation d'outils mondiaux. Grâce à ces diverses activités, on a pu mettre en place un service de publication respectueux de l'environnement qui optimise la diffusion de connaissances spécialisées, au profit des États Membres, des secrétariats et du grand public.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 2.160 Le travail effectué a contribué à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales sises à Vienne, comme le montrent les retours positifs reçus concernant la vaste gamme de produits d'illustration graphique sophistiqués et l'absence de plainte de la part des États Membres. Par exemple, les produits élaborés pour le Réseau mondial pour l'intégrité de la justice comprenaient non seulement des publications, mais aussi des emblèmes, un document PDF interactif, une affiche, une bannière déroulante, des graphiques pour les médias sociaux et trois vidéos.

Tableau 2.18
Mesure des résultats

2015	2016	2017	2018	2019
Aucune plainte reçue des États Membres	Aucune plainte reçue des États Membres	Aucune plainte reçue des États Membres	Aucune plainte reçue des États Membres	Aucune plainte reçue des États Membres

Résultats escomptés pour 2021

Résultat 1 : concevoir des produits et documents plus engageants afin de renforcer la visibilité et la portée du message de l'Organisation (résultat déjà défini pour 2020)

- 2.161 Les travaux relatifs à l'expansion des fonctionnalités techniques des produits se poursuivront, conformément au mandat qui a été défini, et on s'efforcera d'accroître la portée des publications et des produits en ligne qui sont accessibles aux États Membres et au grand public et qui captent le mieux leur attention, comme devrait le montrer la mesure des résultats ci-après qui a été fixée pour 2021. Une mesure supplétive est utilisée pour 2020 car, dans sa résolution 74/251, l'Assemblée générale a approuvé un texte explicatif pour les sous-programmes qui ne porte que sur les objectifs qu'elle a approuvés dans sa résolution 71/6 et sur les produits retenus pour 2020.

Tableau 2.19
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
s.o.	Compatibilité des publications au format PDF avec les lecteurs d'écran	Organisation de réunions portes ouvertes pour sensibiliser les départements clients à la question de l'accessibilité des publications électroniques	Adoption du format ePub, conformément à la norme DAISY (Digital Accessible Information System), ce format étant compatible avec la fonctionnalité synthèse vocale et l'adaptation de la	Disponibilités des publications dans un format qui permet un niveau d'accessibilité beaucoup plus élevé : par exemple, la fonctionnalité lecture à haute voix est plus avancée et comporte des descriptifs des figures et des

2017	2018	2019	2020	2021
			police en fonction du support	tableaux pour les utilisateurs malvoyants

Abréviation : s.o. = sans objet.

Résultat 2 : maintien du taux de réussite de 100 % pour ce qui est de fournir les services d'interprétation requis (nouveau résultat)

- 2.162 La programmation des services d'interprétation nécessite de s'adapter de façon souple et rapide à l'évolution des besoins et aux pics dans la demande de services.
- 2.163 Par exemple, en novembre 2019, alors que l'équipe d'interprétation était pleinement occupée à assurer les services nécessaires à la Conférence générale de l'ONUDI à Abou Dhabi, une réunion a été convoquée en urgence à Vienne en réponse à des circonstances imprévues. Grâce à des changements de dernière minute dans le plan des réunions à Abou Dhabi et à la flexibilité dont ont fait preuve les interprètes, le sous-programme a pu réagir rapidement et réaffecter des capacités à Vienne.
- 2.164 Dans le cadre du sous-programme, on mise sur l'anticipation pour répondre aux demandes de services d'interprétation, y compris celles qui sont soumises dans des délais très courts. Il s'agit notamment de s'efforcer d'enrichir le fichier de travailleurs indépendants et de tirer parti, dans toute la mesure du possible, des prêts de personnel et de la coopération entre les centres de conférence. Dans le cadre de cette approche, le sous-programme a également pu fournir ponctuellement une assistance à d'autres centres de conférence. En 2021, le sous-programme continuera à faire preuve de flexibilité et d'engagement afin de fournir des services d'interprétation de première qualité dans le cadre de toutes les réunions pour lesquelles une demande officielle a été faite, et ce, en dépit des nombreuses difficultés à surmonter.

Situation interne et réponse

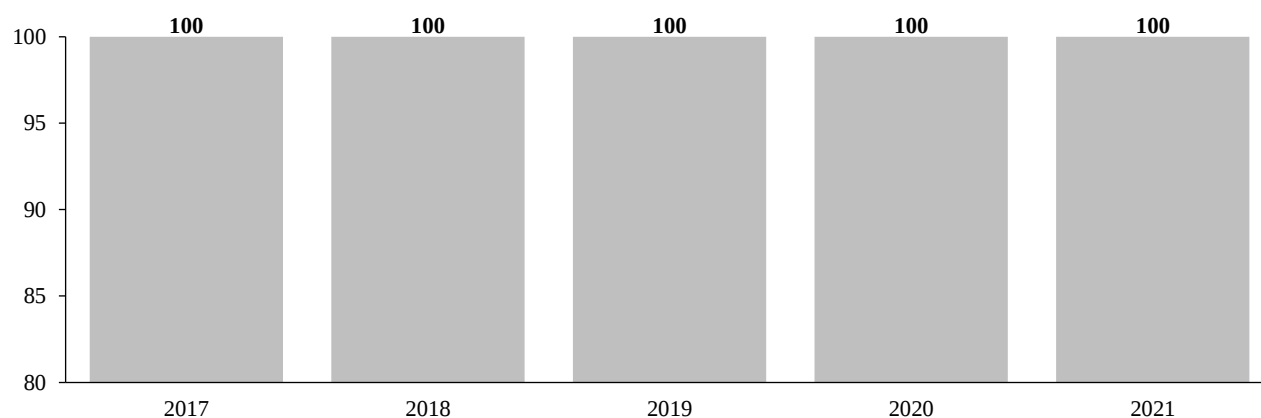
- 2.165 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il s'agissait de répondre à toutes les demandes des clients dans un contexte marqué par la notification de plus en plus tardive des réunions ainsi que par la durée parfois imprévisible de ces dernières, d'autant plus que ces circonstances peuvent avoir une incidence sur le taux d'utilisation et la qualité des services et le respect du multilinguisme.
- 2.166 En réponse, le sous-programme mettra à profit tous les moyens à sa disposition pour enrichir le fichier de travailleurs indépendants en renforçant ses activités d'information et de formation, en collaborant avec d'autres centres de conférence afin de tirer le meilleur parti des avantages des prêts de personnel et en intensifiant les effets de synergie avec les organisations clientes afin que chaque partie soit sensibilisée aux possibilités de coopération dans tel ou tel domaine. Parmi les outils de planification et de coordination dont dispose le sous-programme, l'application de gestion des services d'interprète eAPG fait déjà figure d'élément indispensable. La plateforme eAPG 2.0, qui sera mise en service en 2021, facilitera encore les prévisions et fournira au sous-programme une série d'outils sophistiqués qui permettra d'optimiser l'utilisation des ressources d'interprétation.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 2.167 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux, les organes d'experts et les conférences de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales sises à Vienne, comme devrait le montrer le maintien de la capacité à répondre à l'ensemble des demandes de réunions avec services d'interprétation.

Figure 2.XXI

Mesure des résultats : pourcentage de demandes de réunions avec services d'interprétation qui sont satisfaites



Textes des organes délibérants définissant les mandats

2.168 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

Résolutions et décisions de l'Assemblée générale

913 (X)	Effets des radiations atomiques	58/4	Convention des Nations Unies contre la corruption
1472 (XIV) A	Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	68/1	Examen de l'application de la résolution 61/16 de l'Assemblée générale sur le renforcement du Conseil économique et social
2152 (XXI)	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel		
2205 (XXI)	Création de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international	69/85	Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
40/243	Plan des conférences	Décision 70/518	Augmentation du nombre des membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
55/25	Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée		
55/255	Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée	72/192	Suite à donner au treizième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale et préparatifs du quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

Résolutions et décisions du Conseil économique et social

9 (I)	Commission des Stupéfiants		des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient
1985/11	Coopération en vue de lutter contre le trafic illicite et l'abus des drogues dans la région africaine	1988/15	Réunions des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues : Asie et Pacifique, Afrique, Amérique latine et Caraïbes
1987/34	Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes	1990/30	Institution d'une Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Europe
1988/14	Élargissement de la composition de la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et		

1991/39	Fonctionnement de la Commission des stupéfiants et ordre du jour provisoire de sa trente-cinquième session	Décision 2009/251	Fréquence et durée des reprises des sessions de la Commission des stupéfiants et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale
1992/1	Création de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale	Décision 2011/259	Reprises de session conjointes de la Commission des stupéfiants et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale
1993/36	Fréquence des réunions des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues, Europe, et dispositions à prendre pour ces réunions		

Organe international de contrôle des stupéfiants

Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11	Règlement intérieur de l'Organe
--	---------------------------------

Résolutions de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption

3/1	Mécanisme d'examen	4/2	Organisation de réunions de groupes d'experts intergouvernementaux à composition non limitée pour le renforcement de la coopération internationale
3/2	Mesures préventives		
3/3	Recouvrement d'avoirs		

Résolutions et décisions de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée

Décision 2/6	Activités d'assistance technique		criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant
Décision 3/2	Application des dispositions relatives à la coopération internationale dans la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée	Résolution 8/2	Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant
Résolution 7/1	Renforcement de l'application de la Convention des Nations Unies contre la		

Produits

- 2.169 On trouvera dans le tableau 2.20 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 2.20

Sous-programme 4 (Vienne) : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	773	707	720	696
1. Réunions de la Commission des stupéfiants, de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption et de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, ainsi que d'autres organes subsidiaires (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime)	276	280	289	302

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
2. Réunions de l'Organe international de contrôle des stupéfiants	59	59	59	59
3. Réunions du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de ses sous-comités	58	90	58	60
4. Réunions de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et de ses groupes de travail	90	80	60	80
5. Réunions du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	10	9	10	10
6. Réunions des Groupes de travail A et B de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	62	63	62	60
7. Réunions de l'AIEA	165	75	157	100
8. Réunions de l'ONUDI	53	51	25	25

E. Activités d'appui

Correspondance et services de documentation : préparation et traitement au moyen du module eCorrespondence de la correspondance de sept entités des Nations Unies ; conception et mise en page de publications, de produits multimédias, de pages Web, de supports d'information et d'autres produits dans les six langues officielles, aux fins de leur diffusion aussi bien sous forme imprimée que sous forme numérique.

Gestion des conférences (Nairobi)

Sous-programme 2

Planification et coordination des services de conférence

Objectif

- 2.170 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts de l'Organisation des Nations Unies.

Stratégie

- 2.171 Pour permettre d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts de l'Organisation des Nations Unies, le sous-programme favorisera une utilisation optimale des capacités des services d'appui aux réunions et de documentation puisque la coordination se fera au niveau mondial : on procèdera à un examen et à une vérification annuels du calendrier des réunions et on effectuera un suivi des demandes de dérogation au calendrier présentées pour approbation au Comité des conférences entre les sessions. Le travail qui sera effectué devrait avoir le résultat suivant : les ressources disponibles seront utilisées de manière efficiente et des services de conférence adéquats seront fournis dans le cadre d'un plus grand nombre de réunions d'organes intergouvernementaux.
- 2.172 Les activités menées dans le cadre du sous-programme seront centrées sur une planification à l'avance, l'objectif étant de gérer au mieux les demandes de services de conférences compte tenu du calendrier établi, et les capacités seront ajustées de manière souple en fonction des attentes. On continuera de fournir un appui fonctionnel et organisationnel aux principaux organes intergouvernementaux ayant leur siège à Nairobi, notamment l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et l'Assemblée du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et leurs organes subsidiaires, ainsi qu'aux organes intergouvernementaux dont les réunions ne sont pas inscrites au calendrier, par exemple ceux dont les travaux portent sur les accords

multilatéraux relatifs à l'environnement et sont coordonnés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), qu'ils se réunissent à Nairobi ou ailleurs. Des enquêtes seront régulièrement menées auprès des clients, dont les réponses seront précieuses pour évaluer les résultats obtenus dans le cadre du sous-programme. Par ailleurs, on assurera la coordination centralisée des activités de gestion, d'analyse et d'évaluation des risques et on mettra à disposition des données fiables et de haute qualité, qui éclaireront la prise de décisions et le contrôle des performances. On continuera de tirer parti des nouvelles technologies pour rationaliser le traitement des demandes de services de conférence, selon une démarche à deux volets : a) en 2020, on mettra à l'essai un outil en ligne de planification des réunions permettant d'estimer le coût des services de conférence, puis on y apportera les améliorations voulues en 2021 ; b) cet outil sera intégré à l'interface gMeets/One-Stop Shop (guichet unique) pour permettre une gestion efficace des demandes de réunions. Le travail qui sera effectué devrait avoir le résultat suivant : la fourniture en temps voulu de services de conférence de qualité facilitera la tenue de réunions efficaces et efficientes et permettra aux organes et organismes intergouvernementaux de se concentrer sur les questions de fond lors des réunions, améliorant ainsi les délibérations et la prise de décisions.

- 2.173 Parmi les résultats déjà obtenus, citons la plus grande importance accordée à la planification à l'avance des besoins en matière de services de conférence dans la perspective d'une gestion efficace. Le plan des réunions et conférences intergouvernementales (inscrites ou non au calendrier) est établi 12 mois ou plus à l'avance à partir des décisions et résolutions dans lesquelles un mandat est défini et les créneaux de soumission de la documentation destinée aux organes délibérants sont déterminés 24 semaines à l'avance, ce qui permet de planifier très tôt les capacités.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- 2.174 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir la conduite efficace et rationnelle des réunions (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été obtenu, comme le montre l'écart de 8 % entre le nombre effectif de réunions (5 369) et le nombre de réunions prévues (5 844), qui est comparable aux écarts observés par le passé.

Exécution du programme en 2019 : l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement à Nairobi attire un nombre record de participants

- 2.175 En 2019, le volume des services demandés a augmenté de façon spectaculaire, qu'il s'agisse de la planification et du service des réunions ou du traitement de la documentation. Assurer le service de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement à sa quatrième session a n'a pas été une mince affaire, la manifestation ayant attiré près de 5 000 participants, dont des chefs d'État et de gouvernement, alors que les 13 salles de réunion du bâtiment des conférences ne pouvaient accueillir que 2 000 participants. La situation était d'autant plus compliquée que le centre de conférences de Nairobi accueillait en parallèle le troisième One Planet Summit (sommet « Une seule planète »), qui a attiré 2 500 participants. Pour y faire face, il a fallu tenir de nombreuses réunions de planification approfondie, tant avec le secrétariat de la conférence qu'avec les représentants de l'État Membre organisateur. On a également coordonné, dans le cadre du sous-programme, la prestation de tous les autres services d'appui nécessaires, notamment les services de sécurité, les services médicaux, les services informatiques et de communication et les services relatifs aux installations. Il a fallu mettre en place de nombreuses structures temporaires pour accueillir les très nombreux participants et diverses manifestations. Il a également fallu coordonner la fourniture de tous les services dans le cadre de toutes les réunions ou manifestations prévues, dans les bâtiments existants comme dans les structures temporaires. Le suivi régulier du programme de travail fluide de l'Assemblée a permis de réagir avec agilité à l'évolution de la situation. Tous ces efforts ont contribué au succès des délibérations menées et à l'adoption de conclusions lors de l'Assemblée et du One Planet Summit.
- 2.176 L'année a également été particulièrement éprouvante parce que l'Assemblée et le Conseil exécutif d'ONU-Habitat, récemment créés, ont tenu leurs premières sessions. Il a par conséquent fallu

apporter un appui à un organe à la composition élargie et faire preuve de la souplesse que suppose le service d'un conseil nouvellement établi. L'Office des Nations Unies à Nairobi a en outre fourni plus de services de réunion que d'ordinaire, avec deux pics d'activité de février à juin et de mi-septembre à début décembre.

- 2.177 Les responsables de la planification se sont vu confier l'organisation de telle ou telle réunion en fonction du niveau de complexité prévu de celle-ci, l'objectif étant de garantir la qualité des services de réunion. Pour assurer la satisfaction des clients, on a entamé le dialogue avec les membres des secrétariats des réunions longtemps à l'avance et, lorsque nécessaire, les responsables de la planification ont accompagné ces derniers lors de leurs missions préparatoires dans des villes autres que Nairobi, par exemple à Paris ou Durban (Afrique du Sud), pour les aider à évaluer les installations proposées par les gouvernements hôtes. Les modalités d'organisation des réunions ont été fixées le plus tôt possible pour que le programme de travail puisse être approuvé rapidement, ce qui a permis d'optimiser le recrutement et les voyages du personnel temporaire auquel il a fallu faire appel. Les responsables de la planification ont suivi de près l'évolution de ces modalités et modifié les tableaux d'effectifs et les demandes de services externes en conséquence, tout en communiquant avec les prestataires de services autres que les services de conférence au sujet de ces changements afin d'assurer la fluidité de l'exécution des tâches et l'efficacité de l'ensemble des services de conférence.
- 2.178 La coordination des services de conférence et autres services assurée dans le cadre du sous-programme, qui fait office de « guichet unique », a permis de réduire la charge administrative des clients et de leur laisser plus de temps pour se concentrer sur le programme des diverses manifestations.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 2.179 Le travail effectué a contribué à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts de l'Organisation des Nations Unies, comme le montrent les témoignages faisant état du succès des délibérations de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, qui a attiré un nombre record de participants malgré la capacité d'accueil limitée du centre de conférences de Nairobi. Si les délibérations se sont bien déroulées malgré les conditions difficiles, c'est dans une large mesure parce qu'il a été procédé à la planification longtemps à l'avance et parce que les services de conférence ont été fournis en temps voulu et de façon coordonnée.
- 2.180 Les secrétariats des organes délibérants ont donné des retours positifs à l'issue de chaque manifestation. Par exemple, le Secrétariat de l'ozone s'est dit très satisfait de l'appui qu'il a reçu dans le cadre de la planification de la Réunion des Parties à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et a mentionné en particulier que le fait que le sous-programme lui ait fourni en temps voulu des statistiques exactes sur les services de conférence fournis par le passé l'avait aidé à élaborer son budget, qui a été adopté lors de la Réunion des Parties.

Tableau 2.21
Mesure des résultats

2015	2016	2017	2018	2019
s.o. (L'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement ne s'est pas réunie)	Les délibérations lors de la deuxième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, à laquelle 2 139 personnes ont	Les délibérations lors de la troisième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, à laquelle 3 892 personnes ont	s.o. (L'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement ne s'est pas réunie)	Les délibérations lors de la quatrième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, à laquelle 5 097 personnes ont

2015	2016	2017	2018	2019
	participé, ont reçu des échos favorables	participé, ont reçu des échos favorables		participé, ont reçu des échos favorables

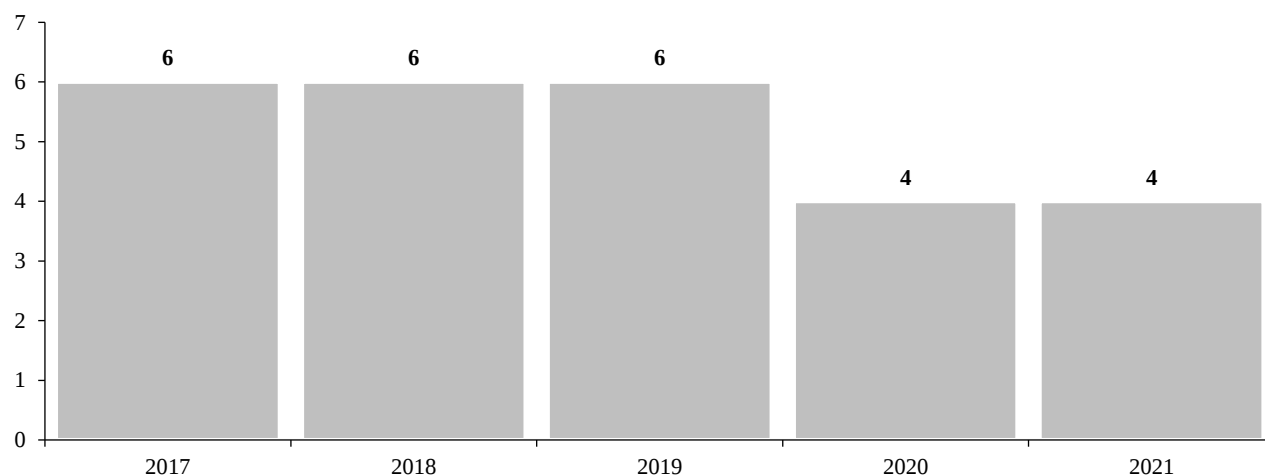
Note : l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement se réunit tous les deux ans. La troisième session a fait exception à la règle : elle a été organisée après que l'Assemblée a décidé de se réunir les années impaires plutôt que les années paires.
Abréviation : s.o. = sans objet.

Résultats escomptés pour 2021

Résultat 1 : automatiser l'établissement des devis par les clients (résultat déjà défini pour 2020)

- 2.181 Les travaux relatifs à l'outil d'établissement des devis utilisé par les clients pour planifier et gérer les manifestations se poursuivront, conformément au mandat qui a été défini, et on aidera les clients à adapter leurs demandes en fonction du budget dont ils disposent, comme devrait le montrer la mesure des résultats ci-après qui a été fixée pour 2021. Une mesure supplétive est utilisée pour 2020 car, dans sa résolution 74/251, l'Assemblée générale a approuvé un texte explicatif pour les sous-programmes qui ne porte que sur les objectifs qu'elle a approuvés dans sa résolution 71/6 et sur les produits retenus pour 2020.

Figure 2.XXII
Mesure des résultats : nombre moyen de révisions pour chaque devis



Résultat 2 : faciliter la planification et l'organisation des réunions pour les clients (nouveau résultat)

- 2.182 En 2021, l'Office des Nations Unies à Nairobi accueillera la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et l'examen de haut niveau des résolutions adoptées par l'Assemblée d'ONU-Habitat à sa première session en 2019. Sachant que les questions relatives aux milieux naturels et humains et à leur pérennité sont toujours d'actualité et sont au cœur des objectifs de développement durable qui relèvent de la compétence du PNUE et d'ONU-Habitat, ces manifestations devraient attirer de nombreux participants et donner lieu à des débats complexes. Le Gouvernement kényan accueillera les Conférences conjointes des Parties aux conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, qui se tiendront à l'Office des Nations Unies à Nairobi. Ces conférences demandent un appui notablement complexe en matière de documentation. Le nombre et la capacité d'accueil des installations de conférence à Nairobi poseront à nouveau des problèmes qu'il faudra résoudre pour garantir le bon déroulement des Conférences.

- 2.183 Afin de réduire la charge administrative liée au dialogue constant qu'il faut entretenir avec les secrétariats clients et de permettre ainsi à ces derniers de se concentrer sur des questions de plus haut niveau relatives aux programmes, on améliorera, après l'avoir mis à l'essai en 2020, un outil en ligne de planification des réunions qui permettra également d'estimer le coût des services demandés.

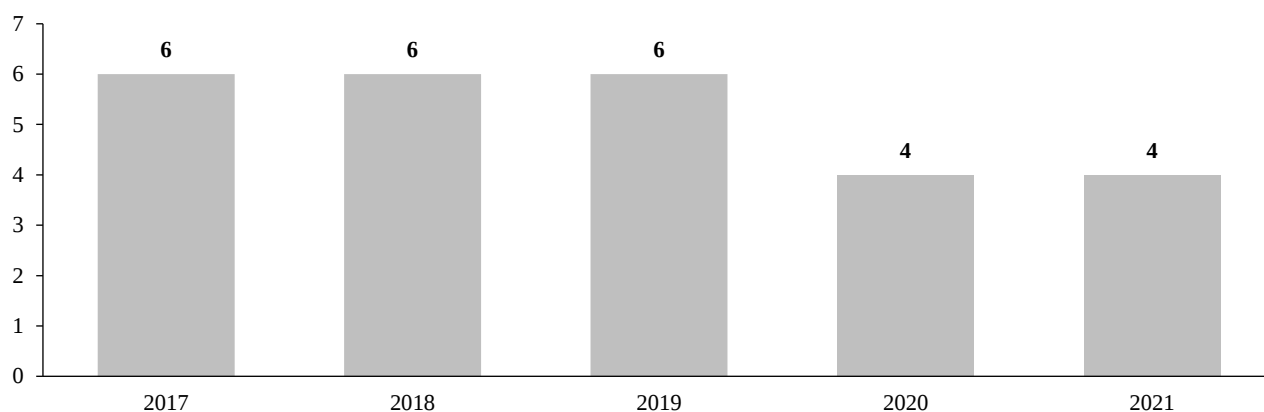
Situation interne et réponse

- 2.184 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il fallait établir manuellement un devis pour les services de réunion et de documentation et les autres services. Cette méthode est très laborieuse pour les clients, qui doivent consacrer un temps excessif aux tâches administratives pour adapter soigneusement le programme de travail de chaque réunion en fonction du budget disponible. Actuellement, la planification de la prestation de services exige souvent de multiples échanges entre les responsables de la planification et les clients. Les devis font souvent l'objet de multiples révisions (six par réunion en moyenne). En réponse, le sous-programme tirera parti des solutions techniques adoptées dans d'autres centres de conférence, qu'il mettra à l'essai à Nairobi en 2020 et améliorera en fonction des besoins en 2021. Les clients pourront choisir les modalités d'organisation de chaque réunion dans un outil en ligne qui leur permettra de tester différents scénarios et d'en connaître à l'avance les coûts, ce qui leur permettra d'ajuster leurs demandes en fonction du budget dont ils disposent.
- 2.185 Grâce à la réduction du nombre d'échanges avec les clients, ceux-ci auront plus de temps pour s'attaquer à des problèmes plus complexes pendant que le sous-programme se chargera de la planification et de la fourniture des services de conférence et autres services aux organes délibérants et mènera d'autres activités d'appui interne et d'appui à l'exécution des programmes relatives aux conférences, que celles-ci se tiennent à Nairobi ou ailleurs, y compris des activités moyennant remboursement.
- 2.186 En outre, l'interface client gMeets/One-Stop Shop, qui a été lancée avec succès à New York, sera mise en service à Nairobi en 2021. La mise en service de l'outil d'établissement de scénarios et son intégration à l'interface visent à permettre aux clients de consacrer moins de temps à la planification et d'ajuster leurs demandes en fonction du budget disponible avant de les soumettre au sous-programme.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 2.187 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacités des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts de l'Organisation des Nations Unies, comme devraient le montrer les gains d'efficacité relatifs aux échanges entre les clients et les responsables de la planification des réunions. Le nombre moyen de révisions pour chaque devis dans le cadre de l'organisation des réunions devrait progressivement tomber à quatre en 2021.

Figure 2.XXIII

Mesure des résultats : nombre moyen de révisions pour chaque devis**Textes des organes délibérants définissant les mandats**

2.188 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

73/239

Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable et le renforcement du Programme des Nations

74/222

Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

Rapport de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement

Produits

2.189 On trouvera dans le tableau 2.22 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 2.22

Sous-programme 2 (Nairobi) : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	4 287	5 369	4 024	4 836
1. Réunions de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et de ses organes subsidiaires :				
a) Assemblée des Nations Unies pour l'environnement	160	200	—	200
b) Comité à composition non limitée des représentants permanents	55	139	—	140
c) Comité des représentants permanents	4	10	8	8
d) Sous-comités du Comité des représentants permanents	55	42	55	55
e) Sous-comités annuels du Comité des représentants permanents	20	17	20	20

Titre I Politique, direction et coordination d'ensemble

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
2. Réunions du Conseil d'administration, de l'Assemblée et du Conseil exécutif d'ONU-Habitat et de ses organes subsidiaires :				
a) Conseil d'administration d'ONU-Habitat	100	—	—	—
b) Assemblée d'ONU-Habitat	—	114	—	—
c) Comité à composition non limitée des représentants permanents	—	—	—	50
d) Comité des représentants permanents	2	2	—	—
e) Sous-comités du Comité des représentants permanents	80	68	50	—
f) Conseil exécutif	12	15	12	14
g) Groupes de travail du Conseil exécutif	—	—	—	60
3. Réunions de la Plateforme intergouvernementale science-politique sur la biodiversité et les services écosystémiques	70	68	70	70
4. Réunions du Groupe d'experts spécial à composition non limitée sur les déchets et les microplastiques dans le milieu marin organisées par le PNUE	—	10	—	—
5. Réunions des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone :				
a) Comité d'application	2	2	2	2
b) Bureau	1	1	1	1
c) Groupe de travail à composition non limitée	30	10	30	40
d) Réunions des Parties et Conférences des Parties	80	120	80	100
6. Réunions consacrées à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination :				
a) Groupe de travail à composition non limitée	—	—	34	—
b) Conférence des Parties	50	55	—	55
7. Réunions consacrées à la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international				
a) Réunion du Comité d'étude des produits chimiques	6	10	6	6
b) Conférence des Parties	50	52	—	50
8. Réunions consacrées à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants				
a) Réunion du Comité d'étude des polluants organiques persistants	10	10	10	10
b) Conférence des Parties	50	53	—	55
9. Réunions mondiales des correspondants nationaux pour le Programme de Montevideo organisées par le PNUE	—	—	10	—
10. Conférence ministérielle africaine sur l'environnement	50	26	50	30
11. Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure	70	68	—	70
12. Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique	—	62	26	—
13. Réunions sur le pacte mondial pour l'environnement organisées par le PNUE	30	138	—	—
14. Réunions des groupes régionaux et autres groupes d'États Membres	300	630	260	500
15. Réunions d'autres organes intergouvernementaux ou organes d'experts et réunions sur la facilitation de l'exécution des programmes	3 000	3 447	3 300	3 300

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
-----------------------------	---------------------------	---------------------------	---------------------------	---------------------------

C. Activités de fond

Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : séances d'information sur les services relatifs aux programmes tenues à l'intention des nouveaux membres des missions permanentes.

Sous-programme 3 Services de documentation

Objectif

- 2.190 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts, ainsi qu'aux conférences des Nations Unies.

Stratégie

- 2.191 Pour contribuer à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts, ainsi qu'aux conférences des Nations Unies, le sous-programme continuera de proposer des services de documentation multilingues, notamment des services de traduction, d'édition et de publication assistée par ordinateur, et d'améliorer la qualité, le respect des délais et l'efficacité en tirant parti des possibilités qu'offre la technologie, en optimisant les flux de travail, en veillant à l'adéquation entre charge de travail et capacités et en développant les compétences du personnel grâce à la formation, ce qui devrait permettre de publier des documents de qualité en temps voulu et simultanément dans les six langues officielles de l'Organisation, conformément aux mandats définis. Ce travail sera effectué en mettant l'accent sur la formation du personnel et des intervenants extérieurs à l'utilisation d'outils d'aide à la traduction qui contribuent à la productivité et sur la collaboration ciblée avec les établissements formant des linguistes.
- 2.192 Dans le cadre du sous-programme, on modernisera les profils d'emploi types du personnel linguistique pour que ceux-ci soient mieux adaptés au nouvel environnement technologique, on renforcera les mécanismes de gestion de la performance et de contrôle de la qualité, on intensifiera la collaboration avec les universités et on améliorera continuellement les méthodes de recrutement afin d'assurer une meilleure diversité géographique et une plus grande parité femmes-hommes.
- 2.193 Par ailleurs, on continuera de traiter et de publier en temps voulu la documentation destinée aux principaux organes délibérants ayant leur siège à Nairobi, tels que l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, l'Assemblée d'ONU-Habitat et leurs organes subsidiaires, s'il y a lieu, ainsi qu'à d'autres organes intergouvernementaux dont les réunions ne sont pas inscrites au calendrier, par exemple ceux dont les travaux portent sur les accords multilatéraux relatifs à l'environnement et sont coordonnés par le PNUE, tout en aidant les secrétariats des réunions à rédiger les documents officiels issus des réunions. Des enquêtes seront régulièrement effectuées auprès des clients, dont les réponses seront précieuses pour évaluer les résultats obtenus dans le cadre du sous-programme.
- 2.194 En outre, compte tenu de l'augmentation du volume de demandes liées au traitement de documents techniques, on a systématisé l'utilisation de technologies de traduction assistée par ordinateur, notamment d'outils communs tels qu'eLUNA, pour aider les traducteurs à détecter plus facilement les passages ayant déjà été traduits, ce qui devrait améliorer la cohérence au fil du temps. On continuera de former le personnel et les intervenants extérieurs et de mettre des outils à la disposition de toutes les parties prenantes afin d'avoir les moyens de répondre à l'évolution de la demande en services de documentation.

- 2.195 Le travail qui sera effectué devrait avoir le résultat suivant : la prise de décisions sera améliorée dans les organes et organismes auxquels des services seront fournis et la documentation destinée aux organes délibérants sera mise à disposition plus rapidement. Parmi les résultats déjà obtenus, citons l'optimisation progressive de la planification des capacités internes et le recours à des capacités externes temporaires suffisamment à l'avance, comme le montre l'augmentation du nombre de documents pour lesquels les départements auteurs ont fourni des prévisions, par opposition aux documents dont le traitement a dû être planifié en s'appuyant uniquement sur les tendances observées par le passé. Ces efforts ont permis d'améliorer la planification, comme en témoigne le fait que la part de la documentation qui a été inscrite dans les prévisions a augmenté de 39 % entre 2018 et 2019. Le sous-programme s'est de plus en plus appuyé sur la saisie anticipée des informations concernant le volume prévu de documentation à traiter dans les tableaux de bord de suivi des performances, tels que l'outil de visualisation des documents à traiter développé par le Département et mis en service en 2018. Ces outils servent à fournir en temps réel des données facilitant la prise de décisions en temps voulu et permettant de réagir efficacement à l'évolution des demandes des États Membres et des autres clients. À l'heure actuelle, les informations sur la documentation destinée aux organes délibérants sont systématiquement saisies dans les outils, ce qui facilite la planification des capacités.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- 2.196 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir la prestation de services de conférence efficaces et d'un bon rapport coût-efficacité qui facilitent la tenue de débats multilingues et l'égalité de traitement de toutes les langues officielles (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été obtenu, comme le montre l'absence de plainte de la part de représentants des États Membres auprès des organes intergouvernementaux, de membres d'organes d'experts ou de départements clients quant à la qualité des services de documentation.

Exécution du programme en 2019 : documentation technique destinée aux organes délibérants disponible dans toutes les langues

- 2.197 L'année 2019 a été particulièrement difficile, car l'Assemblée et le Conseil exécutif d'ONU-Habitat, récemment créés, ont tenu leurs premières sessions, ce qui a nécessité un travail de traduction supplémentaire qui est venu s'ajouter à la charge de travail habituelle relative aux réunions récurrentes. Le volume de documentation traité, qui est en moyenne de 8 millions de mots chaque année, a augmenté de 13 %. On a constaté deux grands pics d'activité, de février à juin et de mi-septembre à début décembre, périodes pendant lesquelles des services ont été fournis dans le cadre de plusieurs grandes conférences successives. Pendant une semaine en mai, des services ont été fournis dans le cadre de deux grandes conférences qui se sont tenues en parallèle, à savoir la septième session plénière de la Plateforme intergouvernementale science-politique sur la biodiversité et les services écosystémiques et les Conférences conjointes des Parties aux conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm. L'incidence sur la charge de travail s'est principalement fait sentir lorsque les prévisions sur lesquelles on s'était entendu n'étaient pas respectées, notamment pour ce qui est du traitement de la documentation de session et de la rédaction des comptes rendus des réunions. Pour faire face à ce pic d'activité, dans le cadre du sous-programme, on a mis en place un système de travail par équipes et a demandé de l'aide aux autres centres de conférence, conformément à la règle de la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale.
- 2.198 Certains des organes auxquels des services ont été fournis ont soumis des documents hautement techniques traitant de sujets scientifiques dans les domaines des produits chimiques et des déchets, de la biodiversité et des services écosystémiques, ainsi que de l'appauvrissement de la couche d'ozone. Pour traiter ces documents techniques, on s'est appuyé sur des documents publiés antérieurement en utilisant des outils de recherche de références et de traduction assistées par ordinateur tels qu'eLUNa. Pour gérer les pics d'activité, on a fait appel à des intervenants extérieurs inscrits sur la liste.

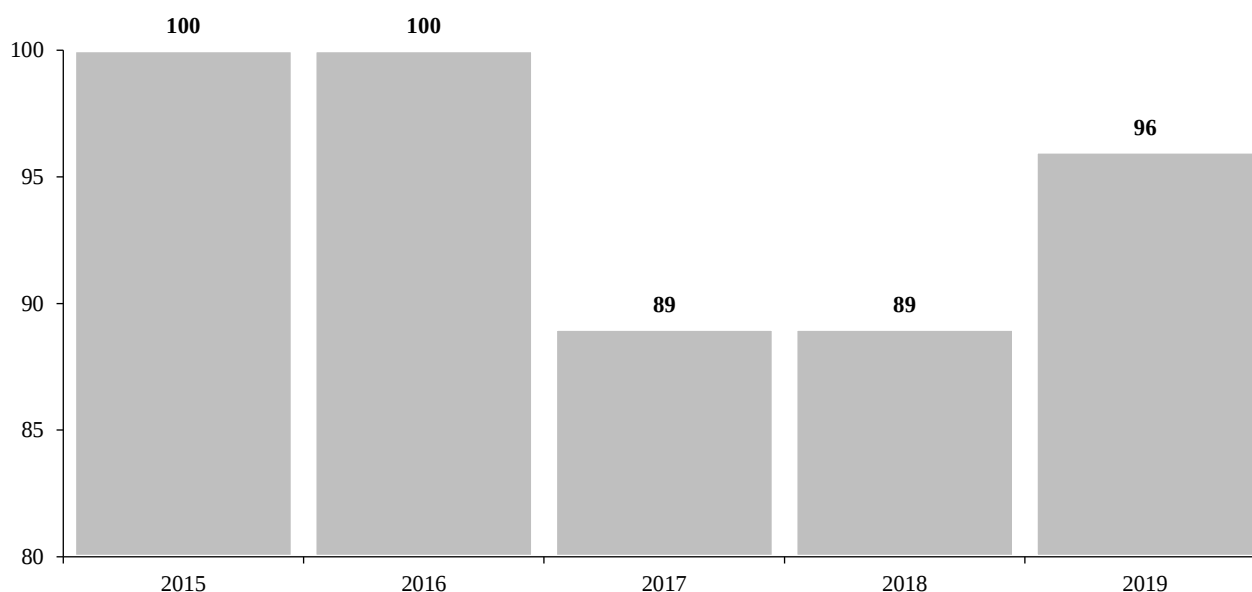
- 2.199 La planification des capacités s'appuie sur les prévisions relatives à la soumission des documents. Le suivi de l'évolution des prévisions sur lesquelles on s'est entendu est assuré à l'aide d'un outil de visualisation des documents à traiter développé par le Département, et les capacités sont adaptées en conséquence. Des prévisions concernant la documentation de session et d'après-session sont établies sur la base des estimations fournies par les clients au sujet de leurs besoins, qui sont saisies dans l'outil. Les variations des prévisions sont gérées au moyen d'une répartition dynamique du travail, qui s'appuie sur une capacité de traduction externe préétablie. On planifie ainsi les capacités suffisamment à l'avance pour que les ressources nécessaires, tant internes qu'externes, soient disponibles lorsqu'on en a besoin pour tenir les délais fixés.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 2.200 Le travail effectué a contribué à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts, ainsi qu'aux conférences des Nations Unies, comme le montre l'augmentation de la part de documents publiés à temps, qui est passée de 89 % en 2018 à 96 % en 2019. Si la tendance à la hausse observée en 2019 se poursuit, 100 % des documents pourraient être publiés à temps, comme en 2015 et 2016.

Figure 2.XXIV

Mesure des résultats : pourcentage de documents traités en temps et en heure



Résultats escomptés pour 2021

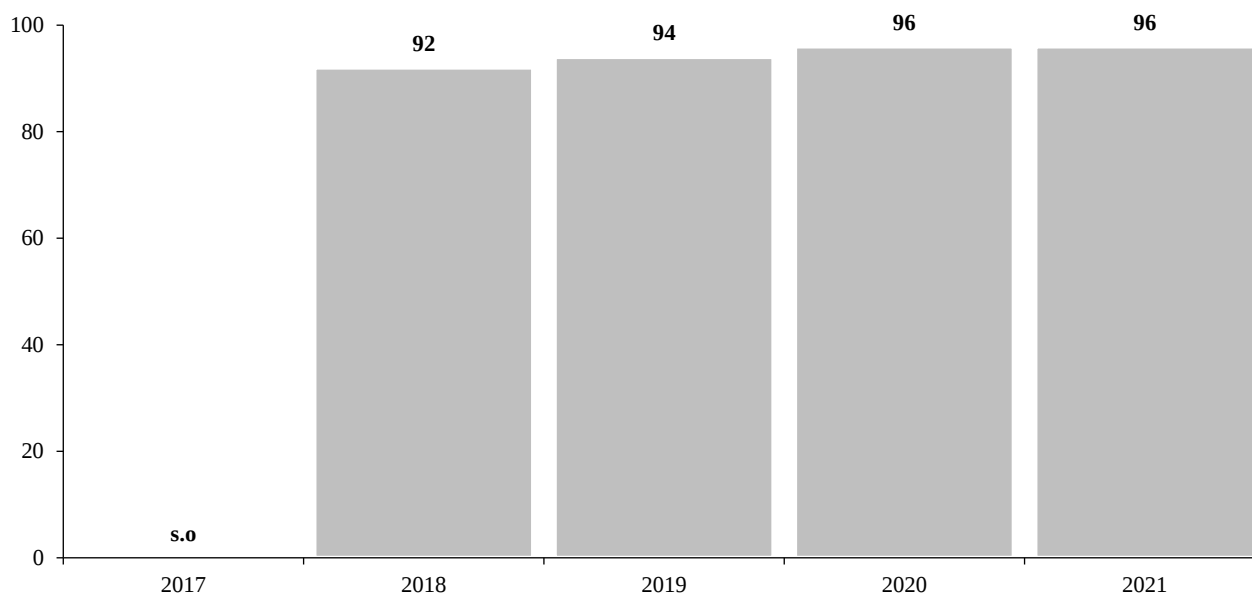
Résultat 1 : continuer d'améliorer le respect des délais de publication des documents grâce à une collaboration plus étroite avec les organes intergouvernementaux (résultat déjà défini pour 2020)

- 2.201 Les travaux relatifs à la planification des capacités requises pour les services de documentation en consultation avec les secrétariats des organes intergouvernementaux se poursuivront, conformément au mandat qui a été défini, et on améliorera le respect des délais de publication, comme devrait le montrer la mesure des résultats ci-après qui a été fixée pour 2021. Une mesure supplétive est utilisée pour 2020 car, dans sa résolution [74/251](#), l'Assemblée générale a approuvé un texte explicatif pour

les sous-programmes qui ne porte que sur les objectifs qu'elle a approuvés dans sa résolution 71/6 et sur les produits retenus pour 2020.

Figure 2.XXV

Mesure des résultats : pourcentage de documents publiés dans les délais impartis



Abréviation : s.o. = sans objet.

Résultat 2 : cohérence et ponctualité (nouveau résultat)

- 2.202 Le calendrier établi pour 2021 sera semblable à celui de 2019 puisqu'il s'agit également d'une année impaire, les demandes relatives à la documentation étant fonction de la fréquence à laquelle se réunissent les organes. Un volume relativement important de rapports, dont certains de nature très technique, sera traité dans le cadre du sous-programme. On tirera parti des outils innovants contribuant à la productivité qui ont été développés et mis en service par le Département dans les domaines de la terminologie ainsi que de la recherche de références et de la traduction assistées par ordinateur, à savoir les outils gText, et on les mettra à la disposition des traducteurs contractuels pour faire converger les traductions produites dans les différentes langues et assurer la cohérence avec les documents déjà publiés. En plus de traiter les documents, on continuera d'établir, pour le compte des secrétariats clients, les projets de comptes rendus officiels des réunions. Afin de pouvoir planifier plus précisément ses capacités, le sous-programme collaborera activement avec le sous-programme 2 pour demander aux départements auteurs de fournir à l'avance des prévisions quant à la soumission des documents destinés aux organes délibérants.

Situation interne et réponse

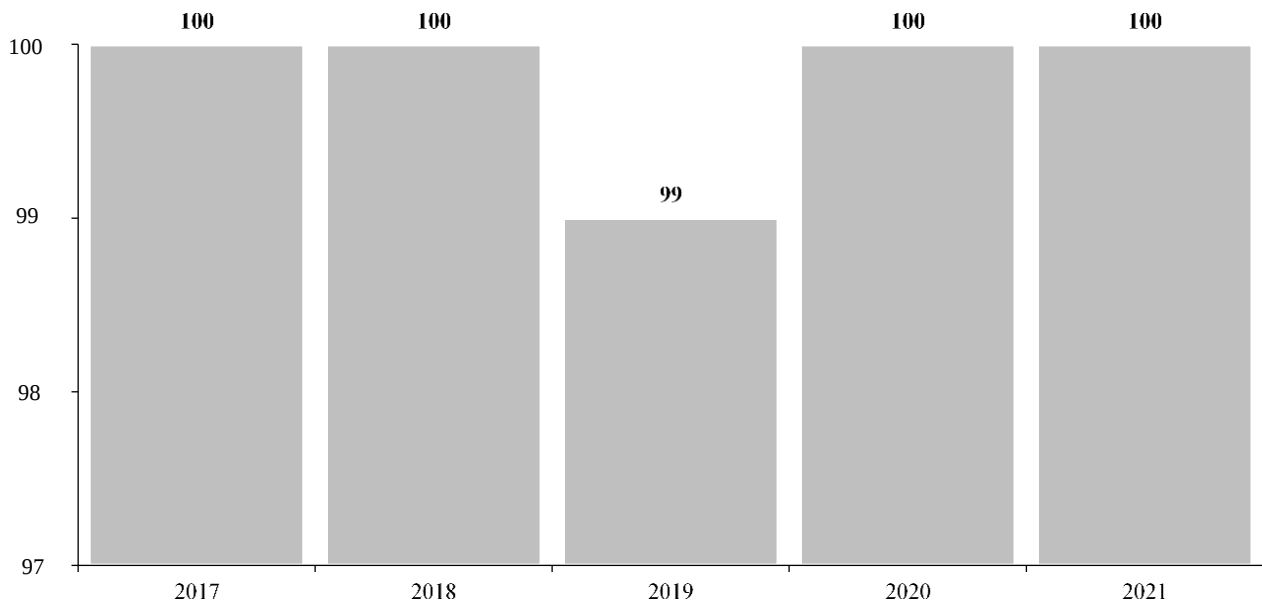
- 2.203 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : il fallait estimer précisément la charge de travail à venir. Une déviation même mineure par rapport aux prévisions sur lesquelles on s'est entendu peut avoir des effets négatifs, car elle peut entraîner une situation de sureffectif ou de sous-effectif. En réponse, le sous-programme suivra de près le respect des prévisions relatives à la soumission des documents et réagira promptement à toute variation ; il réaffectera, ou proposera à d'autres centres de conférence, les capacités excédentaires plutôt que de ne pas en faire usage. Les prévisions seront révisées tous les mois et les capacités prévues seront ajustées en conséquence.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 2.204 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts, ainsi qu'aux conférences des Nations Unies, comme devrait le montrer le fait que les documents continuent d'être distribués simultanément dans toutes les langues officielles, malgré l'augmentation du volume de textes à traduire.

Figure 2.XXVI

Mesure des résultats : pourcentage de la documentation destinée aux organes délibérants distribuée simultanément dans toutes les langues officielles



Textes des organes délibérants définissant les mandats

- 2.205 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

73/239	Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable et renforcement du Programme des Nations	Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
74/222		Rapport de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement

Produits

- 2.206 On trouvera dans le tableau 2.23 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 2.23

Sous-programme 3 (Nairobi) : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services de documentation pour les réunions (en milliers de mots)	8 860	9 556	6 642	8 810
1. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et à ses organes subsidiaires	1 889	1 568	45	1 500
2. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés au Conseil d'administration, à l'Assemblée, au Conseil exécutif et aux organes subsidiaires d'ONU-Habitat	871	1 217	—	500
3. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à la Plateforme intergouvernementale science-politique sur la biodiversité et les services écosystémiques	1 100	791	1 100	800
4. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux réunions du Groupe d'experts spécial à composition non limitée sur les déchets et les microplastiques dans le milieu marin organisées par le PNUE	—	64	—	—
5. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés aux réunions des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone	1 180	1 708	1 230	1 200
6. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à la Conférence des Parties à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination	730	716	247	650
7. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à la Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international	590	628	390	650
8. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à la Conférence des Parties à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants	990	882	220	900
9. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement	160	112	110	110
10. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à la Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure	750	900	—	900
11. Édition, traduction et publication assistée par ordinateur de documents destinés à d'autres organes intergouvernementaux	600	970	3 300	1 600
E. Activités d'appui				
Correspondance et services de documentation : élaboration, pour le compte de secrétariats clients, de 22 documents de session et comptes rendus.				

Sous-programme 4

Services d'appui aux réunions et de publication

Objectif

- 2.207 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts, ainsi qu'aux conférences et réunions des Nations Unies.

Stratégie

- 2.208 Pour contribuer à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts, ainsi qu'aux conférences et réunions des Nations Unies, le sous-programme continuera de fournir des services d'appui aux réunions et de publication de première qualité, notamment des services d'interprétation et de publication dans les langues officielles aux principaux organes intergouvernementaux ayant leur siège à Nairobi, dont l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et l'Assemblée d'ONU-Habitat et leurs organes subsidiaires, ainsi qu'aux organes intergouvernementaux dont les réunions ne sont pas inscrites au calendrier, par exemple ceux dont les travaux portent sur les accords multilatéraux relatifs à l'environnement et sont coordonnés par le PNUE, ou au secrétariat de tout autre organe multilatéral sollicitant des services d'interprétation et de publication dans le cadre du sous-programme. Le travail qui sera effectué devrait avoir le résultat suivant : un recours accru aux capacités internes et la mise en œuvre d'une gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale pour tirer parti de la proximité géographique des lieux de réunion et s'appuyer sur du personnel temporaire pendant les pics d'activité.
- 2.209 Pour s'adapter efficacement si la situation évolue, le sous-programme améliorera la planification des capacités par un suivi régulier des réunions planifiées, des travaux de publication demandés, du programme de travail prévu et des changements intervenus, en étroite coordination avec le sous-programme 2. Grâce à l'attention qui continuera d'être portée à la formation du personnel et aux activités ciblées de collaboration avec les établissements formant des professionnels des langues, ainsi que l'organisation coordonnée d'épreuves pour l'évaluation des professionnels indépendants, il garantira la mise à disposition des ressources nécessaires sur différents sites pour faire face à l'évolution de la demande. Attentif aux évolutions récentes en matière de publications, il intégrera les technologies dans ses méthodes de travail pour répondre aux demandes des clients. Des enquêtes seront régulièrement effectuées auprès de ces derniers, dont les réponses seront précieuses pour évaluer les résultats obtenus. Cette souplesse des activités de programmation et l'amélioration des méthodes de travail devraient faciliter les délibérations, en fournissant aux États Membres des services d'interprétation de première qualité ainsi qu'en mettant à leur disposition des documents officiels, dans un format conforme aux normes d'accessibilité.
- 2.210 Le sous-programme continue de former le personnel et de renforcer les capacités par des activités ciblées de coopération avec des établissements d'enseignement. Il collabore avec le réseau des universités qui ont signé un mémorandum d'accord avec l'Organisation des Nations Unies, ainsi qu'avec le Consortium panafricain pour un master en interprétation et en traduction, pour que les interprètes puissent rafraîchir leurs connaissances et former des étudiantes et étudiants en interprétation, conformément aux besoins de l'Organisation, dans le cadre de sa stratégie de renforcement des capacités, qui prévoit le recours à des professionnels indépendants. Enfin, pour garantir la mise à disposition des ressources nécessaires sur différents sites et faire face à l'évolution de la demande, il poursuit sa collaboration avec les autres centres de conférence dans le cadre d'une gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale en vue d'organiser des épreuves de recrutement à distance et d'étoffer ainsi la liste des interprètes indépendants présélectionnés.

- 2.211 Pour continuer de répondre aux besoins croissants touchant aux travaux de publication à la demande, le sous-programme s'appuiera davantage sur les solutions technologiques en vue d'améliorer les flux de travail. La mise en service de gDoc 2.0, doté de fonctionnalités de prévision, de planification des capacités et de contrôle de la production, permet de mieux ajuster les capacités à la demande. Dans cette optique, on utilisera des outils de publication assistée par ordinateur qui permettront d'automatiser la mise en page et de publier les documents à la demande, ce qui réduira les besoins de stockage. Le travail qui sera effectué devrait avoir le résultat suivant : une production accélérée de supports visuels personnalisés, qui aideront les clients du sous-programme à exécuter leurs programmes et à mener à bien leurs activités de sensibilisation.
- 2.212 Parmi les résultats déjà obtenus, citons l'amélioration progressive de la planification en amont des ressources nécessaires au titre des services d'interprétation. Les clients sont contactés bien avant la tenue de leurs prochaines réunions, ce qui permet d'anticiper le plus tôt possible leurs besoins de manière à optimiser le recrutement et les voyages des interprètes permanents et indépendants, lorsque leurs services sont requis.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- 2.213 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir la fourniture dans toutes les langues officielles de services de première qualité d'interprétation, de publication, d'impression, de distribution et d'appui aux réunions, comme prescrit par l'Assemblée générale dans ses résolutions pertinentes (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été obtenu, comme le montre l'absence de plainte de la part de représentants des États Membres auprès des organes intergouvernementaux, de membres des organes d'experts ou de départements clients quant à la qualité des services d'interprétation, de publication et d'appui aux réunions.

Exécution du programme en 2019 : des réunions de haut niveau avec services d'interprétation dans 12 villes

- 2.214 Le nombre de réunions avec services d'interprétation a augmenté ces dernières années. Si les chiffres enregistrés en 2019 sont en recul par rapport à 2018, la concentration des demandes sur deux pics d'activité très marqués a présenté des difficultés considérables. Le nombre de réunions dont l'Office des Nations Unies à Nairobi a assuré le service a atteint son maximum de février à juin et de mi-septembre à début décembre. L'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, tout comme la nouvelle Assemblée d'ONU-Habitat ont tenu des dialogues interactifs de haut niveau et des tables rondes, qui sont beaucoup plus difficiles à interpréter, car ils n'obéissent pas à un ordre du jour établi, lequel serait accompagné de la documentation correspondante. Les interprètes ont donc dû faire des recherches sur les sujets dont il était question afin de se familiariser avec la terminologie employée et les pratiques récemment observées lors de débats analogues. Leur tâche a été compliquée par des prises de parole informelles et spontanées de la part de dignitaires, notamment des chefs d'État et de gouvernement.
- 2.215 En outre, des services d'interprétation ont été fournis dans plusieurs villes autres que Nairobi, à savoir Athènes, Bangkok, Budva et Podgorica (Monténégro), Le Cap et Durban (Afrique du Sud), Genève, Montevideo, Rome et Naples (Italie) et Tirana. Des interprètes indépendants basés dans 23 villes ont été engagés en renfort pour assurer le service de ces réunions. Deux grandes conférences ont été organisées en parallèle dans deux villes différentes, ce qui a été rendu possible par le fait que le sous-programme s'est employé à chercher activement des interprètes et à les tester, permettant ainsi la constitution d'une liste bien fournie d'interprètes, mobilisables en complément des ressources existantes. Pour les réunions dont le service a été assuré dans des villes autres que Nairobi, la règle de la gestion intégrée à l'échelle mondiale a été systématiquement appliquée. Lorsqu'il n'a pas été possible de faire appel à des interprètes basés à proximité ou que les coûts associés à ce type d'arrangement étaient relativement plus élevés, le sous-programme a recruté des interprètes indépendants, préalablement évalués à distance et sélectionnés pour la qualité de leurs

prestations. Des services d'interprétation en langue des signes internationale ont été fournis pour la première fois. On a recruté des interprètes en langue des signes pour le sommet organisé par le Fonds des Nations Unies pour la population à Nairobi, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la Conférence internationale sur la population et le développement, en s'appuyant sur l'expérience de l'Office des Nations Unies à Genève en ce qui concerne la fourniture de ce service, qui répond aux exigences d'accessibilité. Grâce aux activités susmentionnées, les États Membres ont pu bénéficier de services d'interprétation de première qualité lors des réunions qu'ils ont accueillies et les exigences d'accessibilité fixées par les organisateurs ont pu être satisfaites.

- 2.216 Pour garantir le maintien de la qualité des services d'interprétation assurés pendant les réunions tout en pourvoyant aux effectifs requis, on a entamé longtemps à l'avance le dialogue avec les secrétariats des réunions pour les aider à évaluer les besoins en la matière. L'examen des modalités d'organisation des réunions, intervenu bien en amont, a permis d'adopter très rapidement un programme de travail, et partant, d'optimiser le recrutement et les voyages des interprètes permanents et indépendants, le cas échéant. On a suivi de près les modifications apportées aux programmes des réunions, qui ont parfois nécessité de changer à la dernière minute les tableaux d'effectifs, de faire appel à des interprètes d'autres centres de conférence et de recruter des interprètes indépendants basés à proximité. Une fois les modalités d'organisation établies, on a consulté différents interlocuteurs au sein du Département quant à la possibilité de détacher des interprètes d'autres centres de conférence et on s'est enquis de la disponibilité des interprètes indépendants qui étaient inscrits sur la liste, possédaient les combinaisons linguistiques requises et étaient basés de préférence à proximité du lieu de réunion.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 2.217 Le travail effectué a contribué à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts, ainsi qu'aux conférences et réunions des Nations Unies, comme le montre l'absence de plainte, alors même que les délibérations intergouvernementales se sont tenues dans 12 villes situées sur quatre continents, dont certaines n'avaient jamais bénéficié de services d'interprétation dans le cadre du sous-programme. Grâce aux efforts fournis, les secrétariats clients ont pu se concentrer sur les aspects programmatiques de leurs conférences et réunions.

Tableau 2.24
Mesure des résultats

2015	2016	2017	2018	2019
Aucune plainte reçue de la part des participants à 310 réunions avec services d'interprétation	Aucune plainte reçue de la part des participants à 340 réunions avec services d'interprétation	Aucune plainte reçue de la part des participants à 193 réunions avec services d'interprétation	Aucune plainte reçue de la part des participants à 435 réunions avec services d'interprétation	Aucune plainte reçue de la part des participants à 408 réunions avec services d'interprétation tenues dans 12 villes situées sur quatre continents

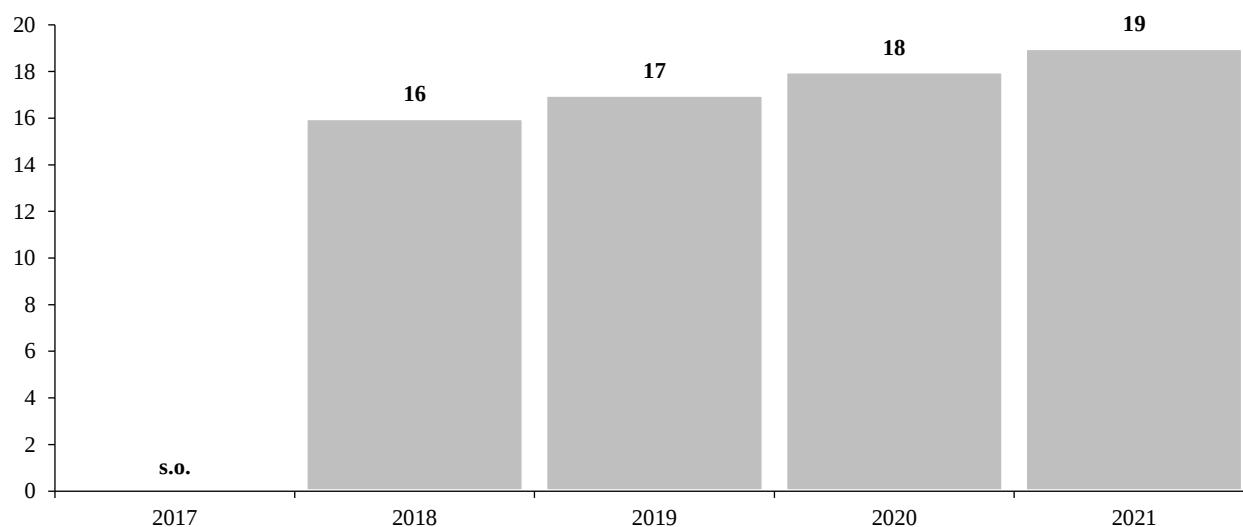
Résultats escomptés pour 2021

Résultat 1 : réactivité et souplesse des services d'interprétation sur de multiples sites (résultat déjà défini pour 2020)

- 2.218 L'exécution du sous-programme permettra de maintenir la prestation de services d'interprétation sur de multiples sites, conformément au mandat qui a été défini, ainsi que la qualité des services d'appui aux réunions, et ce, malgré l'augmentation du nombre et de la complexité des réunions tenues hors de Nairobi, comme devrait le montrer la mesure des résultats ci-après qui a été fixée pour 2021. Une mesure supplétive est utilisée pour 2020 car, dans sa résolution 74/251, l'Assemblée générale a approuvé un texte explicatif pour les sous-programmes qui ne porte que sur les objectifs qu'elle a approuvés dans sa résolution 71/6 et sur les produits retenus pour 2020.

Figure 2.XXVII

Mesure des résultats : nombre de réunions tenues hors de Nairobi nécessitant des services d'interprétation



Abréviation : s.o. = sans objet.

Résultat 2 : fourniture de services de première qualité d'interprétation quel que soit le lieu (nouveau résultat)

- 2.219 Le sous-programme assurera, au mieux de ses possibilités, des services d'interprétation pour les principaux organes dont les réunions sont inscrites au calendrier et ayant leur siège à Nairobi. Il fournira également des services d'interprétation et de publication efficaces et rationnels à de nombreux organes délibérants et à d'autres secrétariats dont les réunions ne sont pas inscrites au calendrier, qu'ils se réunissent à Nairobi ou ailleurs, moyennant remboursement. Il étoffe sa liste d'interprètes indépendants qualifiés, tout en veillant à ce que le nombre et la compétence de ces interprètes, ainsi que leur répartition géographique, correspondent aux besoins croissants de ses clients. En 2019, l'Office des Nations Unies à Nairobi a mis en place, en coopération avec d'autres centres de conférence, des épreuves à distance qui ont été passées par 60 interprètes indépendants, dont 18 ont été accrédités pour les réunions dont le sous-programme assure le service. Autre nouveauté majeure introduite en 2019, l'évaluation régulière du travail de ces interprètes, grâce à un formulaire d'évaluation et de commentaires en ligne que remplissent à l'issue de chaque réunion leurs collègues de cabine faisant partie du personnel permanent, l'objectif étant d'apprécier la qualité des services fournis et de remédier rapidement à toute insuffisance.

Situation interne et réponse

- 2.220 Pour le sous-programme, la situation était la suivante : compte tenu du nombre croissant de réunions tenues en parallèle sur plusieurs sites, il s'agissait de trouver des interprètes, aussi bien dans des lieux d'affectation existants que dans d'autres villes et d'évaluer régulièrement la qualité du travail de toutes les recrues. En réponse, le sous-programme collaborera activement avec les secrétariats clients pour anticiper la demande et connaître à l'avance les villes où se tiendront les réunions, de manière à recenser en amont les ressources situées à proximité, en continuant d'organiser des épreuves à distance dans des zones géographiques ciblées, par l'intermédiaire du réseau d'établissements d'enseignement qui ont signé un mémorandum d'accord avec lui. Plutôt que de s'appuyer uniquement sur les chefs des unités linguistiques, le sous-programme confiera des fonctions de chef d'équipe à d'autres interprètes permanents. Ces chefs d'équipe encadreront des interprètes moins expérimentés, qui seront amenés à répartir le travail dans le cadre des réunions qui leur seront assignées, le but étant d'accroître la capacité du sous-programme et de lui permettre de fournir simultanément des services d'interprétation sur plusieurs sites. L'évaluation des prestations des interprètes indépendants fera partie des responsabilités qui auront été déléguées, de sorte que des services d'interprétation de première qualité soient assurés. Pour répondre aux besoins des clients, le sous-programme s'attachera également à étoffer la liste d'interprètes présélectionnés, à élargir sa couverture géographique et à tirer parti des solutions technologiques pour améliorer les méthodes de travail.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 2.221 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à assurer, dans le respect du multilinguisme, l'efficacité et l'efficacité des délibérations et de la prise de décisions dans les organes intergouvernementaux et les organes d'experts, ainsi qu'aux conférences et réunions des Nations Unies, comme devrait le montrer l'absence de plainte de la part de représentants des États Membres auprès des organes intergouvernementaux, de membres des organes d'experts ou de départements clients quant à la qualité des services d'interprétation, de publication et d'appui aux réunions.

Tableau 2.25
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
Aucune plainte reçue concernant les services d'interprétation	Aucune plainte reçue concernant les services d'interprétation	Aucune plainte reçue concernant les services d'interprétation	Aucune plainte reçue concernant les services d'interprétation	Aucune plainte reçue concernant les services d'interprétation

Textes des organes délibérants définissant les mandats

- 2.222 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le sous-programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

73/239	Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable et renforcement du Programme des Nations	74/222	Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) Rapport de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement
--------	--	--------	--

Produits

2.223 On trouvera dans le tableau 2.26 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 2.26

Sous-programme 4 (Nairobi) : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	550	408	450	505
1. Réunions de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et de ses organes subsidiaires	26	37	6	35
2. Réunions du Conseil d'administration, de l'Assemblée, du Conseil exécutif d'ONU-Habitat et de ses organes subsidiaires	20	18	12	18
3. Réunions de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques	36	18	36	18
4. Réunions du groupe spécial d'experts à composition non limitée sur les déchets marins et les microplastiques	12	—	—	—
5. Réunion des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone	23	—	23	23
6. Conférence des Parties à la Convention de Nairobi amendée pour la protection, la gestion et la mise en valeur du milieu marin et côtier de la région de l'océan Indien occidental	—	—	10	—
7. Conférence des Parties à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination	—	5	8	8
8. Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international	10	2	—	8
9. Conférence des Parties à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants	10	12	—	8
10. Réunions mondiales des correspondants nationaux pour le Programme de Montevideo organisées par le PNUE	—	—	10	—
11. Conférence ministérielle africaine sur l'environnement	40	12	40	12
12. Quatrième Réunion intergouvernementale pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres	—	—	4	—
13. Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure	10	10	—	10
14. Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique	—	7	26	—
15. Réunions du pacte mondial pour l'environnement organisées par le PNUE	22	22	—	—
16. Réunions d'autres organes intergouvernementaux ou organes d'experts et réunions sur la facilitation de l'exécution des programmes	341	265	275	365

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
------------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

E. Activités d'appui

Correspondance et services de documentation : conception et mise en page de 163 publications, d'une page Web, de supports d'information et de 524 autres produits dans toutes les langues officielles, sur support papier et sous forme électronique.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

Vue d'ensemble

2.224 On trouvera dans les tableaux 2.27 à 2.29 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 2.27

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2021 (prévisions après actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Postes	250 746,5	254 742,0	862,8	–	(3 502,9)	(2 640,1)	(1,0)	252 101,9	6 599,0	258 700,9
Autres dépenses de personnel	25 237,7	29 477,2	(5 286,9)	2 847,6	1 856,5	(582,8)	(2,0)	28 894,4	511,2	29 405,6
Consultants	348,4	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Voyages des représentants	–	91,7	–	–	–	–	–	91,7	1,7	93,4
Voyages du personnel	365,7	122,3	–	–	–	–	–	122,3	2,2	124,5
Services contractuels	12 854,2	12 549,2	–	–	67,0	67,0	0,5	12 616,2	228,0	12 844,2
Frais généraux de fonctionnement	5 376,7	1 735,4	–	–	–	–	–	1 735,4	31,8	1 767,2
Dépenses de représentation	0,5	4,1	–	–	–	–	–	4,1	–	4,1
Fournitures et accessoires	266,4	501,9	–	–	–	–	–	501,9	9,7	511,6
Mobilier et matériel	2 607,5	1 407,6	–	–	–	–	–	1 407,6	26,3	1 433,9
Aménagement des locaux	22,4	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	27 458,4	26 010,4	(1 559,4)	–	–	(1 559,4)	(6,0)	24 451,0	464,6	24 915,6
Total	325 284,5	326 641,8	(5 983,5)	2 847,6	(1 579,4)	(4 715,3)	(1,4)	321 926,5	7 874,5	329 801,0

Tableau 2.28

Changements relatifs aux postes^a

	Nombre	Classe
Effectif approuvé pour 2020	1 631	1 SGA, 1 SSG, 6 D-2, 18 D-1, 211 P-5, 424 P-4, 331 P-3, 10 P-2/1, 78 G(1°C), 539 G(AC), 12 AL
Créations	3	Genève : 1 P-3 (sous-programme 2), 1 P-2 (sous-programme 3) et 1 P-2 (sous-programme 4)
Suppressions	(24)	New York : 1 G(AC) (direction exécutive et administration), 1 G(1°C) (sous-programme 1), 1 G(AC) (sous-programme 2), 3 G(1°C) et 4 G(AC) (sous-programme 3), 5 G(AC) (sous-programme 4) et 1 G(AC) (appui au programme)

Note : les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et figures : AL = agent(e) local(e) ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>
		Genève : 1 G(AC) (sous-programme 2), 6 G(AC) (sous-programme 3) et 1 G(AC) (sous-programme 4)
Reclassements	—	Genève : reclassement de 1 poste P-3 à P-4 (sous-programme 3)
Transferts	(11)	Genève : transfert au chapitre 29E de 1 P-2, 1 G(1°C) et 9 G(AC) cédés par la composante Appui au programme
Effectif proposé pour 2021	1 599	1 SGA, 1 SSG, 6 D-2, 18 D-1, 211 P-5, 425 P-4, 331 P-3, 11 P-2/1, 73 G(1°C), 510 G(AC), 12 AL

^a On trouvera à l'annexe III des informations sur les changements relatifs aux postes.

Tableau 2.29
Postes

Catégorie	Effectif approuvé pour 2020	Changements			Total	Effectif proposé pour 2021
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
SGA	1	—	—	—	—	1
SSG	1	—	—	—	—	1
D-2	6	—	—	—	—	6
D-1	18	—	—	—	—	18
P-5	211	—	—	—	—	211
P-4	424	—	—	1	1	425
P-3	331	—	—	—	—	331
P-2/1	10	—	—	1	1	11
Total partiel	1 002	—	—	2	2	1 004
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	78	—	—	(5)	(5)	73
Autres classes	539	—	—	(29)	(29)	510
Total partiel	617	—	—	(34)	(34)	583
Autres catégories de personnel						
Agents locaux	12	—	—	—	—	12
Total partiel	12	—	—	—	—	12
Total	1 631	—	—	(32)	(32)	1 599

2.225 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 2.30 à 2.32 et dans la figure 2.XXVIII.

2.226 Comme indiqué dans les tableaux 2.30 1) et 2.31 1), les ressources demandées pour 2021 s'élèvent globalement à 321 926 500 dollars avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 4 715 300 dollars (1,4 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2020. La variation découle des trois facteurs suivants : a) des ajustements techniques se rapportant au non-renouvellement de crédits prévus pour 2020 et à la budgétisation en année pleine du coût des postes créés en 2020 ; b) des

nouveaux mandats et des mandats élargis ; c) d'autres changements. Ces ressources permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 2.30

Évolution des ressources financières, par composante et sous-programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2021 (prévisions après actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
A. Organes directeurs	237,3	349,2	—	—	—	—	—	349,2	6,5	355,7
B. Direction exécutive et administration	3 790,1	3 795,4	—	—	—	—	—	3 795,4	100,1	3 895,5
C. Programme de travail										
<i>Gestion des conférences (New York)</i>										
1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	6 578,6	6 160,7	—	—	—	—	—	6 160,7	159,3	6 320,0
2. Planification et coordination des services de conférence	8 897,9	15 855,7	(3 160,0)	1 359,6	—	(1 800,4)	(11,4)	14 055,3	290,4	14 345,7
3. Services de documentation	81 428,0	86 944,8	—	—	—	—	—	86 944,8	2 389,6	89 334,4
4. Services d'appui aux réunions et de publication	53 314,9	47 046,5	—	—	—	—	—	47 046,5	1 304,4	48 350,9
<i>Gestion des conférences (Genève)</i>										
2. Planification et coordination des services de conférence	21 062,1	30 615,9	(2 021,5)	780,0	497,7	(743,8)	(2,4)	29 872,1	450,6	30 322,7
3. Services de documentation	60 298,5	53 328,3	161,6	—	(633,1)	(471,5)	(0,9)	52 856,8	1 084,4	53 941,2
4. Services d'appui aux réunions et de publication	34 346,2	29 053,2	131,6	—	(54,3)	77,3	0,3	29 130,5	610,8	29 741,3
<i>Gestion des conférences (Vienne)^a</i>	25 940,6	25 003,9	(1 559,4)	—	—	(1 559,4)	(6,2)	23 444,5	445,5	23 890,0
<i>Gestion des conférences (Nairobi)</i>										
2. Planification et coordination des services de conférence	4 000,6	2 589,0	—	708,0	—	708,0	27,3	3 297,0	127,4	3 424,4
3. Services de documentation	4 067,2	4 598,5	—	—	—	—	—	4 598,5	300,3	4 898,8
4. Services d'appui aux réunions et de publication	3 525,2	4 298,0	—	—	—	—	—	4 298,0	280,6	4 578,6
Total partiel (C)	303 459,8	305 494,5	(6 447,7)	2 847,6	(189,7)	(3 789,8)	(1,2)	301 704,7	7 443,3	309 148,0

Chapitre 2 Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage		
D. Appui au programme	17 797,3	17 002,7	464,2	–	(1 389,7)	(925,5)	(5,4)	16 077,2	324,6
Total partiel (1)	325 284,5	326 641,8	(5 983,5)	2 847,6	(1 579,4)	(4 715,3)	(1,4)	321 926,5	7 874,5
								329 801,0	

^a Part à la charge de l'ONU dans le cofinancement des activités de gestion des conférences à Vienne.

2) Ressources extrabudgétaires

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
A. Organes directeurs	–	–	–
B. Direction exécutive et administration	–	–	–
C. Programme de travail			
<i>Gestion des conférences (New York)</i>			
1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	–	–	–
2. Planification et coordination des services de conférence	45,2	202,3	202,3
3. Services de documentation	4 753,0	5 719,5	5 719,5
4. Services d'appui aux réunions et de publication	1 896,6	2 259,6	2 259,6
<i>Gestion des conférences (Genève)</i>			
2. Planification et coordination des services de conférence	553,0	862,0	862,0
3. Services de documentation	911,7	1 050,0	1 050,0
4. Services d'appui aux réunions et de publication	1 534,2	2 334,8	2 334,8
<i>Gestion des conférences (Vienne)</i>	1 131,7	1 600,0	1 600,0
<i>Gestion des conférences (Nairobi)</i>			
2. Planification et coordination des services de conférence	2 856,5	2 553,4	2 587,5
3. Services de documentation	3 074,1	2 926,5	3 019,7

Titre I Politique, direction et coordination d'ensemble

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
4. Services d'appui aux réunions et de publication	3 010,3	2 800,1	2 842,9
Total partiel (C)	19 766,1	22 308,3	22 478,2
D. Appui au programme	2 152,0	1 939,9	1 956,3
Total partiel (2)	21 918,1	24 248,2	24 434,5
Total	347 203,0	350 890,0	354 235,5

Tableau 2.31
Évolution des postes, par composante et sous-programme

1) *Budget ordinaire*

Catégorie	Changements				Total	Effectif proposé pour 2021
	Effectif approuvé pour 2020	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
A. Organes directeurs	—	—	—	—	—	—
B. Direction exécutive et administration	23	—	—	(1)	(1)	22
C. Programme de travail						
<i>Gestion des conférences (New York)</i>						
1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	42	—	—	(1)	(1)	41
2. Planification et coordination des services de conférence	48	—	—	(1)	(1)	47
3. Services de documentation	523	—	—	(7)	(7)	516
4. Services d'appui aux réunions et de publication	291	—	—	(5)	(5)	286
<i>Gestion des conférences (Genève)</i>						
2. Planification et coordination des services de conférence	68	—	—	—	—	68
3. Services de documentation	332	—	—	(5)	(5)	327
4. Services d'appui aux réunions et de publication	171	—	—	—	—	171
<i>Gestion des conférences (Vienne)^a</i>	—	—	—	—	—	—
<i>Gestion des conférences (Nairobi)</i>						
2. Planification et coordination des services de conférence	9	—	—	—	—	9
3. Services de documentation	28	—	—	—	—	28
4. Services d'appui aux réunions et de publication	24	—	—	—	—	24
Total partiel (C)	1 536	—	—	(19)	(19)	1 517

Catégorie	Effectif approuvé pour 2020	Changements			Total	Effectif proposé pour 2021
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
D. Appui au programme	72	–	–	(12)	(12)	60
Total partiel (1)	1 631	–	–	(32)	(32)	1 599

^a En ce qui concerne la gestion des conférences à Vienne, en 2020, 186 postes sont financés sur la base du partage des coûts et 186 le seront en 2021. La répartition des postes est indiquée dans les figures 2 XXXIX à 2.XLI et 2.XLVI.

2) Ressources extrabudgétaire

	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
A. Organes directeurs	–	–
B. Direction exécutive et administration	–	–
C. Programme de travail		
<i>Gestion des conférences (New York)</i>		
1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social	–	–
2. Planification et coordination des services de conférence	1	1
3. Services de documentation	10	10
4. Services d'appui aux réunions et de publication	2	2
<i>Gestion des conférences (Genève)</i>		
2. Planification et coordination des services de conférence	1	1
3. Services de documentation	–	–
4. Services d'appui aux réunions et de publication	–	–
<i>Gestion des conférences (Vienne)</i>	–	–
<i>Gestion des conférences (Nairobi)</i>		
2. Planification et coordination des services de conférence	41	41
3. Services de documentation	24	24
4. Services d'appui aux réunions et de publication	26	26
Total partiel (C)	105	105
D. Appui au programme	5	5
Total partiel (2)	110	110
Total	1 741	1 709

Tableau 2.32

Évolution des ressources financières et des postes, par catégorie

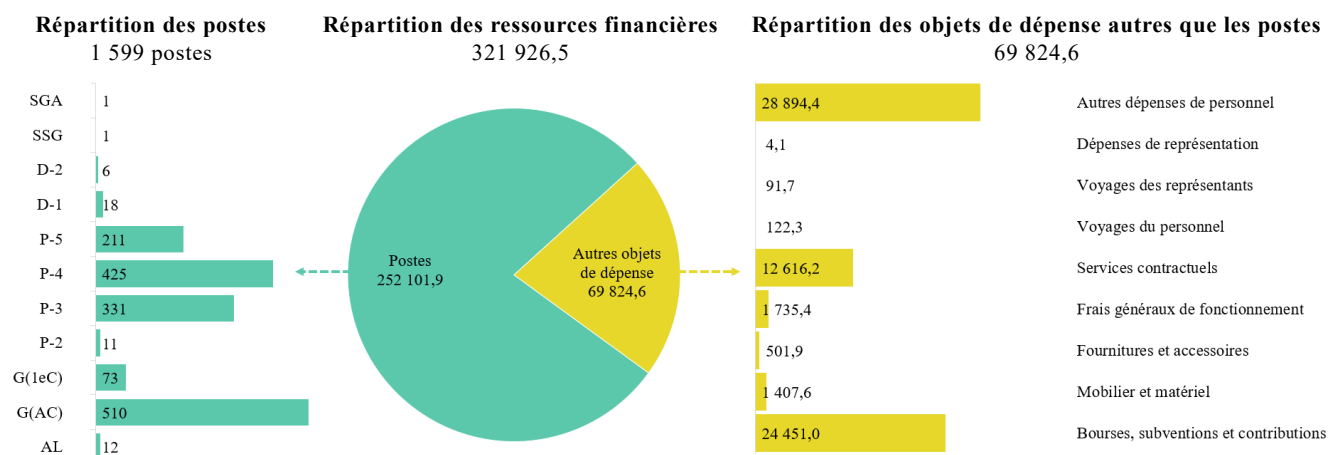
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	250 746,5	254 742,0	862,8	–	(3 502,9)	(2 640,1)	(1,0)	252 101,9
Autres objets de dépense	74 538,1	71 899,8	(6 846,3)	2 847,6	1 923,5	(2 075,2)	(2,9)	69 824,6
Total	325 284,5	326 641,8	(5 983,5)	2 847,6	(1 579,4)	(4 715,3)	(1,4)	321 926,5
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		1 002	–	–	2	2	0,2	1 004
Agents des services généraux et des catégories apparentées		629	–	–	(34)	(34)	(5,4)	595
Total		1 631	–	–	(32)	(32)	(2,0)	1 599

Figure 2.XXVIII

Répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



Analyse des variations par composante et sous-programme

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources

Ajustements techniques

2.227 Comme le montrent les tableaux 2.30 1) et 2.31 1), les changements entraînent une diminution nette de 5 983 500 dollars au titre du sous-programme 2 (New York), des sous-programmes 2, 3 et 4 (Genève), de la gestion des conférences (Vienne) et de l'appui au programme, qui s'explique comme suit :

- a) **sous-programme 2 [Planification et coordination des services de conférences (New York)].** La diminution nette de 3 160 000 dollars s'explique par le non-renouvellement de crédits d'un montant de 3 265 400 dollars au titre des autres dépenses de personnel qui visaient à faciliter l'exécution de mandats nouveaux ou élargis adoptés par l'Assemblée générale en 2020, ce non-renouvellement étant partiellement contrebalancé par une augmentation de 105 400 dollars au titre des postes imputable à la budgétisation en année pleine d'un poste P-5 qui a été créé en 2020 comme suite à la résolution 74/262 ;
- b) **sous-programme 2 [Planification et coordination des services de conférences (Genève)].** La diminution de 2 021 500 dollars au titre des autres dépenses de personnel s'explique par le non-renouvellement de crédits prévus pour 2020 du fait des prévisions révisées résultant des résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme de sa trente-septième à sa quarante-deuxième session ;
- c) **sous-programme 3 [Services de documentation (Genève)].** L'augmentation de 161 600 dollars au titre des postes correspond à la budgétisation en année pleine de deux postes (1 P-4 et 1 P-3) qui ont été créés en 2020 comme suite à la résolution 74/262 ;
- d) **sous-programme 4 [Services d'appui aux réunions et de publication (Genève)].** L'augmentation de 131 600 dollars au titre des postes correspond à la budgétisation en année pleine de deux postes (1 P-3 et 1 P-2) qui ont été créés en 2020 comme suite à la résolution 74/262 ;
- e) **sous-programme 4 [Gestion des conférences (Vienne)].** La diminution de 1 559 400 dollars à la rubrique Bourses, subventions et contributions tient au non-renouvellement de crédits prévus pour 2020 aux fins du quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale ;
- f) **appui au programme.** L'augmentation de 464 200 dollars au titre des postes s'explique par la budgétisation en année pleine des postes suivants qui ont été créés en 2020 : sept postes [2 P-3, 1 G(1°C) et 4 G(AC)] au Service administratif et deux postes [1 P-4 et 1 G(AC)] à la Section de l'analyse de gestion.

Nouveaux mandats et mandats élargis

2.228 Comme le montrent les tableaux 2.30 1) et 2.31 1), les changements entraînent une augmentation de 2 847 600 dollars au titre du sous-programme 2 à New York, Genève et Nairobi, comme suit :

- a) **sous-programme 2 [Planification et coordination des services de conférences (New York)].** L'augmentation de 1 359 600 dollars au titre des autres dépenses de personnel servira à financer l'exécution des mandats nouveaux ou élargis comme suite aux décisions prises par l'Assemblée générale sur les sujets suivants : vérification du désarmement nucléaire (11 900 dollars ; résolution 74/50) ; renforcement de la coopération pour la gestion intégrée des zones côtières aux fins du développement durable (27 200 dollars ; résolution 74/210) ; assurer la viabilité des pêches, notamment grâce à l'Accord de 1995 aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs et à des instruments connexes (298 600 dollars ; résolution 74/18) ; enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient (109 700 dollars ; résolution 74/248) ; suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (337 100 dollars ; résolution 73/242) ; suite donnée à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (67 200 dollars ; résolution 73/143) ; appel mondial pour une action concrète en vue de l'élimination totale du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée et de l'application intégrale et du suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban (5 900 dollars ; résolution 73/262) ; favoriser le comportement responsable des États dans le cyberspace dans le contexte de la sécurité internationale (115 900 dollars ; résolution

73/266) ; augmentation du nombre des membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (336 000 dollars ; résolution 74/267) ; problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus (23 000 dollars ; résolution 72/55) ; Journée internationale de réflexion sur le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994 (27 100 dollars ; résolution 74/273) ;

- b) **sous-programme 2 [Planification et coordination des services de conférences (Genève)].** L'augmentation de 780 000 dollars au titre des autres dépenses de personnel servira à financer l'exécution des mandats nouveaux ou élargis comme suite aux décisions prises par l'Assemblée générale pour 2021 sur les sujets suivants : vérification du désarmement nucléaire (180 600 dollars ; résolution 74/50) et prévisions révisées approuvées par l'Assemblée résultant des résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses vingt-sixième, vingt-septième et trente-septième à quarante-deuxième sessions (599 400 dollars) ;
- c) **sous-programme 2 [Planification et coordination des services de conférences (Nairobi)].** L'augmentation de 708 000 dollars au titre des autres dépenses de personnel tient à des mandats nouveaux ou élargis auquel l'Assemblée générale a donné son aval et qui concernent l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (résolution 73/260).

Autres changements

2.229 Comme indiqué dans les tableaux 2.30 1) et 2.31 1), les changements entraînent une diminution nette de 1 579 400 dollars au titre des sous-programmes 2, 3 et 4 (Genève) et de l'appui au programme, ainsi que des changements sans incidence sur les coûts portant sur la composante Direction exécutive et administration et les sous-programmes 1, 2, 3 et 4 (New York) comme expliqué ci-après :

- a) **sous-programme 2 [Planification et coordination des services de conférences (Genève)].** L'augmentation nette de 497 700 dollars se décompose comme suit :
 - i) une réduction nette de 36 600 dollars au titre des postes, liée à la création d'un poste P-3, qui est plus que compensée par la suppression d'un poste d'assistant(e) au service des séances [G(AC)] à laquelle il est proposé de procéder. Le poste P-3 serait réservé à un spécialiste de la gestion des programmes, ce qui permettrait de disposer du savoir-faire technique voulu pour améliorer la qualité de la planification et de la coordination et optimiser les opérations, compte tenu de la complexité croissante des activités, de l'intensification de l'intégration des centres de conférence et de la nouvelle génération de systèmes Web de gestion intégrée des conférences et des manifestations ;
 - ii) une augmentation de 534 300 dollars au titre des autres dépenses de personnel, qui permettrait de faire appel à du personnel temporaire pour les réunions. La mise en commun des ressources au titre de cette catégorie de dépenses offrirait une plus grande souplesse et permettrait d'utiliser les effectifs sans que cela ait des incidences sur les coûts pour les trois sous-programmes à Genève ;
- b) **sous-programme 3 [Services de documentation (Genève)].** La diminution nette de 633 100 dollars au titre des postes tient à la création d'un poste P-2 et au reclassement d'un poste de P-3 à P-4, qui sont plus que compensés par la suppression de six postes d'agent des services généraux (Autres classes) : quatre postes d'assistant(e) d'édition et de publication, un poste d'assistant(e) à la gestion des documents et un poste d'assistant(e) administratif(ve). Le poste P-2 qu'il est proposé de créer, à savoir un poste de spécialiste de la gestion des programmes (adjoint de 1^{re} classe), permettrait d'améliorer la planification et la coordination des activités dans le Groupe de gestion de la traduction contractuelle nouvellement créé, de rationaliser les flux de travail internes et de superviser le recrutement de personnel temporaire. Le reclassement de P-3 à P-4 d'un poste d'éditeur(trice) de langue chinoise garantirait l'égalité de toutes les langues ;

- c) **sous-programme 4 [Services d'appui aux réunions et de publication (Genève)].** La réduction nette de 54 300 dollars au titre des postes s'explique par la création d'un poste P-2, qui est plus que compensée par la suppression d'un poste d'assistant(e) à la gestion des documents [G(AC)] à laquelle il est proposé de procéder. Le poste P-2 qu'il est proposé de créer, à savoir un poste de graphiste, s'explique par l'augmentation des besoins et de la charge de travail liés à l'élaboration de contenus multicanaux (produits numériques interactifs, applications, sites Web, éléments de signalisation, emballages, conceptualisation, infographies, stratégie d'image, logos, expositions et installations). Il permettrait de fournir des services qui placent l'expérience utilisateur en leur centre et de mettre au point des produits qui sont conformes aux normes d'accessibilité les plus récentes ;
- d) **appui au programme.** La diminution nette de 1 389 700 dollars s'explique par une réduction au titre des postes (1 373 300 dollars) et des services contractuels (16 400 dollars), en raison du transfert de 11 postes [1 P-2, 1 G(1°C) et 9 G(AC)] et des ressources connexes qui seraient cédés au chapitre 29E [Administration (Genève)] par la composante Appui au programme (Genève). Ce transfert permettrait de mettre la structure organisationnelle en adéquation avec les besoins opérationnels et de régulariser les arrangements relatifs au service d'assistance et aux services d'infrastructures à Genève, en application de la stratégie Informatique et communications. La même démarche a été appliquée pour la composante Appui au programme de New York dans le budget-programme de 2020. Il est également proposé de supprimer un poste d'assistant(e) aux systèmes informatiques [G(AC)], ce qui entraînerait une réduction des besoins au titre des postes (83 400 dollars), qui serait contrebalancée par une augmentation au titre des services contractuels (83 400 dollars) dont la Section de l'analyse de gestion a besoin à New York ; il serait ainsi possible de mieux utiliser les effectifs sans que cela ait d'incidence sur les coûts ;
- e) **direction exécutive et administration.** La fréquence des réunions fluctuant tout au long de l'année, le Service du protocole et de la liaison connaît des périodes de pointe au cours desquelles il a besoin de renforts (qu'il s'agisse du débat général de l'Assemblée générale, des sessions de la Commission de la condition de la femme ou des périodes pendant lesquelles le personnel des missions permanentes ne cesse de changer) et des périodes plus calmes par ailleurs. Pour gagner en souplesse et mieux utiliser les effectifs, il est proposé de supprimer un poste d'assistant(e) au protocole [G(AC)], ce qui entraînerait une réduction de 83 400 dollars au titre des postes, contrebalancée par une augmentation des ressources nécessaires au titre du personnel temporaire pour les réunions (autres dépenses de personnel) chiffrées à 83 400 dollars ; les changements n'auraient ainsi aucune incidence sur les coûts de la composante Direction exécutive et administration ;
- f) **sous-programme 1 [Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social (New York)].** La charge de travail de la Division des affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social fluctue tout au long de l'année pour ce qui est de l'appui aux réunions. Les périodes très chargées (comme la semaine de réunions de haut niveau et la partie principale de la session de l'Assemblée générale) sont entrecoupées de périodes plus calmes. Pour gagner en souplesse et mieux utiliser les effectifs, il est proposé de supprimer un poste d'assistant(e) principal(e) au service des séances [G(1°C)], ce qui entraînerait une réduction de 101 200 dollars au titre des postes, contrebalancée par une augmentation des ressources nécessaires au titre du personnel temporaire pour les réunions (autres dépenses de personnel) chiffrées à 101 200 dollars ; de la sorte, les changements n'auraient aucune incidence sur les coûts du sous-programme ;
- g) **sous-programme 2 [Planification et coordination des services de conférences (New York)].** La charge de travail de la Division de la planification centrale et de la coordination connaît un pic très marqué pendant la partie principale de la session de l'Assemblée générale et pendant les sessions d'autres organes dont les réunions sont inscrites au calendrier. Pour gagner en souplesse et mieux utiliser les effectifs, il est proposé de supprimer un poste d'assistant(e) au service des séances [G(AC)], ce qui entraînerait une réduction de 83 400 dollars au titre des

postes, contrebalancée par une augmentation des ressources nécessaires au titre du personnel temporaire pour les réunions (autres dépenses de personnel) chiffrées à 83 400 dollars ; les changements n'auraient ainsi aucune incidence sur les coûts du sous-programme ;

- h) **sous-programme 3 [Services de documentation (New York)]**. Les progrès techniques ont permis d'accélérer certaines tâches et de simplifier les procédures. Certains services ne seront donc nécessaires que de manière saisonnière. Par conséquent, pour gagner en souplesse et mieux utiliser les effectifs de la Division de la documentation, il est proposé de supprimer sept postes (deux postes d'assistant(e) d'édition principal(e) [G(1°C)], un poste d'assistant(e) principal(e) aux références multilingues [G(1°C)] et quatre postes d'assistant(e) d'édition et de publication assistée par ordinateur [G(AC)]), ce qui entraînerait une réduction de 637 200 dollars au titre des postes, contrebalancée par une augmentation des ressources nécessaires au titre du personnel temporaire pour les réunions (autres dépenses de personnel) chiffrées à 637 200 dollars : les changements n'auraient donc aucune incidence sur les coûts du sous-programme ;
- i) **sous-programme 4 [Services d'appui aux réunions et de publication (New York)]**. Avec l'adoption de nouvelles méthodes de travail, notamment l'utilisation d'applications permettant d'économiser le papier, la diminution du nombre de documents distribués aux participants aux réunions, l'impression à la demande et l'utilisation d'outils informatiques, des effectifs permanents plus réduits sont suffisants pendant les périodes de creux. Pour gagner en souplesse et mieux utiliser les effectifs, il est proposé de supprimer cinq postes d'agent(e) des services généraux (Autres classes), à savoir quatre postes d'assistant(e) au service des séances et un poste d'assistant(e) aux systèmes informatiques, ce qui entraînerait une réduction de 417 000 dollars au titre des postes, contrebalancée par une augmentation des ressources nécessaires au titre du personnel temporaire pour les réunions (autres dépenses de personnel) chiffrées à 417 000 dollars ; les changements n'auraient ainsi aucune incidence sur les coûts du sous-programme.

Ressources extrabudgétaires

- 2.230 Comme le montrent les tableaux 2.30 2) et 2.31 2), le Département reçoit des ressources extrabudgétaires, qui complètent les ressources du budget ordinaire et continuent d'être cruciales pour l'exécution des mandats. En 2021, il devrait bénéficier de ressources estimées à 24 434 500 dollars, dont 110 postes, à l'appui des activités extrabudgétaires. Ces ressources représentent 6,9 % des ressources totales du Département. Les activités extrabudgétaires à mener comprennent l'appui aux réunions, les services de publication, les services de documentation et les logiciels de gestion des conférences. Les contributions volontaires sont versées à des fonds d'affectation spéciale et servent exclusivement aux fins prévues pour ceux-ci. Le fonds d'affectation spéciale à l'appui de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences sert à financer des projets spéciaux, tels que la numérisation, le catalogage et le stockage électronique des documents de l'ONU présentant un intérêt historique. Créé en 1984, le fonds d'affectation spéciale pour la Section allemande de traduction sert à financer la publication en allemand des résolutions et décisions de l'Assemblée générale, ainsi que celle d'autres documents officiels de ces organes, et celle des résolutions et décisions du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social. Une partie des contributions volontaires est versée au fonds d'appui au programme et sert à financer l'administration des fonds d'affectation spéciale et des activités extrabudgétaires. L'augmentation de 186 300 dollars par rapport aux estimations qui avaient été faites pour 2020 est due à la progression de la demande relative aux services de réunions et de documentation qu'il est prévu de fournir en 2021, cette demande ayant fait l'objet d'un examen.

Organes directeurs

- 2.231 Les ressources prévues au titre de cette composante serviront à couvrir les dépenses liées aux organes intergouvernementaux permanents dont les services techniques sont assurés par le Département de

l'Assemblée générale et de la gestion des conférences. On trouvera dans le tableau 2.33 des informations sur les organes intergouvernementaux permanents et sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire à ce titre. En ce qui concerne le Conseil économique et social, les ressources destinées aux services techniques de secrétariat et aux services de conférence pour les réunions relèvent de la composante Gestion des conférences (New York).

Tableau 2.33
Organes directeurs

(En milliers de dollars des États-Unis)

Organe directeur	Description	Informations supplémentaires	2020 (crédits ouverts)	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
Assemblée générale	L'Assemblée générale discute toutes questions ou affaires rentrant dans le cadre de la Charte des Nations Unies ou se rapportant aux pouvoirs et fonctions de l'un quelconque des organes prévus dans la Charte, et formule des recommandations conformément aux dispositions de la Charte.	Mandat : Articles 10 à 17 de la Charte des Nations Unies	166,0	166,0
Conseil de tutelle	Le Conseil de tutelle aide l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité à s'acquitter de leurs fonctions en ce qui concerne le régime international de tutelle.	Mandat : Article 7 de la Charte des Nations Unies		
Conseil économique et social	Le Conseil économique et social favorise la coopération internationale dans les domaines économique, social et culturel et coordonne l'action menée en vue d'atteindre les objectifs convenus au niveau international, y compris les objectifs de développement durable.	Mandat : Articles 62 à 66 de la Charte des Nations Unies		
Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	Le Comité spécial se consacre exclusivement à la question de la décolonisation du fait qu'il a été créé pour suivre l'application de la Déclaration.	Mandat : Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution 1514 (XV)	183,2	183,2
Total			349,2	349,2

2.232 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 349 200 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.34 et la figure 2.XXIX.

Tableau 2.34

Organes directeurs : évolution des ressources financières

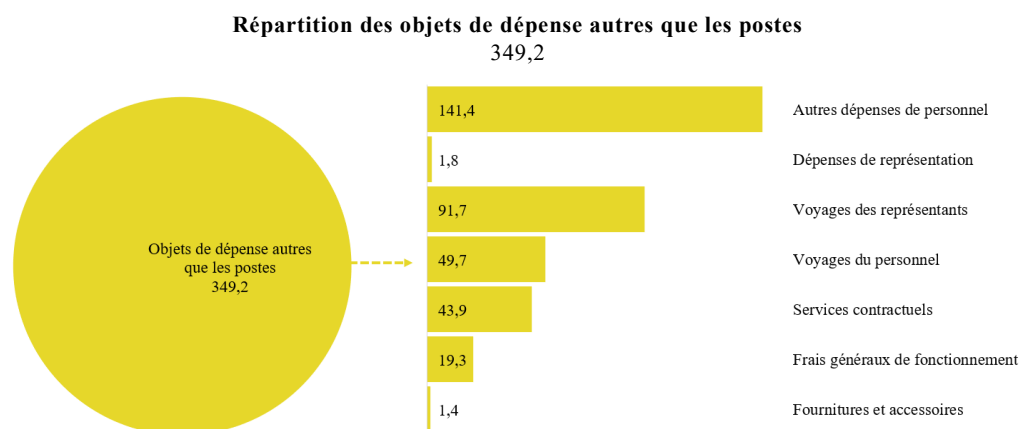
(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
				Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Postes	4,8	—	—	—	—	—	—	—
Autres objets de dépense	232,5	349,2	—	—	—	—	—	349,2
Total	237,3	349,2	—	—	—	—	—	349,2

Figure 2.XXIX

Organes directeurs : répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis)



Direction exécutive et administration

- 2.233 Le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences chapeaute toutes les activités et l'administration du Département et représente le Secrétaire général aux réunions ayant un rapport avec les attributions du Département et, selon les besoins, à celles des organes intergouvernementaux et organes d'experts. Il est également chargé de la gestion intégrée des conférences mondiales au Siège et dans les Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi, notamment de la gestion des ressources allouées aux services de conférence au Siège et de la formulation d'orientations générales concernant l'emploi des ressources administrées par les directeurs généraux des Offices, en vue d'assurer la cohésion et l'efficacité maximales et d'exploiter au mieux les synergies. Il préside la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications.
- 2.234 Comme prévu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier par la cible 12.6 des objectifs de développement durable, dans laquelle les organismes sont encouragés à intégrer des informations sur le développement durable dans leurs rapports périodiques, et conformément au mandat général approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 19 de sa résolution 72/219, le Département incorpore des méthodes de gestion de l'environnement dans ses activités. En 2019, il a obtenu le renouvellement de la certification ISO 14001 pour ses activités de publication à Genève, à Nairobi et à Vienne. En 2020, il s'est doté de matériel de reproduction moderne et a entamé les formalités de certification ISO au Siège.

- 2.235 On trouvera dans le tableau 2.35 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. En 2019, le Département a continué d'assurer le suivi des demandes d'autorisation de voyage présentées moins de 21 jours avant le départ et s'est attaché à trouver des solutions. Il continuera de prendre des mesures pour mieux faire respecter les directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion, notamment en planifiant les voyages et en désignant les voyageurs aussi tôt que possible, en planifiant au mieux l'entrée en fonctions du personnel de façon à pouvoir faire face aux impondérables et en sensibilisant le personnel et les cadres à l'existence des directives.

Tableau 2.35
Respect des délais
(En pourcentage)

	2019 (taux prévu)	2019 (taux effectif)	2020 (taux prévu)	2021 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	96	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	80	74	100	100

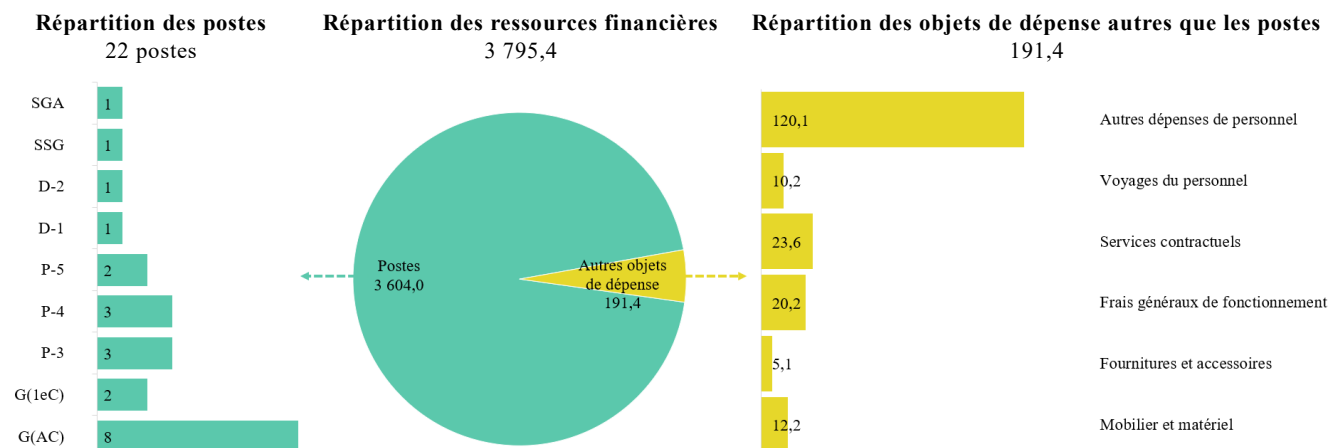
- 2.236 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 3 795 400 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Les prévisions budgétaires ont une incidence zéro sur les coûts, ainsi que cela est expliqué au paragraphe 2.229 e). On trouvera des renseignements supplémentaires dans le tableau 2.36 et la figure 2.XXX.

Tableau 2.36
Direction exécutive et administration : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	3 492,2	3 687,4	—	—	(83,4)	(83,4)	(2,3)	3 604,0
Autres objets de dépense	297,9	108,0	—	—	83,4	83,4	77,2	191,4
Total	3 790,1	3 795,4	—	—	—	—	—	3 795,4
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		12	—	—	—	—	—	12
Agents des services généraux et des catégories apparentées		11	—	—	(1)	(1)	(9,1)	10
Total		23	—	—	(1)	(1)	(4,3)	22

Figure 2.XXX
Direction exécutive et administration : répartition des ressources proposées pour 2021
(avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

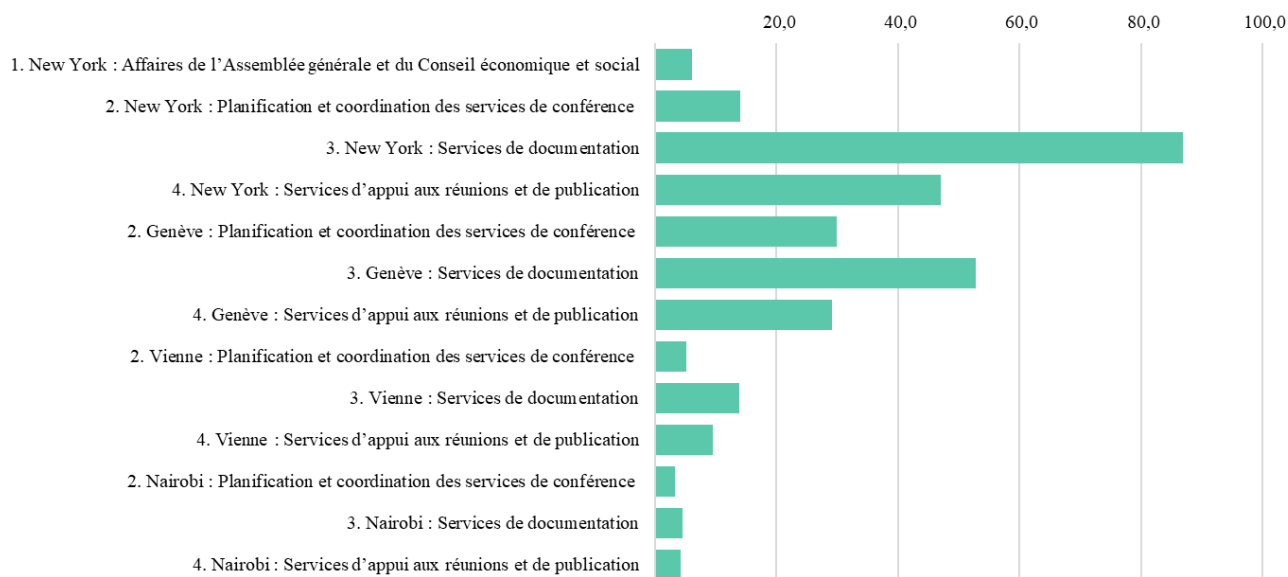


Programme de travail

2.237 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 301 704 700 dollars et font apparaître une diminution nette de 3 789 800 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. La diminution qui est proposée est expliquée aux paragraphes 2.227 a) à e), 2.228 a) à c) et 2.229 a) à c) et f) à i). On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources par sous-programme dans la figure 2.XXXI.

Figure 2.XXXI
Répartition des ressources proposées pour 2021, par sous-programme

(En millions de dollars des États-Unis)



Note : budget global des activités de gestion des conférences à Vienne faisant l'objet d'un cofinancement.

Gestion des conférences (New York)

Sous-programme 1

Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social

2.238 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 6 160 700 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Les prévisions budgétaires ont une incidence zéro sur les coûts, ainsi que cela est expliqué au paragraphe 2.229 f). On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.37 et la figure 2.XXXII.

Tableau 2.37

Sous-programme 1 (New York) : évolution des ressources financières et des postes

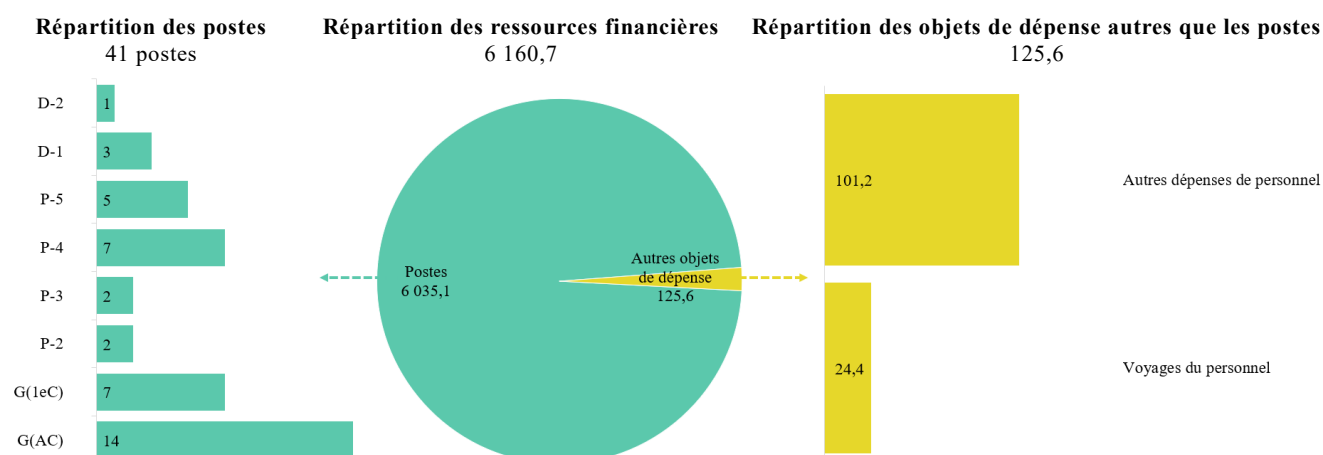
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	6 491,6	6 136,3	—	—	(101,2)	(101,2)	(1,6)	6 035,1
Autres objets de dépense	86,9	24,4	—	—	101,2	101,2	414,8	125,6
Total	6 578,6	6 160,7	—	—	—	—	—	6 160,7
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		20	—	—	—	—	—	20
Agents des services généraux et des catégories apparentées		22	—	—	(1)	(1)	(4,5)	21
Total		42	—	—	(1)	(1)	(2,4)	41

Figure 2.XXXII

Sous-programme 1 (New York) : répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



Sous-programme 2

Planification et coordination des services de conférence

- 2.239 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 14 055 300 dollars et font apparaître une diminution nette de 1 800 400 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. On trouvera aux paragraphes 2.227 a), 2.228 a) et 2.229 g) des explications sur la réduction nette qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.38 et la figure 2.XXXIII.

Tableau 2.38

Sous-programme 2 (New York) : évolution des ressources financières et des postes

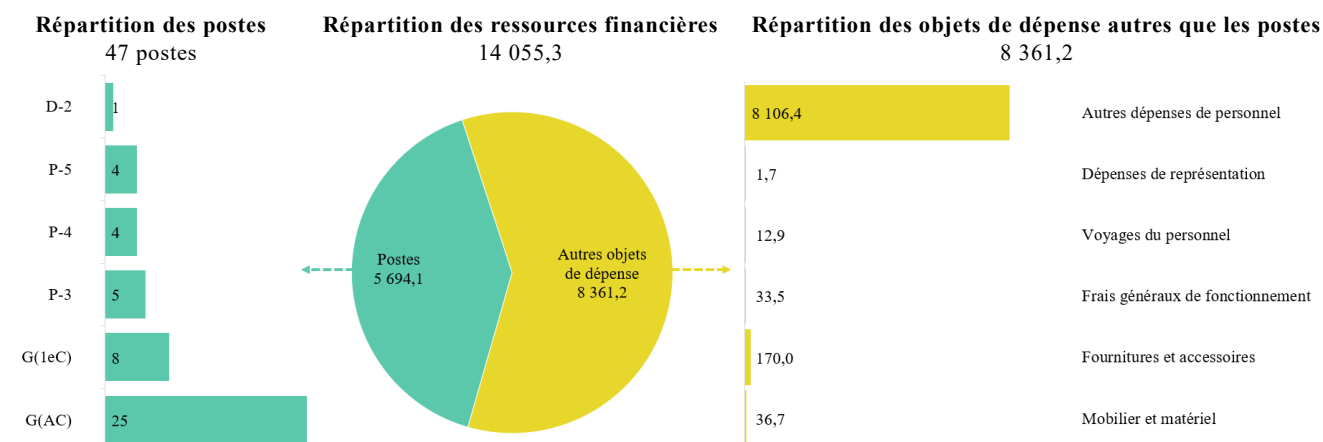
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	6 417,7	5 672,1	105,4	–	(83,4)	22,0	0,4	5 694,1
Autres objets de dépense	2 480,2	10 183,6	(3 265,4)	1 359,6	83,4	(1 822,4)	(17,9)	8 361,2
Total	8 897,9	15 855,7	(3 160,0)	1 359,6	–	(1 800,4)	(11,4)	14 055,3
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		14	–	–	–	–	–	14
Agents des services généraux et des catégories apparentées		34	–	–	(1)	(1)	(2,9)	33
Total		48	–	–	(1)	(1)	(2,1)	47

Figure 2.XXXIII

Sous-programme 2 (sous-programme 2) : répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



Sous-programme 3 Services de documentation

- 2.240 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 86 944 800 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Les prévisions budgétaires ont une incidence zéro sur les coûts, ainsi que cela est expliqué au paragraphe 2.229 h). On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.39 et la figure 2.XXXIV.

Tableau 2.39

Sous-programme 3 (New York) : évolution des ressources financières et des postes

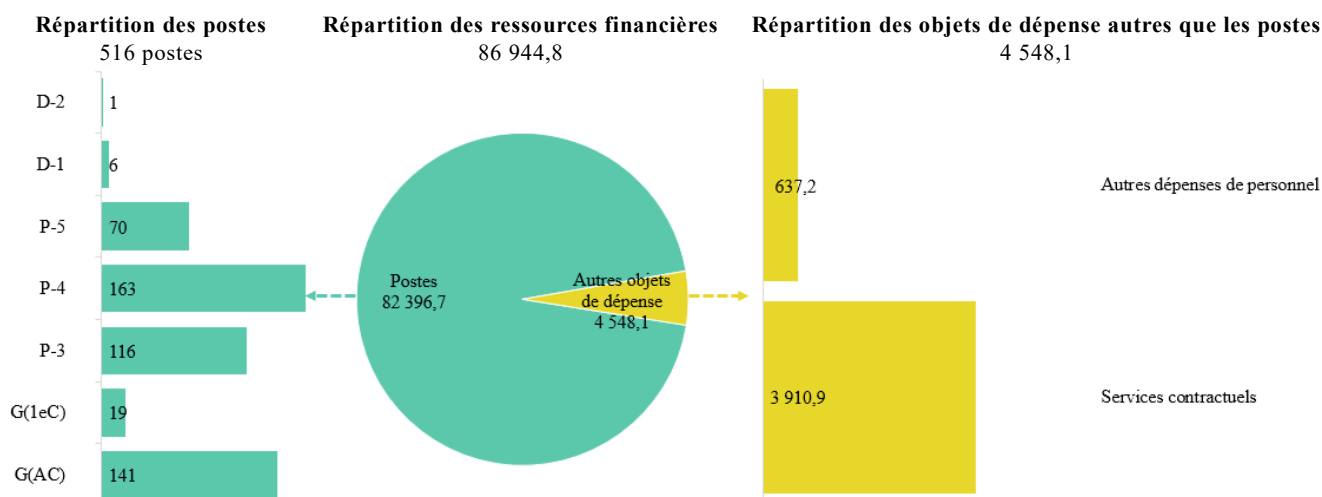
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	77 925,8	83 033,9	—	—	(637,2)	(637,2)	(0,8)	82 396,7
Autres objets de dépense	3 502,2	3 910,9	—	—	637,2	637,2	16,3	4 548,1
Total	81 428,0	86 944,8	—	—	—	—	—	86 944,8
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		356	—	—	—	—	—	356
Agents des services généraux et des catégories apparentées		167	—	—	(7)	(7)	(4,2)	160
Total		523	—	—	(7)	(7)	(1,3)	516

Figure 2.XXXIV

Sous-programme 3 (New York) : répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



Sous-programme 4

Services d'appui aux réunions et de publication

- 2.241 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 47 046 500 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Les prévisions budgétaires ont une incidence zéro sur les coûts, ainsi que cela est expliqué au paragraphe 2.229 i). On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.40 et la figure 2.XXXV.

Tableau 2.40

Sous-programme 4 (New York) : évolution des ressources financières et des postes

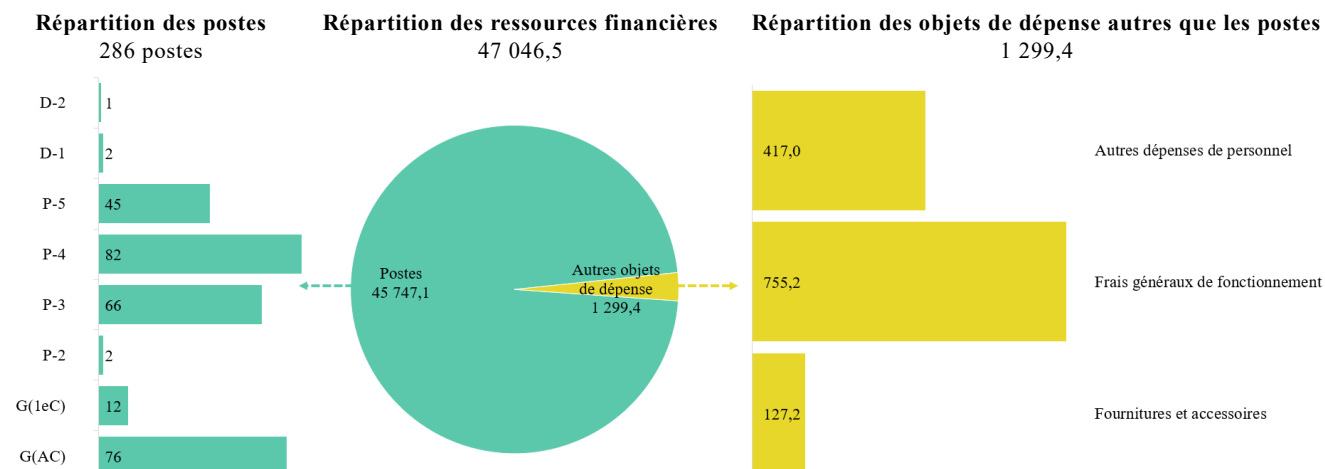
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	Changements							2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	46 850,7	46 164,1	—	—	(417,0)	(417,0)	(0,9)	45 747,1
Autres objets de dépense	6 464,2	882,4	—	—	417,0	417,0	47,3	1 299,4
Total	53 314,9	47 046,5	—	—	—	—	—	47 046,5
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		198	—	—	—	—	—	198
Agents des services généraux et des catégories apparentées		93	—	—	(5)	(5)	(5,4)	88
Total		291	—	—	(5)	(5)	(1,7)	286

Figure 2.XXXV

Sous-programme 4 (New York) : répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



Gestion des conférences (Genève)¹

Sous-programme 2

Planification et coordination des services de conférence

- 2.242 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 29 872 100 dollars et font apparaître une diminution nette de 743 800 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. On trouvera aux paragraphes 2.227 b), 2.228 b) et 2.229 a) des explications sur la réduction qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.41 et la figure 2.XXXVI.

Tableau 2.41

Sous-programme 2 (Genève) : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

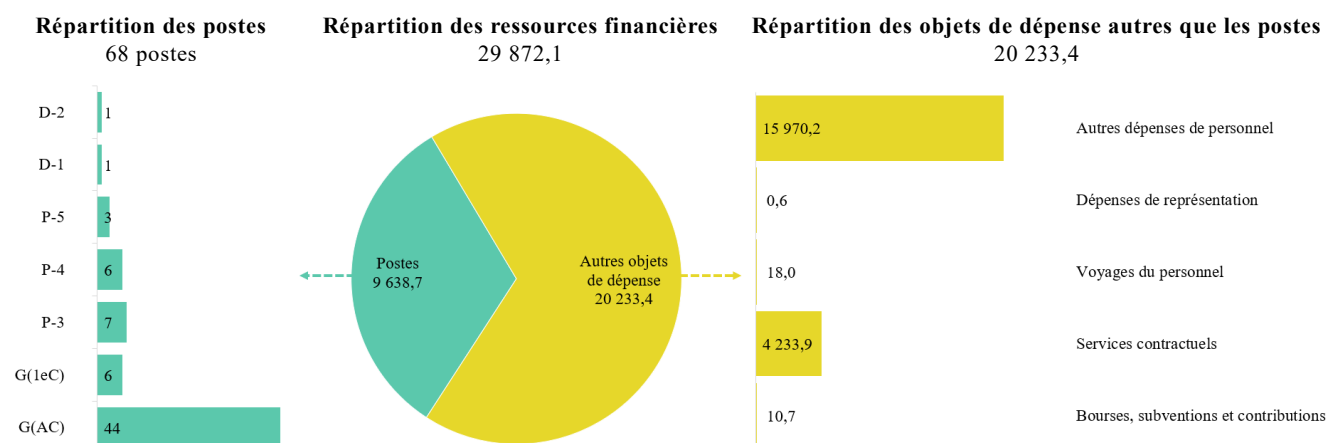
	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	10 723,0	9 675,3	—	—	(36,6)	(36,6)	(0,4)	9 638,7
Autres objets de dépense	10 339,1	20 940,6	(2 021,5)	780,0	534,3	(707,2)	(3,4)	20 233,4
Total	21 062,1	30 615,9	(2 021,5)	780,0	497,7	(743,8)	(2,4)	29 872,1
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		17	—	—	1	1	5,9	18
Agents des services généraux et des catégories apparentées		51	—	—	(1)	(1)	(2,0)	50
Total		68	—	—	—	—	—	68

¹ Le sous-programme 1 relève exclusivement du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences au Siège.

Figure 2.XXXVI

Sous-programme 2 (Genève) : répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



**Sous-programme 3
Services de documentation**

2.243 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 52 856 800 dollars et font apparaître une diminution nette de 471 500 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. On trouvera aux paragraphes 2.227 c) et 2.229 b) des explications sur l'augmentation qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.42 et la figure 2.XXXVII.

Tableau 2.42

Sous-programme 3 (Genève) : évolution des ressources financières et des postes

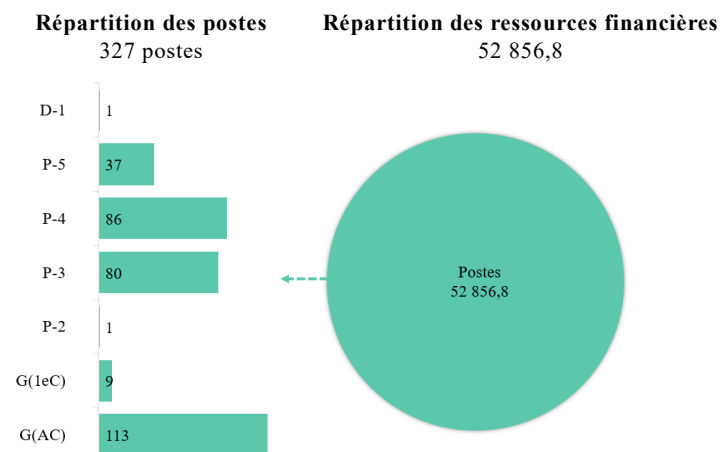
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	53 041,8	53 328,3	161,6	—	(633,1)	(471,5)	(0,9)	52 856,8
Autres objets de dépense	7 256,6	—	—	—	—	—	—	—
Total	60 298,5	53 328,3	161,6	—	(633,1)	(471,5)	(0,9)	52 856,8
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		204	—	—	1	1	0,5	205
Agents des services généraux et des catégories apparentées		128	—	—	(6)	(6)	(4,7)	122
Total		332	—	—	(5)	(5)	(1,5)	327

Figure 2.XXXVII

Sous-programme 3 (Genève) : répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



Sous-programme 4

Services d'appui aux réunions et de publication

2.244 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 29 130 500 dollars et font apparaître une augmentation nette de 77 300 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. On trouvera aux paragraphes 2.227 d) et 2.229 c) des explications sur l'augmentation qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.43 et la figure 2.XXXVIII.

Tableau 2.43

Sous-programme 4 (Genève) : évolution des ressources financières et des postes

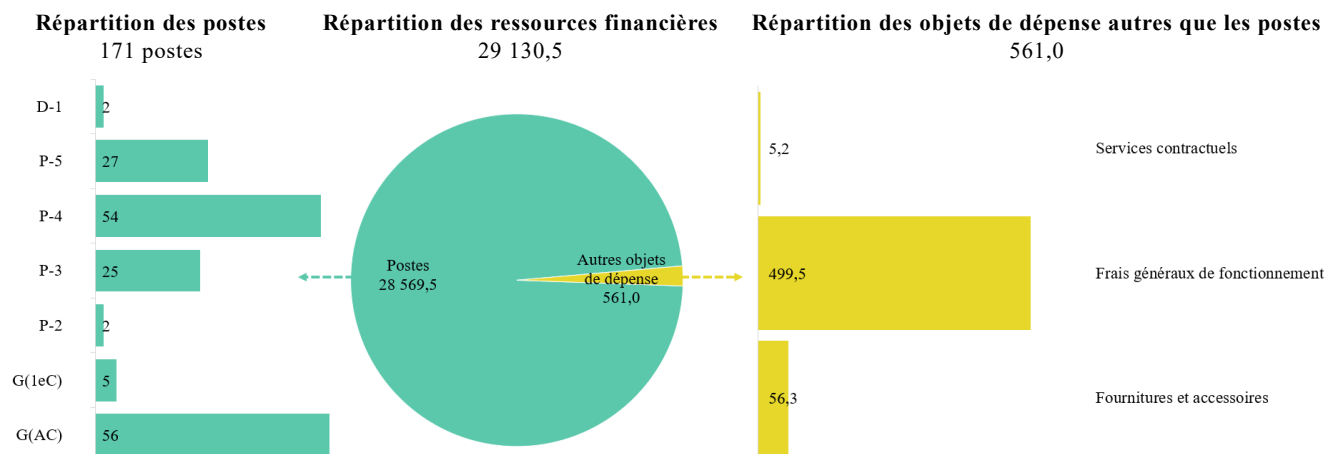
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	Changements						2021	
	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	(prévisions avant actualisation des coûts)
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	29 735,5	28 492,2	131,6	—	(54,3)	77,3	0,3	28 569,5
Autres objets de dépense	4 610,7	561,0	—	—	—	—	—	561,0
Total	34 346,2	29 053,2	131,6	—	(54,3)	77,3	0,3	29 130,5
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		109	—	—	1	1	0,9	110
Agents des services généraux et des catégories apparentées		62	—	—	(1)	(1)	(1,6)	61
Total		171	—	—	—	—	—	171

Figure 2.XXXVIII

**Sous-programme 4 (Genève) : répartition des ressources proposées pour 2021
(avant actualisation des coûts)**

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

**Gestion des conférences (Vienne)¹**

- 2.245 Dans sa résolution [49/237](#), l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de procéder à la mise en place de services de conférence unifiés au Centre international de Vienne, qui seraient administrés par l'Organisation des Nations Unies. En conséquence, le Service de la gestion des conférences fournit des services non seulement à l'Office des Nations Unies à Vienne et à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, mais aussi à l'AIEA, à l'ONUDI et à la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Aux termes du mémorandum d'accord signé entre les organisations ayant leurs bureaux au Centre international de Vienne, l'AIEA fournit à tous ces organismes des services communs d'impression.
- 2.246 Pour 2021, les services à fournir à ceux des organismes clients indiqués ci-dessus qui ne relèvent pas du Secrétariat de l'ONU représenteront, dans le volume de travail, environ 25 % du service des séances et 10 % des services de documentation (traduction, édition et mise en page).

Part à la charge de l'Organisation des Nations Unies

- 2.247 Le montant des ressources à inscrire au budget-programme de l'ONU au titre des services de conférence à Vienne représente la part à la charge de l'Organisation dans ces activités. Toutefois, le montant global des ressources budgétaires afférentes aux services de conférence unifiés, dont la responsabilité incombe à l'ONU en vertu des accords régissant ces services et qui sert de base au calcul de la part à la charge de l'ONU, est également présenté à l'Assemblée générale pour examen et approbation. Les prévisions qui suivent se rapportent donc à la fois au montant global des ressources budgétaires afférentes aux services unifiés et à la part restant à la charge de l'ONU une fois déduites les sommes à rembourser par les organismes ne relevant pas du Secrétariat, comme indiqué dans le tableau 2.44.

Tableau 2.44

Programme de travail (Vienne) : évolution des besoins par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019	2020	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
Services de conférence (Vienne) (montant global des ressources budgétaires)	29 804,5	29 689,3	28 431,8
Remboursements de l'AIEA, de l'ONUDI et de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	3 863,9	4 685,4	4 987,3
Part à la charge de l'Organisation des Nations Unies	25 940,6	25 003,9	23 444,5

2.248 Comme indiqué dans le tableau 2.44, le montant à inscrire au budget ordinaire pour 2021 est estimé à 23 444 500 dollars.

Services de conférence (Vienne) (montant global des ressources budgétaires)

Tableau 2.45

Évolution des ressources financières, par composante et sous-programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2021 (prévisions après actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
C. Programme de travail										
2. Planification et coordination des services de conférence	5 704,2	5 002,1	–	–	140,9	140,9	2,8	5 143,0	92,0	5 235,0
3. Services de documentation	14 155,4	14 754,4	(837,4)	–	(89,0)	(926,4)	(6,3)	13 828,0	263,2	14 091,2
4. Services d'appui aux réunions et de publication	9 944,9	9 932,8	(420,1)	–	(51,9)	(472,0)	(4,8)	9 460,8	180,6	9 641,4
Total (C)	29 804,5	29 689,3	(1 257,5)	–	–	(1 257,5)	(4,2)	28 431,8	535,8	28 967,6

Évolution globale des ressources (Vienne) (budget global)**Ajustements techniques**

2.249 Comme le montre le tableau 2.45, les changements entraînent une diminution nette de 1 257 500 dollars au titre des sous-programmes 3 et 4, qui s'explique comme suit :

- a) **sous-programme 3 [Services de documentation (Vienne)]**. La diminution nette de 837 400 dollars s'explique par le non-renouvellement des crédits prévus pour 2020 pour la documentation du quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (879 200 dollars au titre des autres dépenses de personnel), qui est partiellement contrebalancé par la budgétisation en année pleine d'un poste d'agent(e) des services généraux (Autres classes) qui avant sa transformation en 2020 était financé au moyen des crédits prévus pour le personnel temporaire pour les réunions (41 800 dollars) ;

- b) **sous-programme 4 [Services d'appui aux réunions et de publication (Vienne)]**. La diminution nette de 420 100 dollars s'explique par le non-renouvellement des crédits prévus pour 2020 pour les services d'interprétation et de reproduction destinés au quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (580 300 dollars au titre des autres dépenses de personnel et 48 800 dollars au titre des fournitures et accessoires), qui est partiellement contrebalancé par la budgétisation en année pleine de cinq postes d'agent(e) des services généraux (Autres classes) qui avant leur transformation en 2020 étaient financés au moyen des crédits prévus pour le personnel temporaire pour les réunions (209 000 dollars).

Autres changements

- 2.250 Comme indiqué dans le tableau 2.45, des changements sans incidence sur les coûts touchent les sous-programmes 2, 3 et 4, comme suit :
- a) **sous-programme 2 [Planification et coordination des services de conférences (Vienne)]**. L'augmentation de 140 900 dollars au titre des postes s'explique par le gain d'un poste de fonctionnaire des services de conférence (P-3) cédé par le sous-programme 4. Ce transfert permettrait de mettre la structure organisationnelle en adéquation avec les besoins opérationnels et de régulariser les arrangements en vigueur ;
- b) **sous-programme 3 [Services de documentation (Vienne)]**. La diminution de 89 000 dollars au titre des postes s'explique par le transfert au sous-programme 4 d'un poste d'assistant(e) de publication assistée par ordinateur [agent(e) des services généraux (Autres classes)]. Ce transfert permettrait de mettre la structure organisationnelle en adéquation avec les besoins opérationnels et de régulariser les arrangements en vigueur ;
- c) **sous-programme 4 [Services d'appui aux réunions et de publication (Vienne)]**. La diminution nette de 51 900 dollars au titre des postes s'explique par le transfert au sous-programme 2 d'un poste de spécialiste de la gestion des conférences (P-3), qui est partiellement contrebalancé par le transfert d'un poste d'assistant(e) de publication assistée par ordinateur [agent des services généraux (Autres classes)] cédé par le sous-programme 3. Ces transferts permettraient de mettre la structure organisationnelle en adéquation avec les besoins opérationnels et de régulariser les arrangements en vigueur.

Sous-programme 2

Planification et coordination des services de conférence

- 2.251 Le budget global qui est proposé pour 2021 s'élève à 5 143 000 dollars et fait apparaître une augmentation de 140 900 dollars par rapport au niveau approuvé pour 2020. On trouvera au paragraphe 2.250 a) des explications sur l'augmentation qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.46 et la figure 2.XXXIX.

Tableau 2.46

Sous-programme 2 (Vienne) : évolution des ressources financières et des postes (budget global)

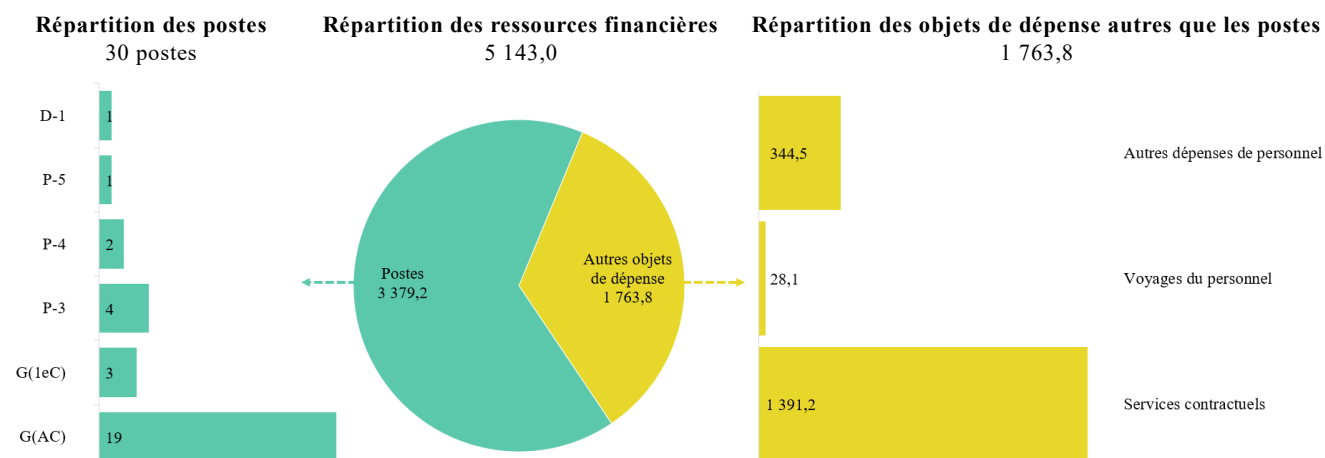
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	3 215,4	3 238,3	—	—	140,9	140,9	4,4	3 379,2
Autres objets de dépense	2 488,8	1 763,8	—	—	—	—	—	1 763,8
Total	5 704,2	5 002,1	—	—	140,9	140,9	2,8	5 143,0
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		7	—	—	1	1	14,3	8
Agents des services généraux et des catégories apparentées		22	—	—	—	—	—	22
Total		29	—	—	1	1	3,4	30

Figure 2.XXXIX

Sous-programme 2 (Vienne) : répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts) (budget global)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)


**Sous-programme 3
Services de documentation**

- 2.252 Le budget global qui est proposé pour 2021 s'élève à 13 828 000 dollars et fait apparaître une diminution de 926 400 dollars par rapport au niveau approuvé pour 2020. On trouvera aux paragraphes 2.249 a) et 2.250 b) des explications sur la diminution qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.47 et la figure 2.XL.

Tableau 2.47

Sous-programme 3 (Vienne) : évolution des ressources financières et des postes (budget global)

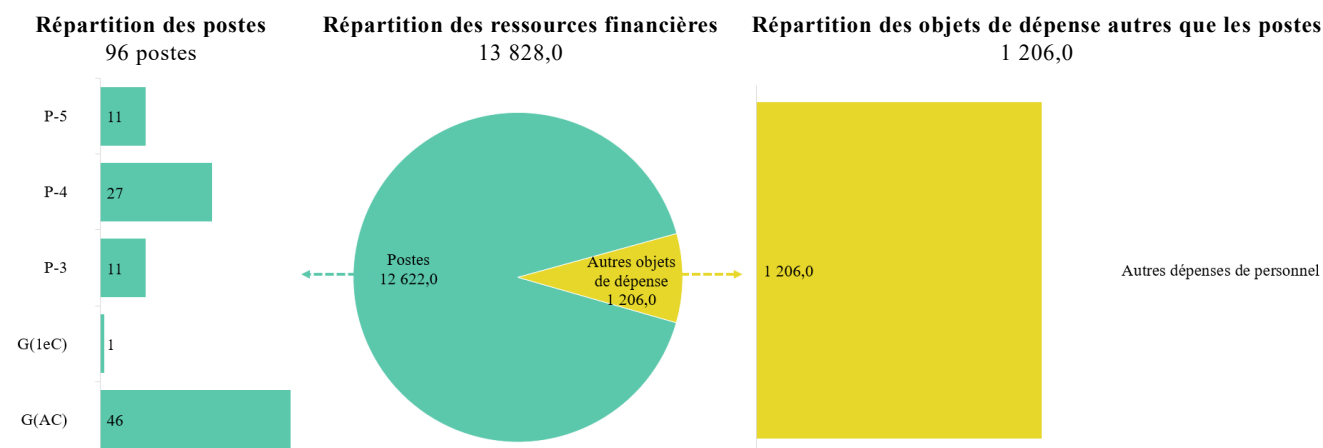
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	Changements							2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	12 512,9	12 669,2	41,8	–	(89,0)	(47,2)	(0,4)	12 622,0
Autres objets de dépense	1 642,5	2 085,2	(879,2)	–	–	(879,2)	(42,2)	1 206,0
Total	14 155,4	14 754,4	(837,4)	–	(89,0)	(926,4)	(6,3)	13 828,0
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		49	–	–	–	–	–	49
Agents des services généraux et des catégories apparentées		48	–	–	(1)	(1)	(2,1)	47
Total		97	–	–	(1)	(1)	(1,0)	96

Figure 2.XL

Sous-programme 3 (Vienne) : répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts) (budget global)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



**Sous-programme 4
Services d'appui aux réunions et de publication**

- 2.253 Le budget global qui est proposé pour 2021 s'élève à 9 460 800 dollars et fait apparaître une diminution de 472 000 dollars par rapport au niveau approuvé pour 2020. On trouvera aux paragraphes 2.249 b) et 2.250 c) des explications sur la diminution qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.48 et la figure 2.XLI.

Tableau 2.48

Sous-programme 4 (Vienne) : évolution des ressources financières et des postes (budget global)

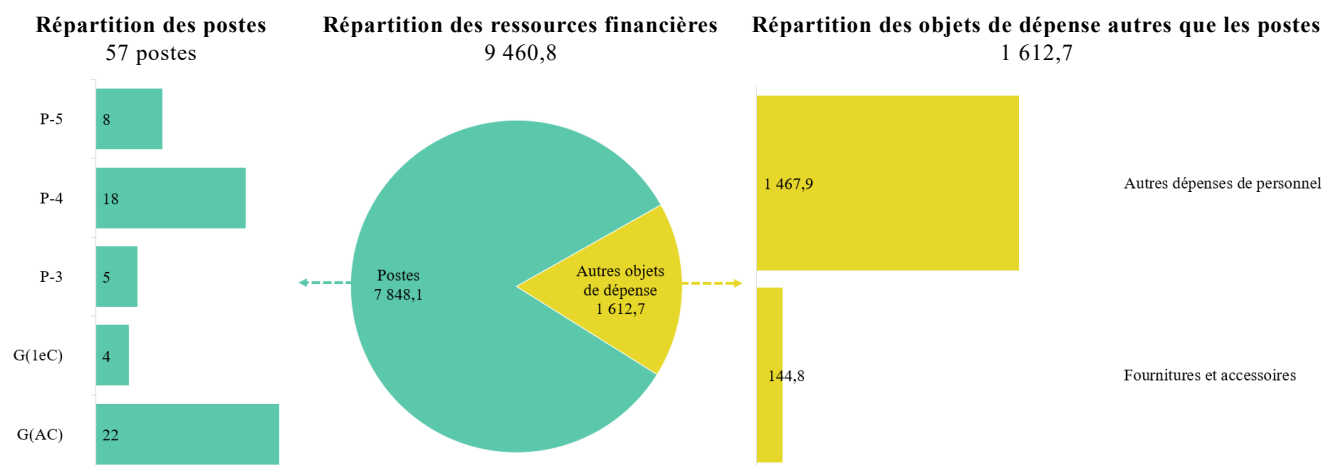
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	7 849,1	7 691,0	209,0	–	(51,9)	157,1	2,0	7 848,1
Autres objets de dépense	2 095,9	2 241,8	(629,1)	–	–	(629,1)	(28,1)	1 612,7
Total	9 944,9	9 932,8	(420,1)	–	(51,9)	(472,0)	(4,8)	9 460,8
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		32	–	–	(1)	(1)	(3,1)	31
Agents des services généraux et des catégories apparentées		25	–	–	1	1	4,0	26
Total		57	–	–	–	–	–	57

Figure 2.XLI

Sous-programme 4 (Vienne) : répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts) (budget global)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



Gestion des conférences (Nairobi)¹

Sous-programme 2

Planification et coordination des services de conférence

- 2.254 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 3 297 000 dollars et font apparaître une augmentation de 708 000 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. On trouvera au paragraphe 2.228 c) des explications sur l'augmentation qui est proposée. On

trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.49 et la figure 2.XLII.

Tableau 2.49

Sous-programme 2 (Nairobi) : évolution des ressources financières et des postes

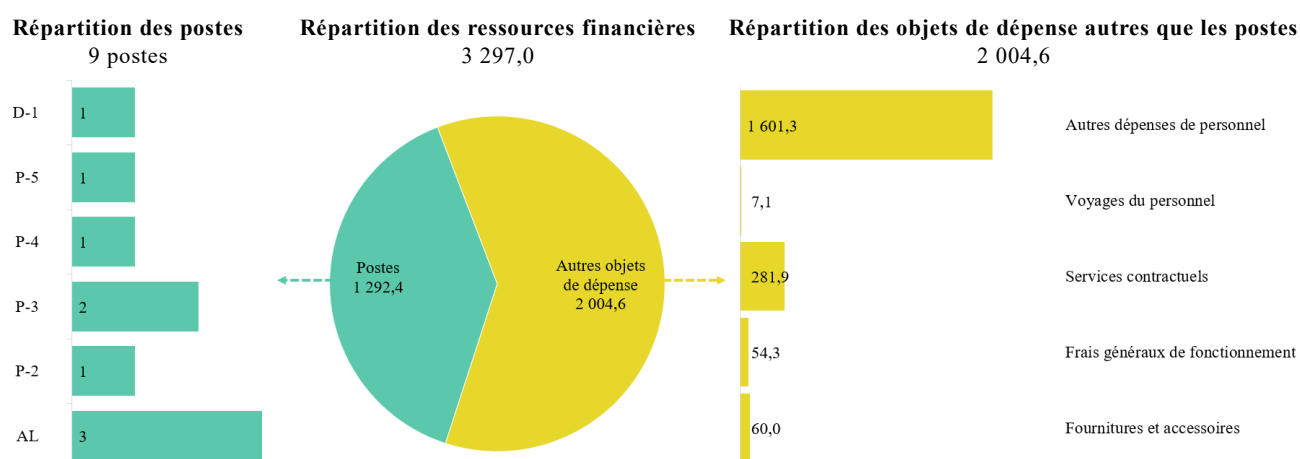
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total Pourcentage		
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	1 247,3	1 292,4	—	—	—	—	—	1 292,4
Autres objets de dépense	2 753,3	1 296,6	—	708,0	—	708,0	54,6	2 004,6
Total	4 000,6	2 589,0	—	708,0	—	708,0	27,3	3 297,0
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		6	—	—	—	—	—	6
Agents des services généraux et des catégories apparentées		3	—	—	—	—	—	3
Total		9	—	—	—	—	—	9

Figure 2.XLII

Sous-programme 2 (Nairobi) : répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



**Sous-programme 3
Services de documentation**

2.255 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 4 598 500 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.50 et la figure 2.XLIII.

Tableau 2.50

Sous-programme 3 (Nairobi) : évolution des ressources financières et des postes

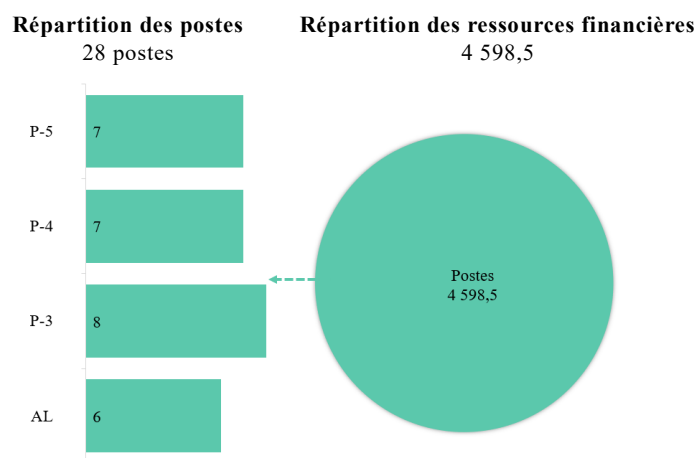
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total Pourcentage		
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	4 066,5	4 598,5	—	—	—	—	—	4 598,5
Autres objets de dépense	0,7	—	—	—	—	—	—	—
Total	4 067,2	4 598,5	—	—	—	—	—	4 598,5
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		22	—	—	—	—	—	22
Agents des services généraux et des catégories apparentées		6	—	—	—	—	—	6
Total		28	—	—	—	—	—	28

Figure 2.XLIII

**Sous-programme 3 (Nairobi) : répartition des ressources proposées pour 2021
(avant actualisation des coûts)**

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)


Sous-programme 4
Services d'appui aux réunions et de publication

- 2.256 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 4 298 000 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.51 et la figure 2.XLIV.

Tableau 2.51

Sous-programme 4 (Nairobi) : évolution des ressources financières et des postes

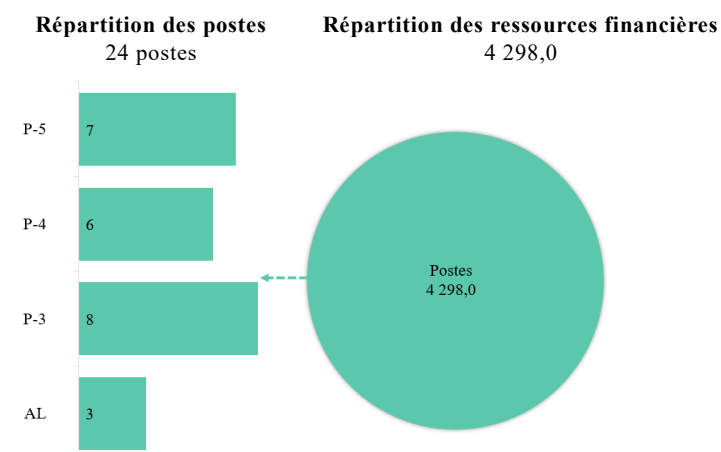
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	3 523,9	4 298,0	—	—	—	—	—	4 298,0
Autres objets de dépense	1,4	—	—	—	—	—	—	—
Total	3 525,2	4 298,0	—	—	—	—	—	4 298,0
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		21	—	—	—	—	—	21
Agents des services généraux et des catégories apparentées		3	—	—	—	—	—	3
Total		24	—	—	—	—	—	24

Figure 2.XLIV

**Sous-programme 4 (Nairobi) : répartition des ressources proposées pour 2021
(avant actualisation des coûts)**

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

**Appui au programme**

- 2.257 L'appui au programme est assuré par le Service administratif, l'Équipe technique centrale, qui fournit des solutions de gestion des conférences aux quatre centres de conférence, la Section de l'analyse de gestion à New York, qui offre ses services aux clients locaux, la Section des technologies de l'information à Genève, qui apporte son concours au développement des solutions de gestion des conférences et les Groupes de la technologie de l'information à Vienne et à Nairobi, qui offrent leurs services localement.

- 2.258 Le Service administratif du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences fournit des services centralisés d'appui administratif en matière de gestion des ressources humaines, de gestion financière et d'administration générale. Dans le contexte de la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale, il sera chargé d'harmoniser les méthodes administratives et budgétaires des quatre centres de conférence.
- 2.259 Les groupes des technologies de l'information des trois centres hors Siège sont chargés de la maintenance et de l'amélioration des solutions informatiques propres à la gestion des conférences, ainsi que de l'appui technique connexe : leurs activités sont axées sur les priorités stratégiques et les besoins opérationnels du Département et visent à aider celui-ci à s'acquitter de ses mandats. À New York, la Section de l'analyse de gestion s'acquittera de ces mêmes fonctions ainsi que des attributions décrites plus loin.
- 2.260 L'Équipe technique centrale se compose de fonctionnaires et de vacataires financés par le Département au titre du chapitre 2 du budget ordinaire. Elle assure la maintenance des produits informatiques du Département dans les trois grands domaines que sont les réunions, la documentation et la traduction. Il est envisagé que les systèmes gMeets et gDoc, dont l'Équipe assure le développement et la maintenance, fassent partie des solutions de gestion des conférences.
- 2.261 La Section de l'analyse de gestion de New York continuera d'analyser les besoins en vue de simplifier les procédures. Forte de ces analyses, elle concevra, développera et déploiera des solutions informatiques novatrices à l'intention des représentants et représentantes en poste à New York. Les ressources proposées permettraient à la Section de continuer d'axer son action sur les clients d'une manière agile et de proposer des plateformes informatiques modernes adaptées aux besoins des États Membres.
- 2.262 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 s'élèvent à 16 077 200 dollars et font apparaître une diminution nette de 925 500 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2020. On trouvera aux paragraphes 2.227 f) et 2.229 f) des explications sur la réduction qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 2.52 et la figure 2.XLV.

Tableau 2.52

Appui au programme : évolution des ressources financières et des postes

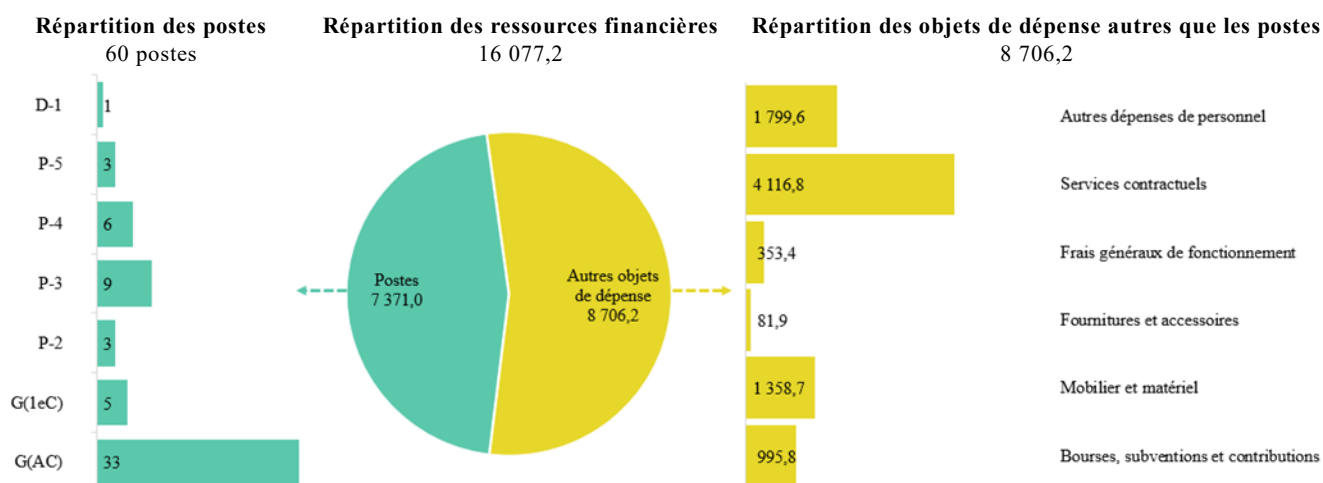
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	7 225,5	8 363,5	464,2	–	(1 456,7)	(992,5)	(11,9)	7 371,0
Autres objets de dépense	10 571,8	8 639,2	–	–	67,0	67,0	0,8	8 706,2
Total	17 797,3	17 002,7	464,2	–	(1 389,7)	(925,5)	(5,4)	16 077,2
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		23	–	–	(1)	(1)	(4,3)	22
Agents des services généraux et des catégories apparentées		49	–	–	(11)	(11)	(22,4)	38
Total		72	–	–	(12)	(12)	(16,7)	60

Figure 2.XLV

Appui au programme : répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

**Part à la charge de l'Organisation des Nations Unies : services d'appui informatique (Vienne)**

- 2.263 Le montant des ressources à inscrire au budget-programme de l'ONU au titre des services d'appui informatique à Vienne représente la part à la charge de l'Organisation dans ces activités. Toutefois, le montant global des ressources budgétaires afférentes aux services de conférence unifiés, dont la responsabilité incombe à l'ONU en vertu des accords régissant ces services et qui sert de base au calcul de la part à la charge de l'ONU, est également présenté à l'Assemblée générale pour examen et approbation. Les prévisions qui suivent se rapportent donc à la fois au montant global des ressources budgétaires afférentes aux services d'appui informatique et à la part restant à la charge de l'ONU une fois déduites les sommes à rembourser par les organismes ne relevant pas du Secrétariat, comme indiqué dans le tableau 2.53.

Tableau 2.53

Informatique (Vienne) : évolution des ressources nécessaires, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019	2020	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
Services de conférence (Vienne) (montant global des ressources budgétaires)	1 487,1	1 250,4	1 250,4
Remboursements de l'AIEA, de l'ONUDI et de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	68,6	254,6	254,6
Part à la charge de l'Organisation des Nations Unies	1 418,5	995,8	995,8

- 2.264 Comme indiqué dans le tableau 2.53, les ressources à inscrire au budget ordinaire pour 2021 sont estimées à 995 800 dollars et sont englobées dans les ressources proposées pour la composante Appui au programme (tableau 2.52 et figure 2.XLV).

Ressources nécessaires (budget global) : informatique (Vienne)

2.265 Le budget global qui est proposé pour 2021 s'élève à 1 250 400 dollars et ne fait apparaître aucun changement par rapport au niveau approuvé pour 2020. On trouvera des renseignements supplémentaires dans le tableau 2.54 et la figure 2.XLVI.

Tableau 2.54

Informatique (Vienne) : évolution des ressources financières et des postes (budget global)

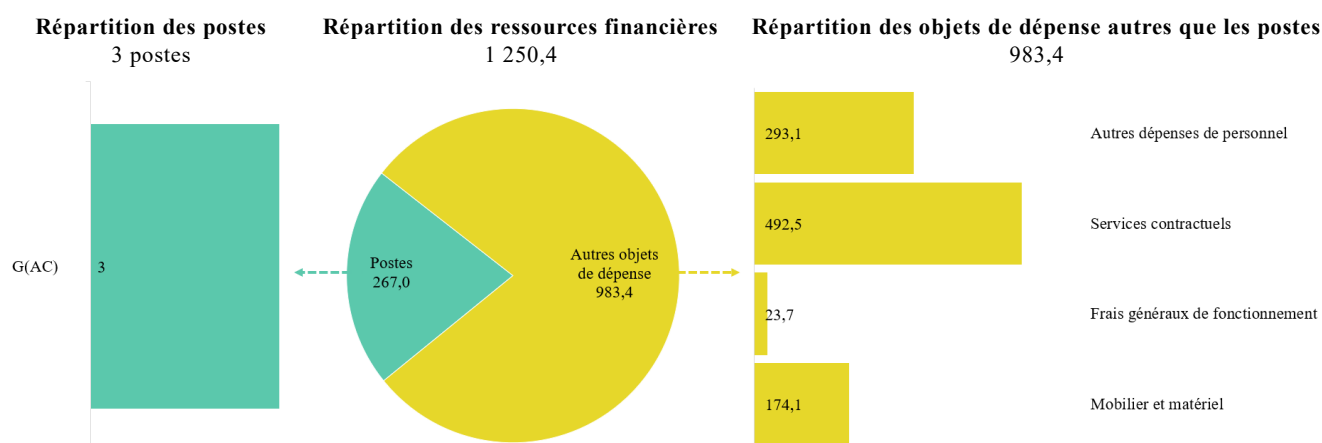
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	432,6	267,0	—	—	—	—	—	267,0
Autres objets de dépense	1 054,5	983,4	—	—	—	—	—	983,4
Total	1 487,1	1 250,4	—	—	—	—	—	1 250,4
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		—	—	—	—	—	—	—
Agents des services généraux et des catégories apparentées		3	—	—	—	—	—	3
Total		3	—	—	—	—	—	3

Figure 2.XLVI

Informatique (Vienne) : répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts) (budget global)

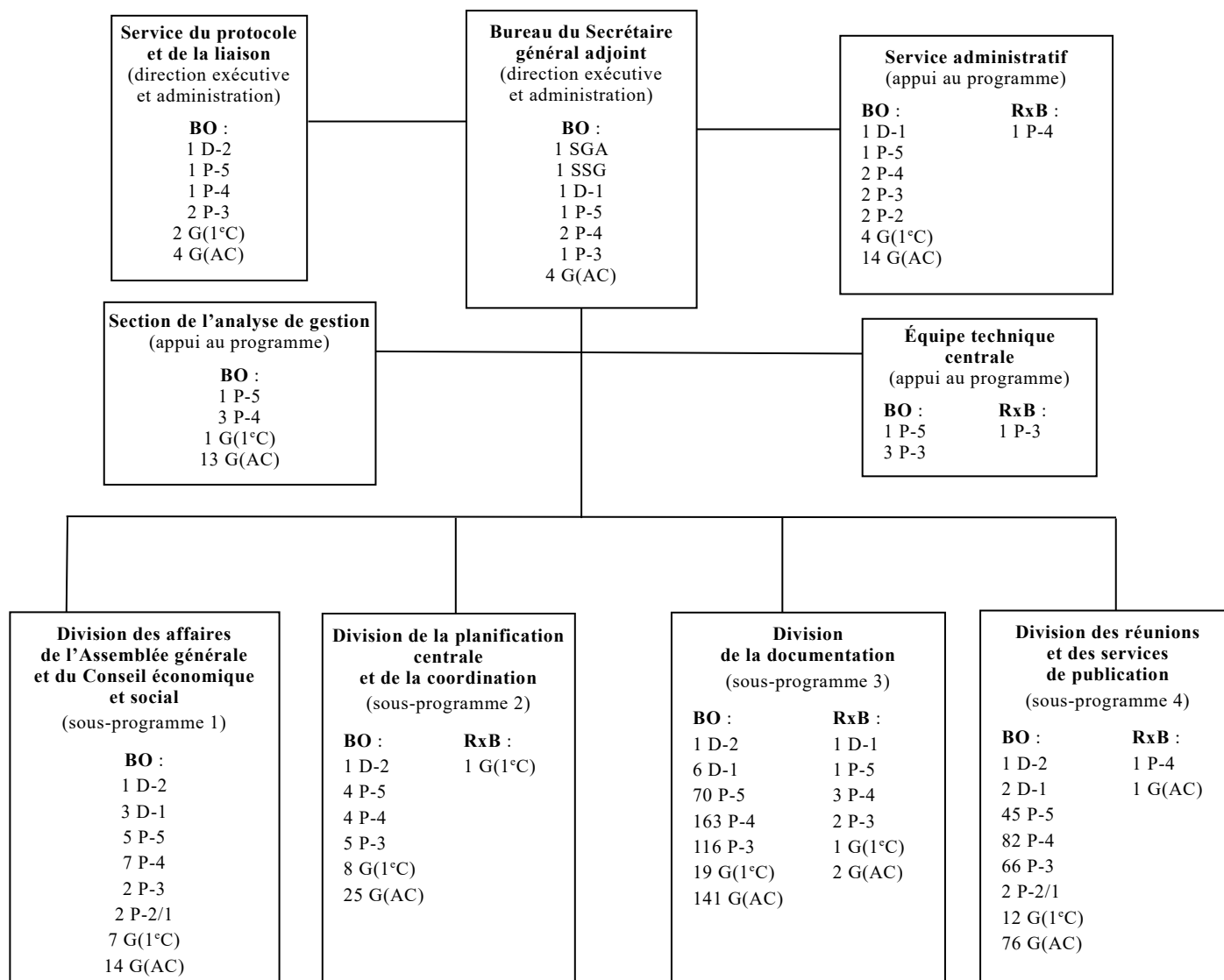
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



Annexe I

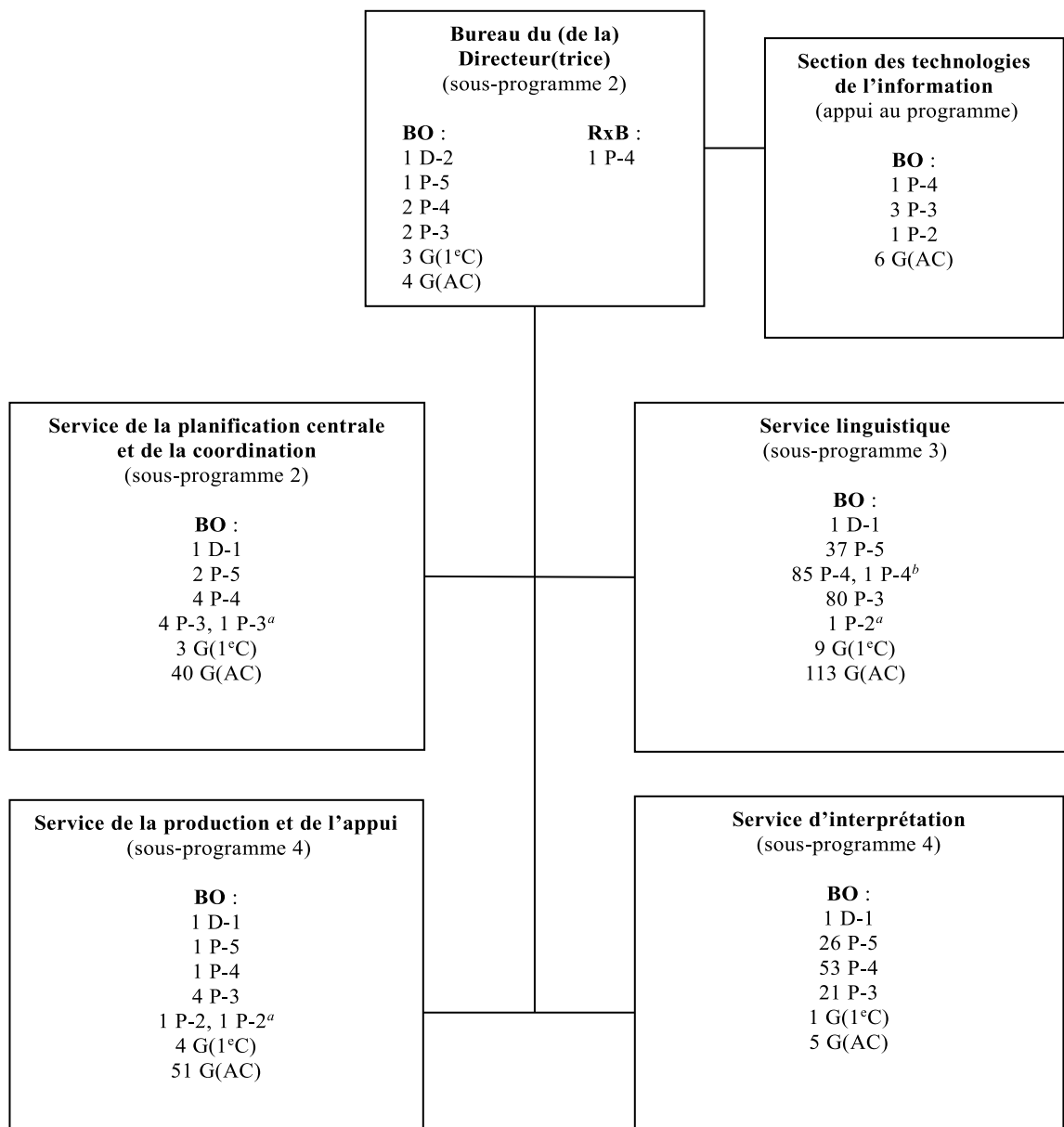
Organigramme et répartition des postes pour 2021

A. Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (New York)



Abréviations : BO = budget ordinaire ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

B. Division de la gestion des conférences (Genève)

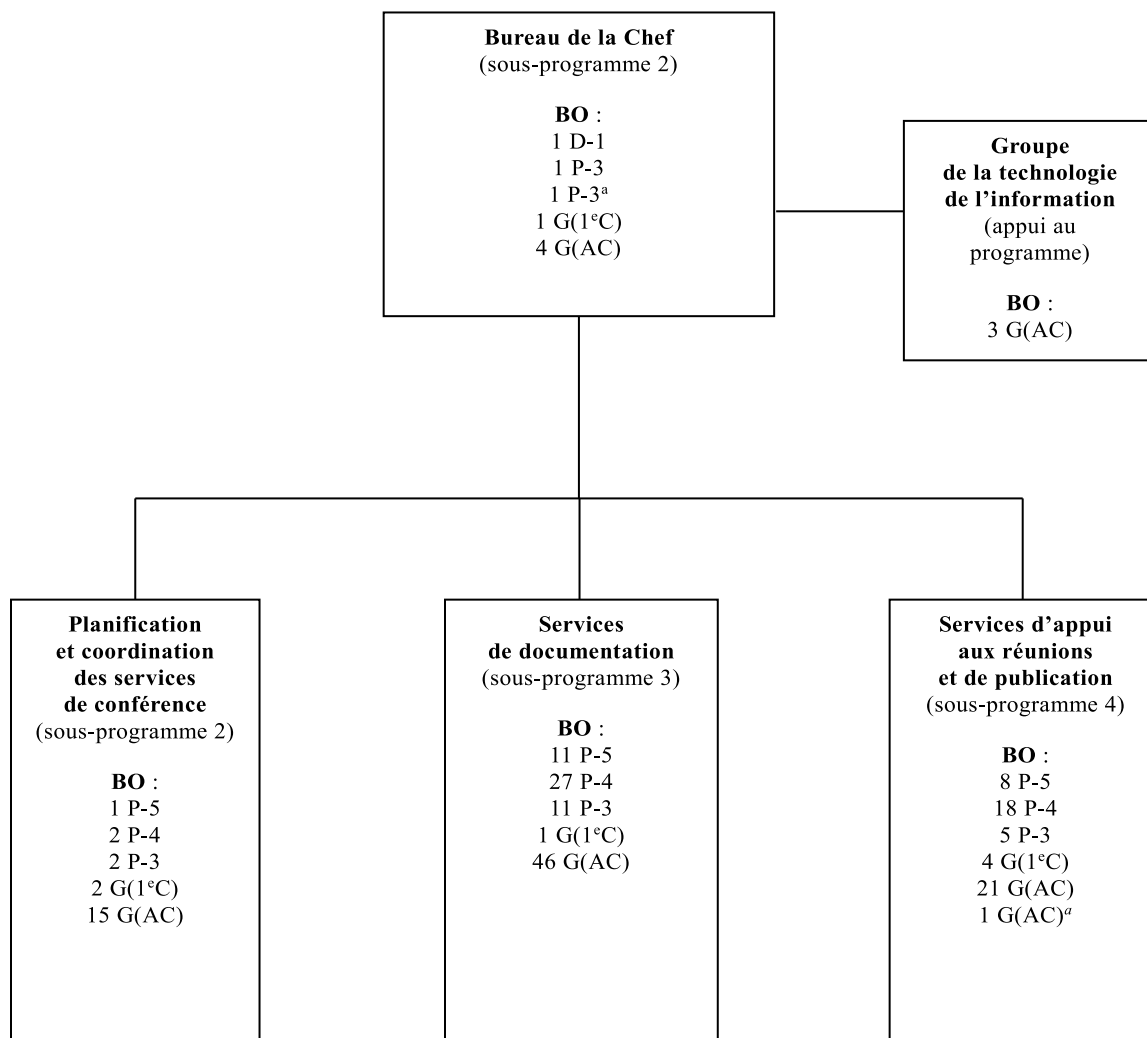


Abréviations : BO = budget ordinaire ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires.

^a Création.

^b Reclassement.

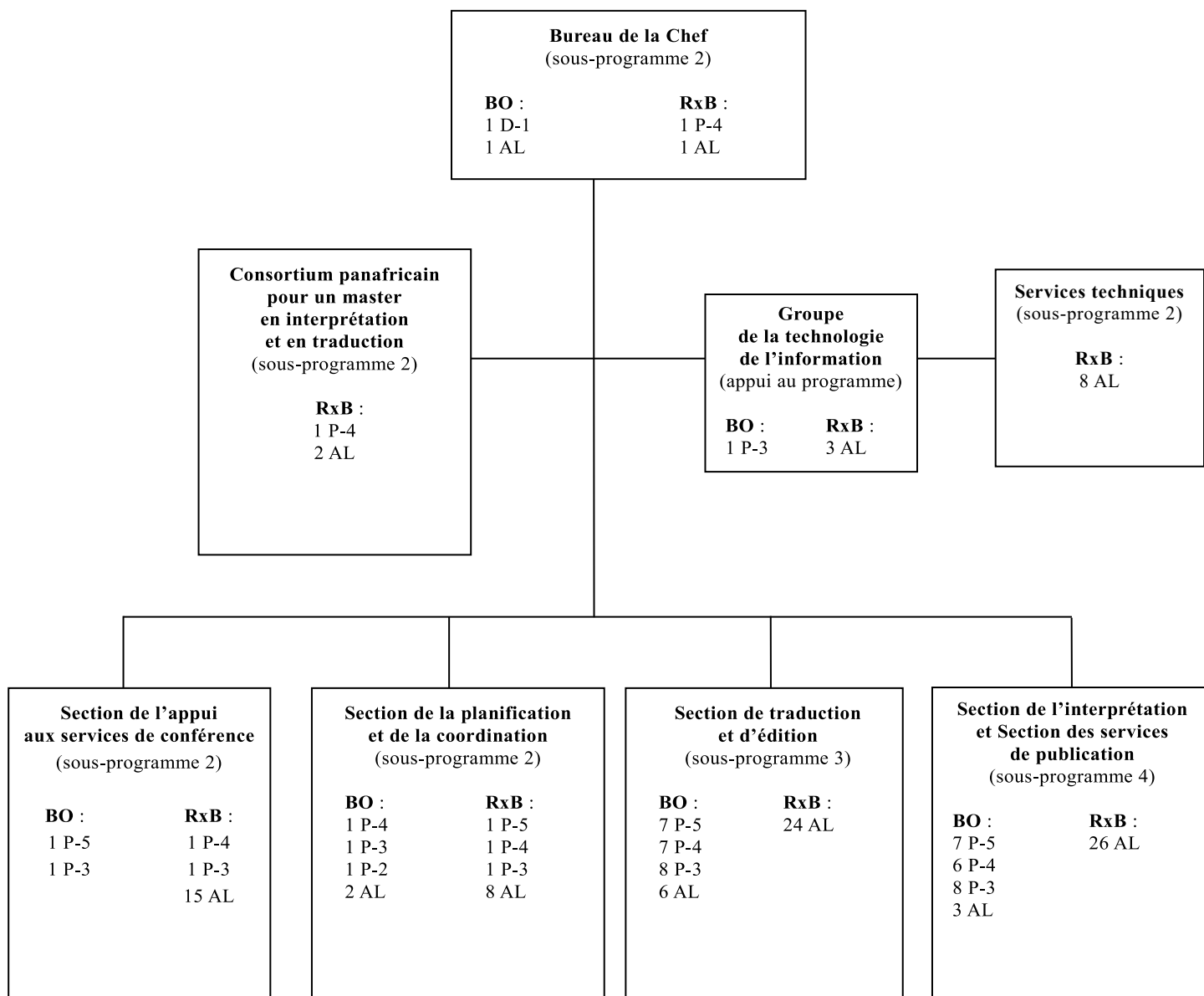
C. Service de la gestion des conférences (Vienne)



Abréviations : BO = budget ordinaire ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

^a Gain de poste par transfert.

D. Division des services de conférence (Nairobi)



Abréviations : BO = budget ordinaire ; AL = agent(e) local(e) ; G(1^{re}) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires.

Annexe II

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

*Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation*

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

[A/74/7](#)

Tout en prenant acte des mesures prises par le Département pour accroître la diversité géographique des traducteurs de langue anglaise, française et espagnole, le Comité consultatif constate une concentration de traducteurs provenant d'un nombre limité de pays et encourage donc à poursuivre les efforts visant à accroître la diversité géographique (par. I.56).

Les nouvelles modalités d'administration en ligne du concours de recrutement de personnel linguistique et l'intensification des mesures de sensibilisation ont permis d'obtenir une plus grande diversité géographique parmi les candidats. Tous les concours de recrutement de traducteurs débutants se font en ligne, ce qui permet aux traducteurs de les passer, quel que soit l'endroit où ils se trouvent, dès lors qu'ils ont accès à une connexion Internet et à un ordinateur. Les candidats et candidates de certains pays, comme Cuba et le Sénégal, ont eu la possibilité de se servir de la connexion Internet dans les bureaux des Nations Unies pendant l'examen. Le Département fait une large place aux concours sur les médias sociaux et sur le portail des carrières de l'ONU. En outre, des activités d'information ciblant les candidats potentiels en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes sont menées par l'intermédiaire des universités qui ont signé un mémorandum d'accord relatif à la coopération en matière de formation de candidats aux concours de recrutement de personnel linguistique. Ces universités offrent une formation chaque fois qu'un concours est organisé. D'autres activités d'information ciblent les associations professionnelles dans les régions sous-représentées. Comme indiqué dans la recommandation, malgré ces mesures, les lauréats viennent majoritairement de pays dotés de bonnes écoles de traduction qui dispensent une formation dans les langues officielles de l'ONU. La plupart des universités d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, par exemple, ne dispensent pas de formation dans deux langues étrangères ou n'offrent pas de formation en russe, en chinois ou en arabe. Pour remédier au problème, il a été décidé de ne plus demander aux candidats d'avoir une troisième langue pour le concours de recrutement de traducteurs de langue espagnole et pour le Consortium panafricain pour un master en interprétation et en traduction.

Le Comité consultatif prend acte de l'amélioration du taux de conformité aux directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion en 2019 et encourage le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences à poursuivre ses efforts (par. I.72).

En 2019, le Département a continué d'assurer le suivi des demandes d'autorisation de voyage présentées moins de 21 jours avant le départ et s'est attaché à trouver des solutions.

En outre, il continue d'appliquer les mesures suivantes de sorte que les directives soient mieux respectées :

- a) planification des voyages officiels aussi tôt que possible ;
- b) planification dans les meilleurs délais de l'entrée en fonctions du personnel de façon à tenir compte des impondérables (par exemple, présentation des demandes de visa G4 aussi tôt que possible) ;
- c) sensibilisation du personnel et des responsables autorisant les voyages aux impératifs à respecter ;
- d) réduction du nombre de dérogations.

Le taux de conformité s'est amélioré et est passé de 71 % en 2018 à 74 % en 2019 pour atteindre 80 % en janvier 2020.

Annexe III

Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes permanents et aux postes temporaires

	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
Direction exécutive et administration (Service du protocole et de la liaison)	(1)	G(AC)	Suppression de 1 poste d'assistant(e) au protocole	La suppression de ce poste permettra de gagner en souplesse et de mieux utiliser les effectifs, tout en compensant l'augmentation des ressources demandées au titre du personnel temporaire pour les réunions.
New York : sous-programme 1 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social)	(1)	G(1°C)	Suppression de 1 poste d'assistant(e) principal(e) au service des séances	La suppression de ce poste permettra de gagner en souplesse et de mieux utiliser les effectifs, tout en compensant l'augmentation des ressources demandées au titre du personnel temporaire pour les réunions.
New York : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférences)	(1)	G(AC)	Suppression de 1 poste d'assistant(e) au service des séances	La suppression de ce poste permettra de gagner en souplesse et de mieux utiliser les effectifs, tout en compensant l'augmentation des ressources demandées au titre du personnel temporaire pour les réunions.
New York : sous-programme 3 (Services de documentation)	(1)	G(1°C)	Suppression de 1 poste d'assistant(e) principal(e) d'édition	La suppression de ce poste permettra de gagner en souplesse et de mieux utiliser les effectifs, tout en compensant l'augmentation des ressources demandées au titre du personnel temporaire pour les réunions.
	(2)	G(1°C)	Suppression de 2 postes d'assistant(e) principal(e) aux références multilingues	
	(4)	G(AC)	Suppression de 4 postes d'assistant(e) d'édition et de publication assistée par ordinateur	
New York : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication)	(4)	G(AC)	Suppression de 4 postes d'assistant(e) au service des séances	La suppression de ces postes permettra de gagner en souplesse et de mieux utiliser les effectifs, tout en compensant l'augmentation des ressources demandées au titre du personnel temporaire pour les réunions.
	(1)	G(AC)	Suppression de 1 poste d'assistant(e) aux systèmes informatiques	
New York : appui au programme	(1)	G(AC)	Suppression de 1 poste d'assistant(e) aux systèmes informatiques	La suppression de ce poste permettra de compenser l'augmentation des ressources demandées au titre des services contractuels à la Section de l'analyse de gestion, augmentation qui vise à mieux répondre aux besoins des projets en cours et à continuer de tirer parti des progrès techniques les plus récents.
Genève : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférences)	(1)	G(AC)	Suppression de 1 poste d'assistant(e) au service des séances	La suppression de ce poste permettra de gagner en souplesse et de mieux utiliser les effectifs, tout en compensant l'augmentation des ressources demandées au titre du personnel temporaire pour les réunions.
	1	P-3	Création de 1 poste de spécialiste de la gestion des programmes	La création d'un poste de spécialiste de la gestion des programmes permettrait de disposer du savoir-faire technique voulu pour améliorer la qualité de la planification et de la coordination et optimiser les opérations, compte tenu de la complexité croissante des activités, de l'intensification de l'intégration des centres de conférence et de la nouvelle génération de

	Postes	Classe	Description	Justification
				systèmes Web de gestion intégrée des conférences et des manifestations. La (le) titulaire aurait pour principales attributions de faire des recherches et de procéder à des analyses sur les moyens d'utiliser au mieux les capacités, d'accroître l'efficacité des systèmes opérationnels et des outils d'aide à la décision, y compris les projets mondiaux, de faire converger les procédures de la Division avec les besoins des États Membres dans le domaine des conférences, de mettre en œuvre des innovations opérationnelles et organisationnelles, d'organiser des manifestations complexes demandant du doigté, d'élaborer des politiques, de se tenir en contact avec les organes intergouvernementaux et les organes d'experts et de coopérer avec de multiples parties prenantes dans les différents centres de conférence, départements et organisations internationales et avec les organisateurs et gestionnaires de manifestations.
Genève : sous-programme 3 (Services de documentation)	(4)	G(AC)	Suppression de 4 postes d'assistant(e) d'édition et de publication	La suppression de ces postes permettra de gagner en souplesse et de mieux utiliser les effectifs, tout en compensant l'augmentation des ressources communes qui sont demandées pour le sous-programme 2 au titre du personnel temporaire pour les réunions.
	(1)	G(AC)	Suppression de 1 poste d'assistant(e) à la gestion des documents	
	(1)	G(AC)	Suppression de 1 poste d'assistant(e) administratif(tive)	
	(1)	P-3	Reclassement de P-3 à P-4 de 1 poste d'éditeur(trice) de langue chinoise	Ce reclassement permettra d'assurer l'égalité de toutes les langues à la suite du reclassement à P-4 de 2 postes d'éditeur(trice) intervenu en 2020 dans les sections arabe et russe
	1	P-4		
	1	P-2	Création de 1 poste de spécialiste de la gestion des programmes (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	La (le) titulaire de ce poste améliorera la planification et la coordination des activités du Groupe de gestion de la traduction contractuelle nouvellement créé, rationalisera les flux de travail internes et supervisera le recrutement des membres du personnel temporaire inscrits sur la liste. La création de ce poste permettra de répondre aux préoccupations exprimées à plusieurs reprises par les États Membres en ce qui concerne la structure par classe et la nécessité de rajeunir les effectifs et de prendre en considération la répartition géographique et l'équilibre entre les sexes.
Genève : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication)	(1)	G(AC)	Suppression de 1 poste d'assistant(e) à la gestion des documents	La suppression de ce poste permettra de gagner en souplesse et de mieux utiliser les effectifs, tout en compensant l'augmentation des ressources communes qui sont demandées pour le sous-programme 2 au titre du personnel temporaire pour les réunions.
	1	P-2	Création de 1 poste de graphiste (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	La (le) titulaire de ce poste aidera à faire face à l'augmentation des besoins et de la charge de travail liés à l'élaboration de contenus multicanaux (produits numériques interactifs, applications, sites Web, éléments de signalisation, emballages, conceptualisation, infographies, stratégie d'image, logos, expositions et installations). Elle (il) fournira des services qui placent l'expérience utilisateur en

Titre I Politique, direction et coordination d'ensemble

	Postes	Classe	Description	Justification
				leur centre et mettra au point des produits qui sont conformes aux normes d'accessibilité les plus récentes. La création de ce poste permettra de répondre aux préoccupations exprimées à plusieurs reprises par les États membres en ce qui concerne la structure par classe et la nécessité de rajeunir les effectifs et de prendre en considération la répartition géographique et l'équilibre entre les sexes.
Genève : appui au programme	(1)	P-2	Transfert de 1 poste de spécialiste des systèmes informatiques (adjoint(e) de 1 ^{re} classe) au chapitre 29E [Administration (Genève)]	En 2021, le Département régularisera les arrangements relatifs au service d'assistance et aux services d'infrastructures à Genève, en application de la stratégie Informatique et communications. Le Service des technologies de l'information et de la communication assure déjà la gestion du personnel concerné à l'Office des Nations Unies à Genève. Privilégiant désormais une démarche plus stratégique et mettant l'accent sur l'innovation pour moderniser ses opérations, le Département fera appel au Service des technologies de l'information et de la communication pour qu'il lui fournisse des services d'assistance technique et des services liés aux infrastructures. Il est donc proposé de transférer les 11 postes du chapitre 2 au chapitre 29E.
	(1)	G(1°C)	Transfert au chapitre 29E [Administration (Genève)] de 1 poste d'assistant(e) principal(e) aux systèmes d'information	
	(7)	G(AC)	Transfert au chapitre 29E [Administration (Genève)] de 7 postes d'assistant(e) aux systèmes d'information	
	(1)	G(AC)	Transfert au chapitre 29E [Administration (Genève)] de 1 poste d'assistant(e) informaticien(ne)	
	(1)	G(AC)	Transfert au chapitre 29E [Administration (Genève)] de 1 poste d'assistant(e) de secrétariat	
Vienne : sous-programme 2 (Planification et coordination des services de conférences)	1	P-3	Transfert de 1 poste de fonctionnaire des services de conférence provenant du sous-programme 4	Ce transfert permettrait de mettre la structure organisationnelle en adéquation avec les besoins opérationnels et de régulariser les arrangements en vigueur.
Vienne : sous-programme 3 (Services de documentation)	(1)	G(AC)	Transfert au sous-programme 4 de 1 poste d'assistant(e) de publication assistée par ordinateur	Ce transfert permettrait de mettre la structure organisationnelle en adéquation avec les besoins opérationnels et de régulariser les arrangements en vigueur.
Vienne : sous-programme 4 (Services d'appui aux réunions et de publication)	(1)	P-3	Transfert au sous-programme 2 de 1 poste de fonctionnaire des services de conférence	Ce transfert permettrait de mettre la structure organisationnelle en adéquation avec les besoins opérationnels et de régulariser les arrangements en vigueur.
	1	G(AC)	Transfert de 1 poste d'assistant(e) de publication assistée par ordinateur provenant du sous-programme 3	Ce transfert permettrait de mettre la structure organisationnelle en adéquation avec les besoins opérationnels et de régulariser les arrangements en vigueur.

Abréviations : G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).